Entraide Pierre Valdo

Rapport d'activité associatif 2021

Crédit photos : Entraide Pierre Valdo
Illustration couverture : iStock
Conception graphique : Franck Perrot Design
06 75 05 04 26 - contact@fperrotdesign.fr
Impression en 200 exemplaires, Aux arts graphiques
21 Rue Victor Grignard, 42000 Saint-Étienne
04 77 93 59 99

SOMMAIRE

Entraide Pierre Valdo

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Le mot de la présidente du conseil d'administration.. 4

L'interview du directeur général..... 5

1 L'ASSOCIATION

1.1 Présentation 6

1.2 Les membres du conseil d'administration ... 7

1.3 L'organisation..... 8

1.4 Les chiffres clés 10

1.5 L'implantation 11

1.6 Les dates clés.....12

1.7 La vie associative.....14

2 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

2.1 Éléments de contexte : la reprise de la demande d'asile en France et la stabilité du taux de protection en 2021 18

2.2 L'implication de l'association dans la gestion de la situation sanitaire Covid-19.....20

2.3 L'accueil de ressortissants afghans dans l'agglomération grenobloise (opération APAGAN) 22

2.4 La consolidation des dispositifs existants et le développement d'activités innovantes.....22

2.5 Une démarche partenariale très active et à plusieurs niveaux 26

2.6 Les autres développements importants.....29

3 LES ACTIVITÉS EN 2021

3.1 L'intégration des BPI.....31

3.2 L'asile 40

3.3 L'insertion, l'urgence et la mise à l'abri.....49

3.4 L'enfance et les jeunes majeurs.....57

3.5 Le sanitaire..... 65

4 LES MOYENS

4.1 Les ressources humaines.....68

4.2 Les finances, l'immobilier et le support.....71

4.3 La qualité, l'audit et le système d'information 75

4.4 L'innovation, le développement, la communication.....78

5 LES PERSPECTIVES 83

GLOSSAIRE..... 88

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Martine CHAUVINC CHIFFE

Le présent rapport rend compte des nombreuses activités et initiatives développées tout au long de l'année 2021 par l'association Entraide Pierre Valdo et ses équipes de professionnels et bénévoles.

Alors que l'année 2021 est restée très impactée par les contingences d'une situation sanitaire évolutive, l'association Entraide Pierre Valdo et ses équipes ont poursuivi avec détermination l'accomplissement au quotidien des missions d'hébergement et d'accompagnement social.

Ce rapport annuel rend compte du souci qui a été le nôtre de préserver d'une part le lien social et d'autre part, la dynamique partenariale, tant sur le plan local qu'à plus grande échelle.

Il met également en relief le savoir-faire et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général et des publics les plus vulnérables.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez aux actions et réalisations de l'Entraide Pierre Valdo ; nous vous en souhaitons une bonne et agréable lecture.

Avec tous les membres du Conseil d'administration,
Martine CHAUVINC CHIFFE, Présidente.

L'INTERVIEW DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

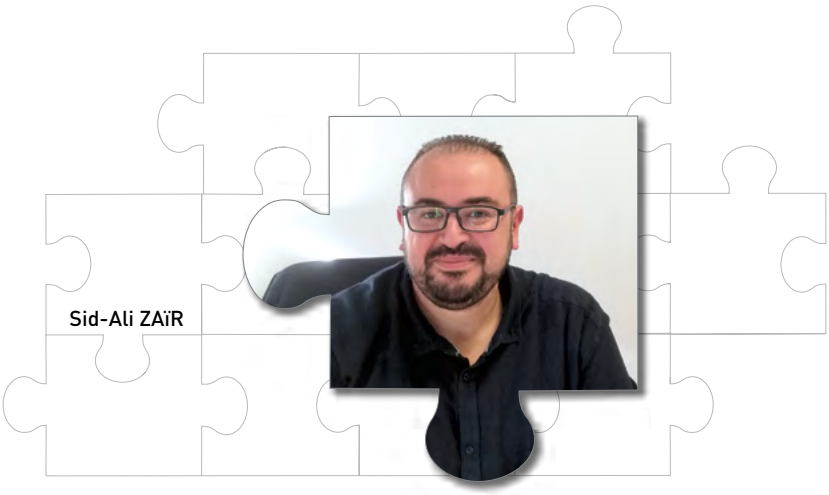

Vous avez été nommé directeur général de l'Entraide Pierre Valdo en octobre 2021 alors que vous partagiez la direction jusqu'à cette date : quelles sont les évolutions principales ?

Effectivement, membre de la Direction Générale depuis 2013, j'assure seul depuis le 1er octobre 2021 la fonction de Directeur Général. Cela correspond à la nécessité d'accompagner le développement de l'association, avec une vision plus globale et multidimensionnelle des activités, de la gestion des ressources humaines et de l'assise financière.
Cela permet plus largement de renforcer la prise de décisions opérationnelle mais aussi les arbitrages à poser pour la bonne réalisation des grandes orientations définies par le conseil d'administration.

Vous avez fait le tour de tous les sites de l'association fin 2021 pour construire le plan d'action 2022-2024 : quels sont les faits qui vous ont marqué lors de vos rencontres avec les équipes ?

Ce qui m'a importé, ce sont les points communs malgré la diversité, les spécificités, les singularités de nos missions et de nos territoires : l'engagement de nos professionnels, leur conscience professionnelle, leur rigueur ; la solidarité des équipes, leur bienveillance ; l'exigence de maintenir une prise en charge de qualité de l'action menée à l'endroit des personnes que nous accompagnons.
Ces valeurs m'ont touché et nous obligent car ce sont les salariés qui font l'association d'aujourd'hui et qui feront l'Entraide Pierre Valdo de demain.

Et il y a déjà des conséquences de ces rencontres, une mise en œuvre concrète grâce à ces échanges riches : à compter du printemps 2022, la mise en place d'un système de ticket juridique, la formation juridique avec plusieurs sessions qui s'organisent au profit des équipes, la lettre d'information avec déjà 3 numéros diffusés.
À cela s'ajoute une démarche de communication interne renforcée afin que les salariés aient tous la possibilité de participer à un projet commun, car les femmes et les hommes de l'association en sont la première richesse.

Comment qualifieriez-vous l'année 2021 au sein de l'Entraide Pierre Valdo ?

À mon sens, ce qui caractérise l'année 2021, c'est l'élan collectif qui va nous permettre d'envisager sereinement l'horizon 2022-2024 de notre association. Et le point culminant, le plus marquant, a été les rencontres avec les équipes sur les lieux de travail, avec un objectif qui était « Construisons ensemble l'association de demain ».
À partir de fin 2021, on commençait à avoir un peu « d'oxygène », entrevoyant ainsi la sortie de crise sanitaire, et ces moments ont montré une dynamique et un élan collectif, le désir d'être acteurs ensemble pour que l'association puisse développer toujours mieux son projet associatif dans le cadre d'un nouvel élan.

1.1 PRÉSENTATION

L'Entraide Pierre Valdo est une association loi 1901 dont l'objet est l'accueil, l'intégration et l'insertion socio-professionnelle de personnes vulnérables et / ou en demande de protection et ce, sans distinction de nationalité d'origine, de genre, de convictions religieuses ou politiques.

Depuis plus de 47 ans, son action se réalise dans le cadre d'une mission d'intérêt général, dans le plein respect des exigences législatives et réglementaires applicables.

L'Entraide Pierre Valdo travaille en relation de confiance avec les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.

Fédération des acteurs de la solidarité

Fédération Entraide Protestante

URIOPSS Auvergne Rhône-Alpes

ecre European Council on Refugees and Exiles

LES PRINCIPALES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

- L'**intégration** des réfugiés statutaires et l'**accompagnement** des personnes en cours de procédure de demande d'asile.
- L'**inclusion sociale et professionnelle** de personnes en situation de grande difficulté (hébergement et lutte contre les exclusions).
- **L'enfance et la jeunesse :** accueil de loisirs sans hébergement d'enfants de 3 à 15 ans issus de milieux sociaux différents ; actions spécialisées à destination des mineurs confiés par les services de la protection de l'enfance ; service d'accompagnement pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes majeurs.

1.2 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 21 septembre 2021

PRÉSIDENTE

Martine CHAUVINC CHIFFE
Le Chambon-sur-Lignon
Enseignante retraitée

VICE-PRÉSIDENT

Roland REBOUL
Saint-Étienne
Chef d'entreprise retraité
Cofondateur de l'Entraide Pierre Valdo

TRÉSORIER

Laurent NOUIS
Chazelles-sur-Lyon
Retraité du secteur bancaire

SECRÉTAIRE

Michèle VENDRELY
Chazay-d'Azergue
Enseignante retraitée

ADMINISTRATEURS

Pascal CALUORI
Moirans
Cadre du secteur associatif retraité

Mory DORE
Saint-Priest-en-Jarez
Cadre financier du secteur bancaire

Pierre MARET
Le Chambon-sur-Lignon
Enseignant universitaire

Jean-Michel NOIRARD
Craponne
Retraité du secteur bancaire

Paul SAUMET
Saint-Étienne
Enseignant en Lycée
Professeur relais auprès du Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire

1.3 L'ORGANISATION DE L'ENTRAIDE PIERRE VALDO

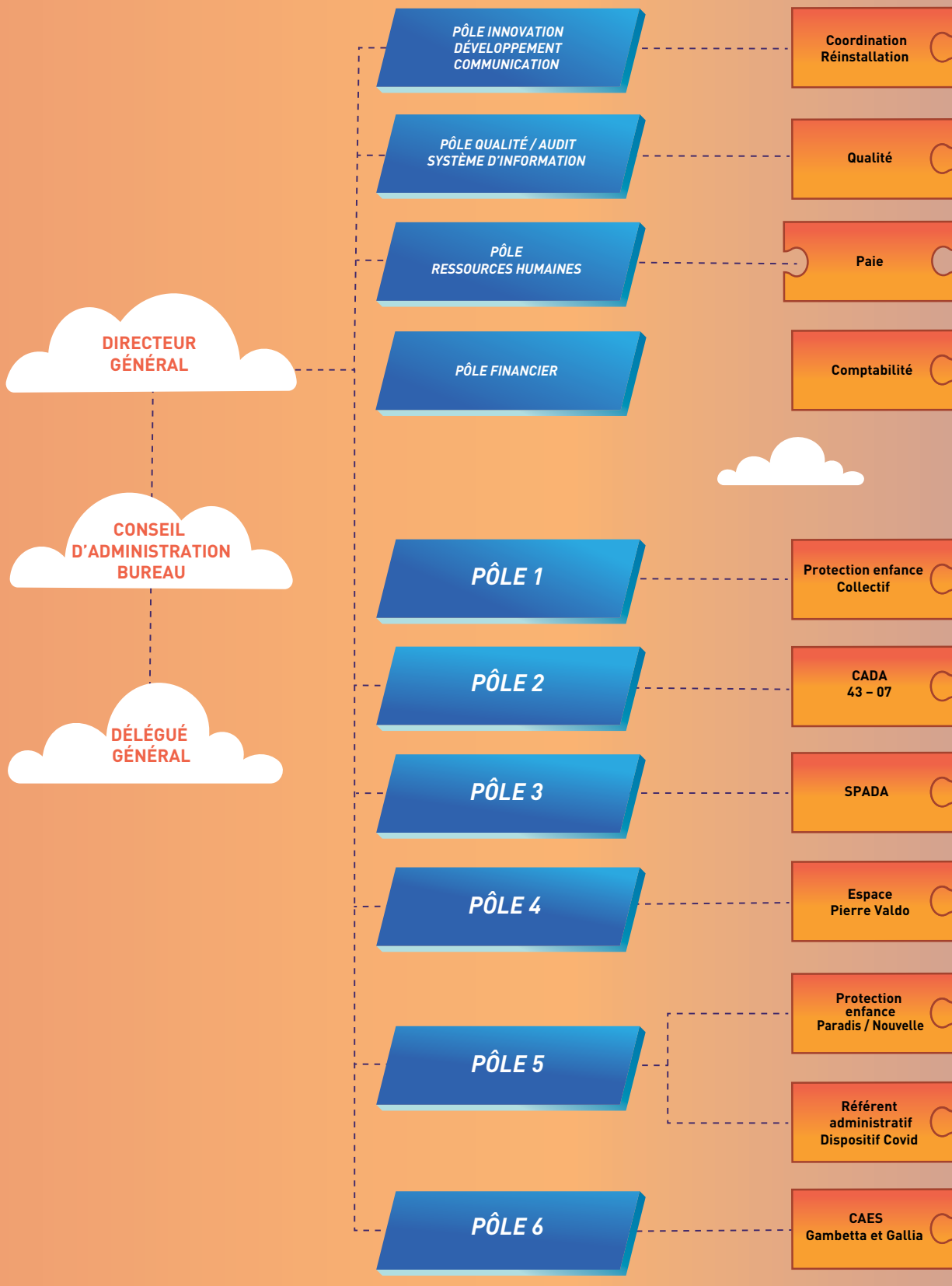

Juridique Demandeur d'asile | Projet Recherche & Développement | Formation juridique | Information Communication

Informatique

Comptabilité | Support

Protection enfance Diffus 42 | Protection enfance Diffus 69 | CADA - HUDA Nord | HUDA Andrézieux | CHRS - IML

CPH - REPI Réinstallation - 43 | CPH - 07 Réinstallation - 48

CADA La Tour-en-Jarez | CADA Saint-Étienne Firminy | HUDA Saint-Étienne | CHP - AILE - DI Réinstallation

CPH | HU - ARUP Givors | DHU Bron | DHU Viricel

Protection enfance Broquetons / Guarrigues | Protection enfance Carpentras / Avignon | Protection enfance Rougiers | ASSAJIE | CPH - AGIR 84 Réinstallation Relocalisation | HUDA Eisenhower

HUDA Miramas Salon-de-Provence | AGIL 30 Relocalisation

CADA - CPH | HUDA La Pause - AFPA | CHRS Urgence HU Pasô Accueil de nuit | HU dispositif hôtelier | Projet socio-administratif HUDA TEH Victoria | Service technique

1.4 LES CHIFFRES CLÉS

Au 31 décembre 2021

Salariés
(+ des dizaines
de bénévoles)

Départements
d'implantation sur
3 régions (AURA, PACA,
Occitanie)

Sites d'implantation

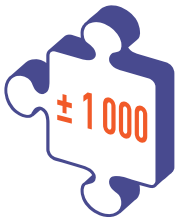

Appartements
en diffus

Places agréées en
CPH (6)

BPI dispositifs
spécialisés (AILE,
AGIR, AGIL, etc.)

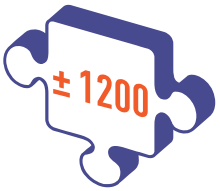

BPI réinstallés
depuis 2016 (programme
non permanent)

BPI accueillis en Haute-
Loire (programme
permanent HCR réPI)

Places relevant de
l'asile (CAES, CADA,
HUDA)

Places HUDA
FVV / TEH en Isère

Places de CHRS
et d'hébergement
d'urgence (HU) +
appartements IML, etc.

Places de mise à l'abri
en Isère + accueil de nuit

Places « MATER »
dans la Loire

Places en protection
de l'enfance MNA :
Loire, Vaucluse, Rhône

Places MECS
généralistes
(Vaucluse)

Enfants accueillis
à l'Espace Pierre Valdo
(ALSH, ALAE, Lyon)

Jeunes majeurs du
dispositif ASSAJIE en
Vaucluse

Personnes vaccinées
contre le Covid-19
en Vaucluse en 2021

1.5 L'IMPLANTATION

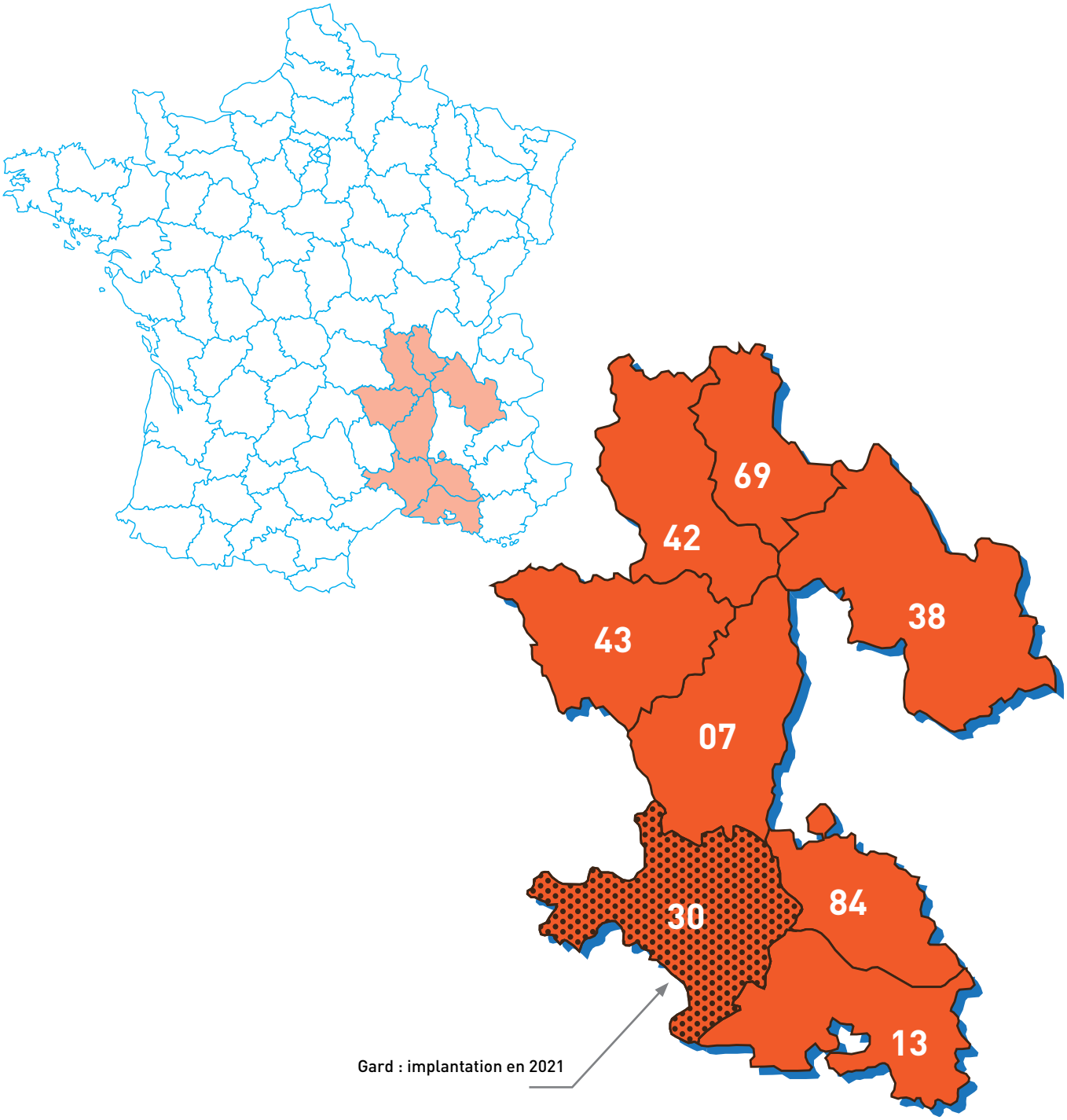

1.6 LES DATES CLÉS

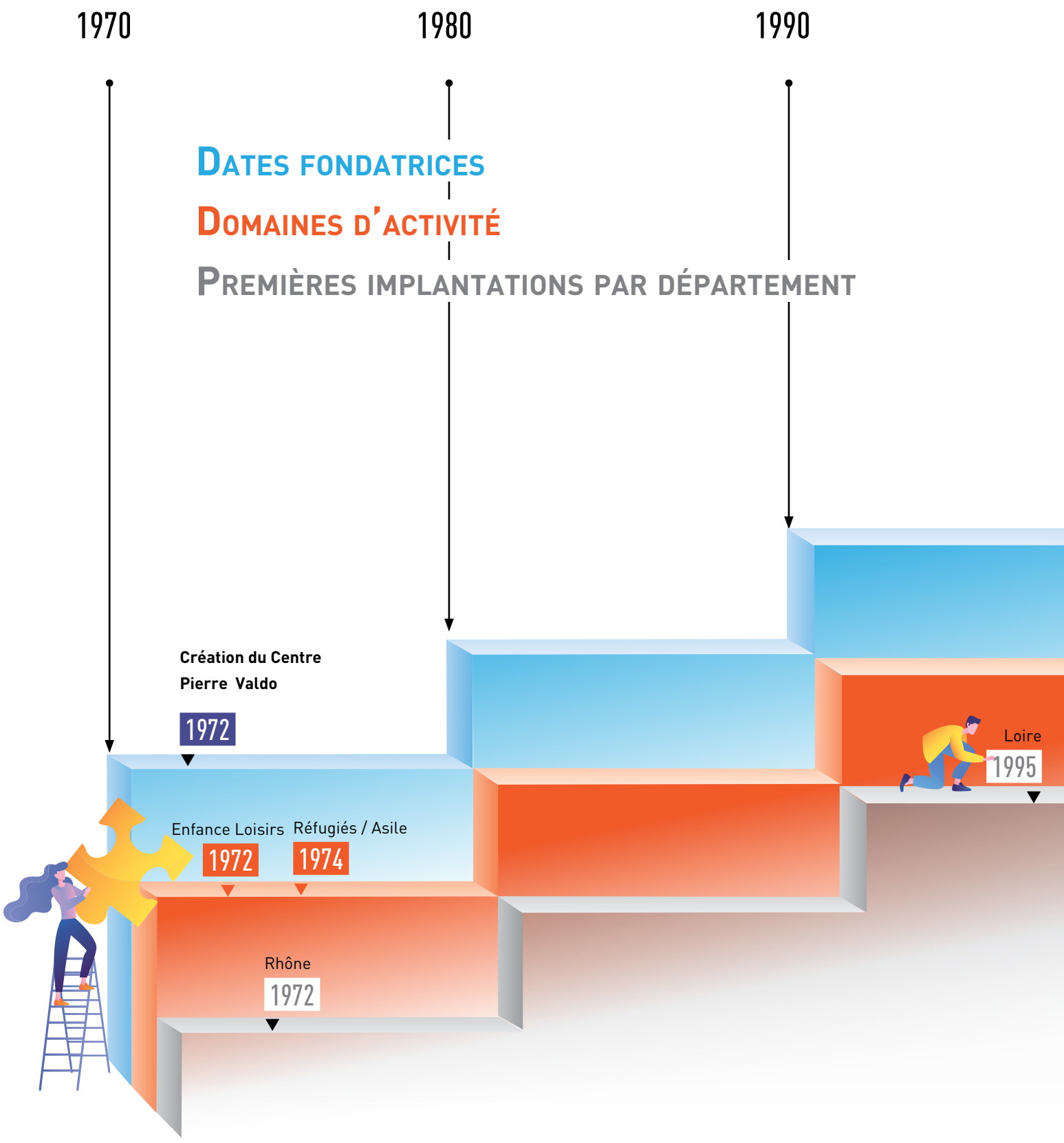

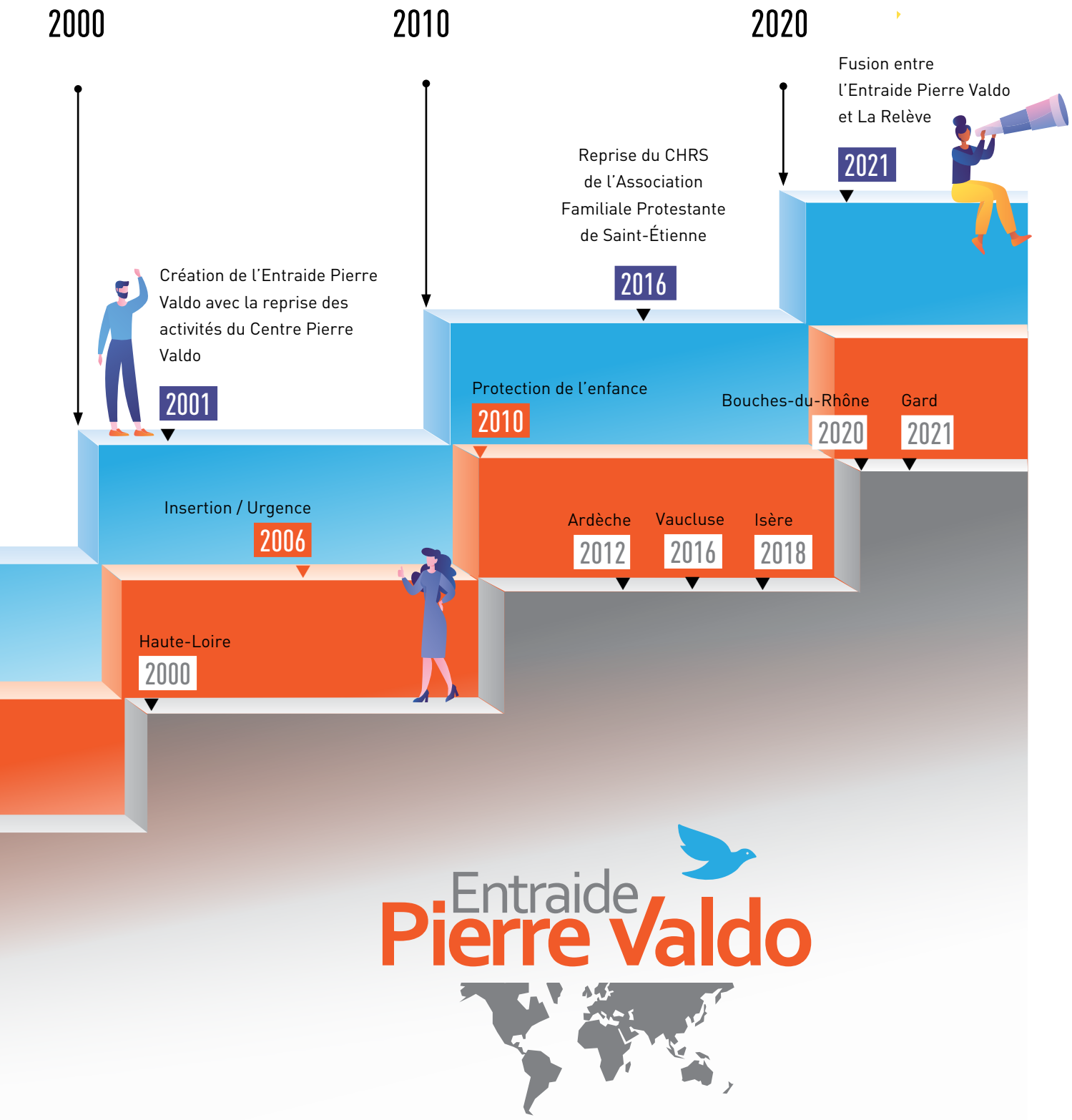
2000
2010
2020
Fusion entre l'Entraide Pierre Valdo et La Relève
2021
Reprise du CHRS de l'Association Familiale Protestante de Saint-Étienne
2016
Création de l'Entraide Pierre Valdo avec la reprise des activités du Centre Pierre Valdo
2001
Protection de l'enfance
2010
Bouches-du-Rhône
2020
Gard
2021
Insertion / Urgence
2006
Ardèche
2012
Vaucluse
2016
Isère
2018
Haute-Loire
2000
Entraide
Pierre Valdo

1.7 LA VIE ASSOCIATIVE

Les administrateurs ont poursuivi leurs travaux durant l'année 2021 en se réunissant régulièrement pour élaborer et suivre les orientations stratégiques de l'association.

Ce sont 8 administrateurs bénévoles qui ont donné vie à 7 conseils d'administration réunis à une fréquence bimestrielle. Le bureau de l'association, composé de 5 membres du conseil d'administration (présidente, vice-président, trésorier, secrétaire, trésorier adjoint), s'est réuni 21 fois avec une fréquence bimensuelle.
Les thématiques abordées ont trait aux principaux choix stratégiques à acter - en particulier lors du lancement de nouveaux établissements ou services, au pilotage de l'association dans ses activités existantes et à la structuration à venir - notamment avec la prise en compte du développement des actions menées.
Le conseil d'administration a soutenu les professionnels dans les choix à réaliser au moment de l'ouverture de nouveaux sites et l'intervention dans des domaines parfois nouveaux. En particulier, pour l'année 2021, il faut souligner l'intégration des salariés de l'ancienne association La Relève sur le département de l'Isère et la poursuite des actions pour les personnes confrontées à l'épidémie de Covid-19.

Le conseil d'administration a ainsi accompagné l'évolution de l'association dans des champs qui font référence à l'urgence sociale et au traitement de situations sensibles. Pour ce faire, grâce au travail quotidien de l'ensemble des salariés au plus près des personnes prises en charge, l'association a pu compter sur la confiance et l'appui des pouvoirs publics et des collectivités locales.

Réunion du bureau

La fusion Entraide Pierre Valdo / La Relève au 1er janvier 2021

Après une période en mandat de gestion sur le second semestre de 2020, les deux associations ont tenu chacune en décembre 2020 une assemblée générale extraordinaire, ce qui a permis d'acter juridiquement le traité de fusion-absorption, devenu effectif au 1er janvier 2021.

Dans ce cadre, ce sont 35 salariés de La Relève qui ont rejoint l'Entraide Pierre Valdo au 1er janvier 2021. Le moment est important pour l'histoire institutionnelle des deux associations qui intervenaient sur les mêmes champs d'activité. Cette fusion a ouvert de nombreuses perspectives pour renforcer nos actions d'accompagnement social et d'hébergement des publics vulnérables en Isère.

Ce projet s'appuie sur les 67 ans d'expérience de La Relève sur le territoire Isérois. Il est aussi l'occasion d'intégrer l'un des anciens administrateurs de la Relève au conseil d'administration de l'Entraide Pierre Valdo et de ce fait d'œuvrer au renforcement de l'entité associative.

L'évolution de la direction de l'association

Le conseil d'administration a décidé au cours de l'année de faire évoluer la direction de l'association. Ainsi, la direction générale est désormais occupée par un seul directeur général. En même temps, un poste de délégué général, en charge de la vie associative et des relations sociales, et un poste de directrice des ressources humaines ont été créés.

Cette évolution représente une constante adaptation de l'association à son développement et le renforcement du service rendu par le siège à l'ensemble des sites d'activités présents sur le territoire.

Le dialogue social

Tout au long de l'année, l'association a été sollicitée dans sa fonction d'employeur pour assurer le dialogue social avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP). Les réunions mensuelles avec le Conseil Social et Économique (CSE), corps intermédiaire par excellence, ont permis d'échanger sur les thématiques qui questionnent les salariés et d'assurer des allers-retours avec eux par le biais de cette instance dont c'est la vocation.
Par ailleurs, 3 accords d'entreprises ont été signés en 2021 avec la délégation syndicale : en octobre sur la mise en place de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail ainsi que sur les heures de délégations des élus du CSE ; en novembre sur le versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

L'organisation comptable

L'association a décidé de pérenniser les postes au sein du service comptable et de s'adjoindre une seconde cheffe de service de manière à renforcer les moyens humains dans ce secteur qui doit assurer, pour l'ensemble des établissements et services de l'association, la rigueur qui sied à tout gestionnaire de fonds publics.

Dans ce même élan, un travail de fond a été engagé, en lien avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes, pour faire évoluer les outils et les procédures et les rendre adaptés à la taille de l'association. Il s'agit de soutenir les actions de terrain au moyen d'un service rendu par le siège au travers d'une mutualisation des ressources spécialisées en matière comptable.

Les enjeux immobiliers

Parmi les principales missions de l'Entraide Pierre Valdo figure l'hébergement des personnes ne disposant pas d'un domicile, qu'elles soient dans un parcours d'asile ou en insertion sociale. Pour assurer la mise à l'abri de ces populations, l'association s'appuie sur un partenariat de longue date avec les bailleurs sociaux implantés et reconnus sur l'ensemble de nos territoires d'intervention. Les logements du parc privé sont également mobilisés, en particulier pour assurer une mixité de peuplement dans les divers lieux d'habitat.
Néanmoins, depuis quelques années se pose avec acuité la problématique de la captation des logements pour répondre aux besoins d'hébergement des personnes dont nous avons la charge. En effet, sans logements à disposition, nous ne pouvons faire aboutir des actions qui restent alors au stade de projet.

À cela s'ajoute le coût particulièrement élevé du locatif sur des territoires où le logement est en tension, générant des frais de gestion conséquents au détriment d'autres prestations.
À partir de ce constat, l'association a décidé de se doter d'un immobilier propre en acquérant des biens qu'elle met à disposition des personnes prises en charge. Cette approche se conjugue avec des projets d'envergure menés en étroit lien avec des bailleurs sociaux pour la réhabilitation d'immeubles et leur prise en gestion avec des baux de longue durée.

La première opération menée par l'association date de 2015 lorsqu'il a été décidé d'acheter le site de La Tour-en-Jarez dans la Loire, loué depuis 2012 et auparavant. Le site de cette ancienne maison de retraite est dédié au Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de la Métropole de Saint-Étienne avec une capacité d'accueil moyenne de 160 personnes. En 2021, des travaux de rénovation ont été lancés pour transformer les installations et créer de nouvelles chambres, en particulier 6 à destination de personnes à mobilité réduite.

Le CADA à la Tour-en-Jarez aujourd'hui

Le projet de rénovation

En 2018, l'association a acquis un ancien établissement pour jeunes handicapés situé à Saint-Thurin dans la Loire. D'une capacité d'accueil de 50 personnes, ce bâtiment s'inscrit dans un projet plus large à l'échelle du Canton de Boën-sur-Lignon. En effet, la première installation sur ce canton s'est réalisée dans les locaux de l'ancien hôpital local qui fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation par le bailleur départemental Loire Habitat.

2021 a marqué le lancement concomitant d'opérations en vue d'une installation pérenne de l'association sur ce territoire. D'une part, à Saint-Thurin des travaux de rénovation portés par notre association augmenteront la capacité du site et le transformer pour une activité exclusivement dédiée à l'hébergement. D'autre part, les travaux sur l'ancien hôpital local de Boën-sur-Lignon ont démarré : le bâtiment réhabilité accueillera en 2023 sous l'égide de la mairie, une maison de santé et une maison des associations offrant des services à l'ensemble de la population résidente sur la commune et aux alentours ainsi que 87 demandeurs d'asile hébergés par notre association.

En Vaucluse, l'association a abouti au cours de l'année 2021 à l'achat d'une ancienne résidence étudiante, où l'Entraide Pierre Valdo était présente depuis 3 ans en qualité de locataire, située en centre-ville d'Avignon, d'une capacité de 200 personnes. L'avantage de ce type de bien est de disposer d'une structure apte à héberger divers types de publics et d'offrir une réponse modulable aux besoins locaux.

Cette acquisition marque la volonté de l'association de s'implanter durablement sur ce territoire qui représente aujourd'hui environ un quart de nos activités.

Enfin, suite à la fusion opérée avec l'association La Relève, l'Entraide Pierre Valdo a repris un bâti à Échirolles (site « Octant ») qui accueille des bureaux pour les salariés. L'association poursuit le remboursement de l'emprunt contracté par La Relève pour l'acquisition du bien.
En perspective, l'association compte poursuivre ses investissements immobiliers dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'accueil des personnes hébergées et de pérenniser ses implantations dans les territoires d'intervention.
En particulier, un projet est en cours de réflexion sur notre site d'Andrézieux-Bouthéon dans la Loire, de propriété de Loire Habitat, pour réaliser une nouvelle construction d'une capacité de 200 places.

La Relève : 67 ans d'histoire

C'est en **1953** que quatre hommes et deux femmes rédigent les statuts d'une association loi 1901 fondée sur l'initiative de visiteurs et visiteuses de prison, avec l'active collaboration de l'assistante sociale de la maison d'arrêt de Grenoble, la prison Saint-Joseph. Cette association prend pour nom « La Relève » et son but est d'apporter assistance morale et matérielle aux libérés définitifs ou conditionnels.

Les locaux de l'association sont alors à Grenoble, 11 rue Charles Testoud, dans un bâti mis à disposition par la municipalité. En **1955**, le foyer obtient l'agrément de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).
Au début des années 80, un premier éducateur est recruté. Il est rejoint par un second éducateur en 1983.

Progressivement, la typologie du public se modifie : les sortants de prison ne sont plus les seules personnes accueillies au centre.

À partir de **1994**, de nombreux changements font entrer La Relève dans une ère nouvelle. Après 40 années de fonctionnement en internat, l'accueil se fait désormais au sein de studios en ville. Il est alors nécessaire d'inventer un nouvel accompagnement social. Une éducatrice est recrutée afin de prêter main forte à l'équipe éducative.

À partir de **1999**, lors de la crise du Kosovo, La Relève intervient également dans le champ de l'asile. Pendant une décennie, elle est notamment en charge de la Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile (SPADA) de l'Isère. L'association gère un nombre croissant d'établissements et de dispositifs (asile, insertion, urgence, service de repas).
En 2014-2015, l'association emploie jusqu'à 70 professionnels.

En juillet **2020**, dans le cadre du rapprochement conduit entre les deux associations, un mandat de gestion est confié à l'Entraide Pierre Valdo pour assurer la direction opérationnelle de La Relève qui pilote de nombreuses activités d'accompagnement et d'hébergement (gestion de 243 appartements en diffus dans l'agglomération grenobloise avec des bureaux professionnels sur deux sites situés à Echirolles : « Octant » depuis 2009 et « Isard » depuis 2019.

2 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

Crédit : iStock

Si les aléas du Covid-19 ne sont pas encore totalement derrière nous, 2021 apparaît à bien des égards comme une année de relance et, quoi qu'il en soit, comme une étape importante dans le développement de l'association. Suite au processus de rapprochement engagé en 2020 au travers d'un mandat de gestion, l'Entraide Pierre Valdo et La Relève ont officiellement fusionné au 1er janvier 2021. Cette fusion a ouvert de nombreuses perspectives pour renforcer, toujours dans une logique d'amélioration, les actions d'accompagnement social et d'hébergement des publics vulnérables dans la Métropole de Grenoble et dans le département Isérois.

Plus largement, sur fond de **reprise de la demande d'asile** et de persistance de la situation sanitaire liée au Covid-19, l'Entraide Pierre Valdo est restée durant toute l'année 2021 présente et très active auprès des ménages et des personnes qui lui ont été confiés. Face à des besoins toujours prégnants, les pouvoirs publics ont ainsi renouvelé leur confiance dans l'association et dans sa capacité à proposer des solutions, y compris face à des situations inopinées : appui à la campagne de vaccination Covid-19, accueil de ressortissants afghans suite à l'évacuation de Kaboul en plein été, etc.

L'Entraide Pierre Valdo a continué par ailleurs à consolider, pérenniser et développer ses établissements et dispositifs sur l'ensemble de ses territoires d'implantation en Auvergne-Rhône-Alpes - singulièrement en Isère suite à la **fusion avec La Relève**, en Provence-Alpes-Côte d'Azur - notamment dans les **Bouches-du-Rhône**, et en Occitanie avec l'implantation nouvelle de l'association dans le **département du Gard**.

L'année 2021 a vu également le renforcement de la dynamique de l'association avec des **projets innovants** et des **partenariats structurants** menés au niveau local, (inter)régional et européen.

Enfin, à l'occasion de la mise en place d'une **nouvelle gouvernance** à compter du 1er octobre 2021, le directeur général de l'association a réalisé sur plusieurs semaines une série de déplacements auprès de l'ensemble des pôles. Les rencontres et les échanges avec les équipes ont permis de tirer des enseignements de la période Covid-19 et surtout, de **se projeter résolument vers l'avenir.**

2.1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LA REPRISE DE LA DEMANDE D'ASILE EN FRANCE ET LA STABILITÉ DU TAUX DE PROTECTION EN 2021

En 2021, 121 554 demandes - mineurs compris - ont été formulées en Guichets Uniques de Demandes d'Asile (GUDA). Cela représente une hausse de 30,3 % par rapport l'année précédente, marquée par le Covid-19, mais sans atteindre le nombre de demandes déposées en 2019 (151 283). L'Afghanistan, la Côte d'Ivoire, le Bangladesh, la Guinée et la Turquie sont les premiers pays de provenance des premières demandes d'asile.

L'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) et la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) ont prononcé 54 094 décisions accordant un statut de protection (réfugié ou protection subsidiaire, hors mineurs accompagnants), soit une hausse de 62,9 % par rapport à 2020. Le taux synthétique de protection (décisions de protection par rapport au nombre de demandes) s'établit à 39 %.

2.1.1 La demande d'asile (OFPRA & CNDA)

Source : ministère de l'Intérieur, Direction Générale des Étrangers en France (DGEF)

On constate en 2021 une reprise du nombre de demandes d'asile et des décisions prises à ce sujet avec 104 577 premières demandes et 16 977 demandes de réexamen formulées en GUDA. Il faut ajouter 12 931 demandes formulées par ailleurs, notamment à la suite de la requalification de procédures, Dublin & réinstallation notamment.

Un taux de protection qui reste stable
Le total des décisions d'accord (OFPRA + CNDA) en 2021 s'élève à 54 094, soit une hausse de 62,9 % par rapport à 2020. Comme indiqué plus haut, le taux synthétique de protection est de 39,0 %, quasi-stable (+ 0,1 point).

Au niveau de l'OFPRA

En 2021, 103 011 demandes ont été enregistrées à l'OFPRA soit une hausse de 6,8 % par rapport à 2020. On note par ailleurs une forte augmentation des décisions prises (+ 55,4 % = 139 513 décisions, niveau jamais atteint par l'Office par le passé), tout comme une hausse encore plus marquée des décisions d'accord (+ 70,8 % = 35 636, contre 20 866 en 2020).

Au niveau de la CNDA

Concernant la CNDA, ce sont 68 403 décisions qui ont été prises, soit + 62,8 % par rapport à 2020 dont 15 112 annulations (accords de protection en seconde instance). À cela s'ajoutent 3 346 protections accordées par l'OFPRA à des mineurs à la suite d'annulation prononcées par la CNDA pour des majeurs accompagnants.

Évolution dans le temps (depuis 2003)

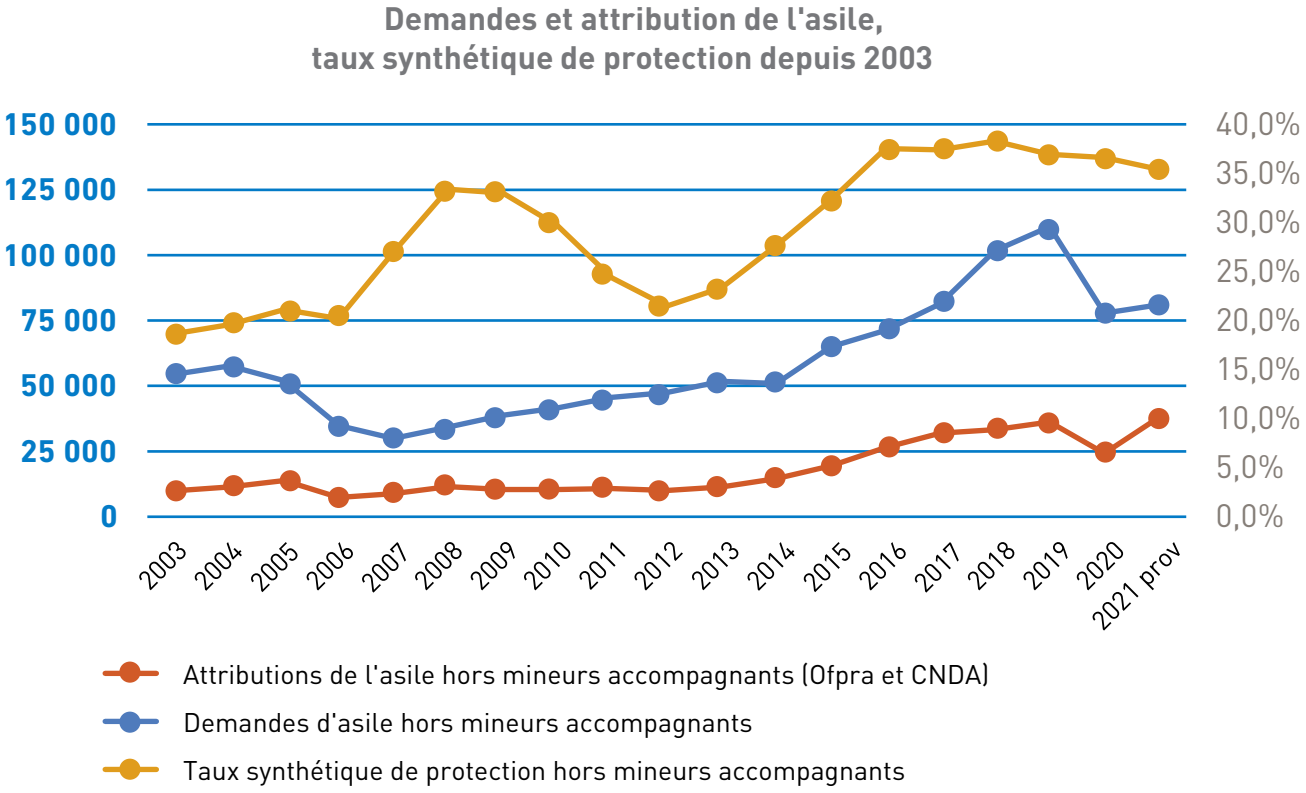

2.1.2 Les principaux pays de provenance en 2021

En 2021, les premiers pays de provenance des primo-demandeurs d'asile en GUDA furent l'Afghanistan, la Côte d'Ivoire, le Bangladesh, la Guinée et la Turquie. La Géorgie figurait à nouveau dans le classement des 10 premiers pays concernés.

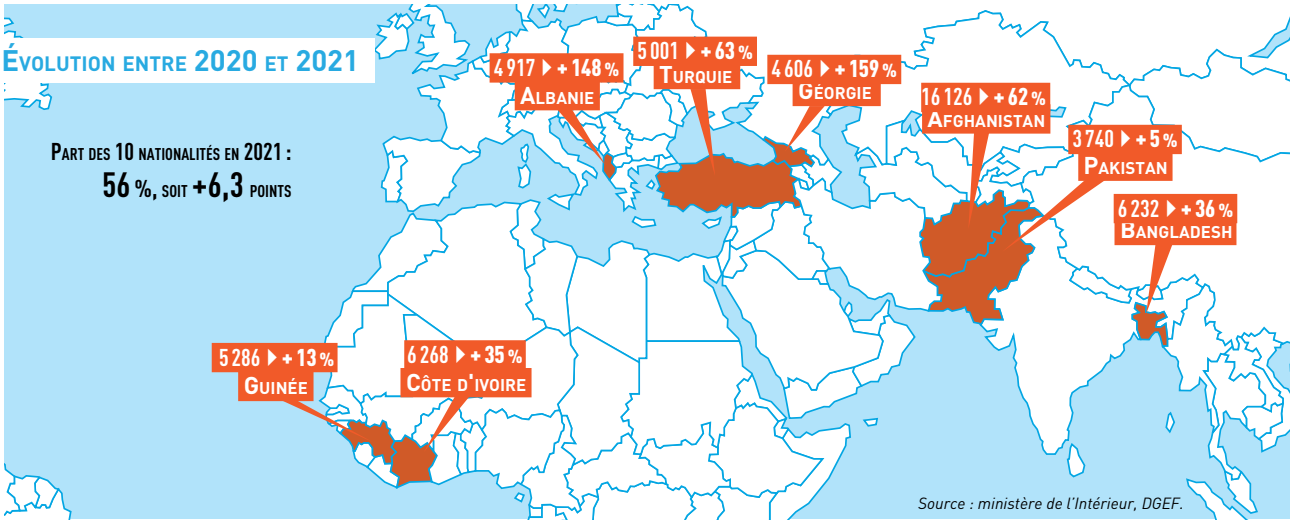

2.2 L'IMPLICATION DE L'ASSOCIATION DANS LA GESTION DE LA SITUATION SANITAIRE COVID-19

Dès l'émergence de la crise sanitaire au printemps 2020, l'Entraide Pierre Valdo avait déjà su répondre avec réactivité à des besoins nouveaux et urgents. Après l'ouverture de places de Centres d'Hébergement Spécialisé (CHS) pour malades non graves du Covid-19 sur plusieurs départements, l'association a été sollicitée tout au long de l'année 2021 pour mettre sur pied de nouvelles actions dans le champ sanitaire, singulièrement en Vaucluse.

FOCUS

LA GESTION DE LA CELLULE TERRITORIALE D'APPUI À L'ISOLEMENT (CTAI) EN VAUCLUSE

Dans le cadre de la stratégie « Tester-Alerter-Protéger », les pouvoirs publics ont cherché à faciliter l'isolement des personnes dès l'apparition des premiers symptômes en proposant de façon systématique un soutien adapté. À partir de fin janvier 2021, l'association a ainsi assuré en Vaucluse les fonctions d'accompagnement social, matériel et psychologique de la CTAI créée en 2020 par la préfecture.

Cet appui consiste à proposer : un hébergement temporaire permettant aux personnes d'être isolées afin de ne pas contaminer les membres de leur entourage ; un service de portage de repas/courses à domicile / médicaments ; des solutions de garde d'enfants ou de proches ; une aide à la réalisation de démarches administratives ; un accompagnement lié à des difficultés résultant de la perte de revenus ; un soutien psychologique. La CTAI est opérationnelle 7 / 7. Elle se charge de mettre en relation les personnes malades avec les interlocuteurs susceptibles de répondre à leurs besoins.

La CTAI 84 gérée par l'Entraide Pierre Valdo a reçu la visite de M. le préfet de Vaucluse le 12 mars 2021.

FOCUS

LA PARTICIPATION À LA MONTÉE EN CAPACITÉ ET AU FONCTIONNEMENT DU GRAND CENTRE DE VACCINATION DÉPARTEMENTAL EN VAUCLUSE

Dans le cadre de l'accélération de la campagne de vaccination en France, le gouvernement a décidé au printemps 2021 la mise en place rapide de Grands Centres de Vaccination (GCV). En Vaucluse, les services de l'État ont ainsi demandé à l'association, qui gérait déjà avec succès un CHS et la CTAI, de participer à la création et au fonctionnement dans la durée du centre de vaccination départemental ouvert en Avignon à compter d'avril.

Le centre est piloté par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Dans le cadre de la coordination et de la répartition des rôles entre les différents acteurs (SDIS, département, ARS, etc.), l'Entraide Pierre Valdo a été missionnée pour :

- Produire chaque jour :
  - ➡ le planning des rendez-vous à partir de la plate-forme MAÏIA remplie en ligne par les bénéficiaires et par les standardistes du département ;
  - ➡ le planning des soignants volontaires.
- Assurer, dans la durée, le lien avec les personnels de santé de Vaucluse qui participent à l'action.
- Commander quotidiennement les doses de vaccins nécessaires.
- Sur le site du GCV, assurer une présence permanente pour participer à la vie courante et à la fluidité des accueils.

Le fonctionnement a été ajusté au fur et à mesure de la montée en capacité du centre qui accueille jusqu'à 1 000 personnes par jour.

FOCUS

LES CENTRES DE VACCINATION ÉPHÉMÈRES

En parallèle du GCV, l'association a participé durant l'été 2021 au fonctionnement d'un centre de vaccination ouvert temporairement pour le temps du Festival d'Avignon, dans des locaux mis à disposition par l'Université.
Ce centre a reçu la visite de M^me^ la ministre de la Culture le 5 juillet 2021. Un autre centre a été mis en œuvre dans les locaux de l'Université d'Avignon pendant un mois, à l'occasion de la rentrée. Il a fait l'objet d'une visite de Mme la ministre de l'Enseignement supérieur le 2 septembre 2021.
Enfin, toujours dans le cadre de ces missions d'intérêt général, l'Entraide Pierre Valdo est intervenue dans le fonctionnement d'un 4^e^ centre de vaccination. Dans la zone commerciale d'Avignon Courtine, un centre éphémère a ainsi permis de faciliter l'accès à la vaccination de publics précaires présents dans ce secteur.

2. 3 L'ACCUEIL DE RESSORTISSANTS AFGHANS DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE (OPÉRATION APAGAN)

Fin août 2021, l'association a été sollicitée par les services de l'État afin de participer à l'opération APAGAN consistant à l'évacuation de ressortissants afghans de Kaboul vers la France. Elle a ainsi accueilli, dans la nuit du 24 au 25 août, 42 afghans à l'aéroport de Roissy puis en hébergement hôtelier dans l'agglomération grenobloise.

Grâce à la mobilisation conjointe de l'équipe du pôle Innovation / Développement / Communication (IDC) et de salariés du pôle Isère (CADA / HUDA / CPH) qui se sont portés volontaires, l'Entraide Pierre Valdo a été en capacité d'accueillir, de rassurer et d'accompagner pendant environ deux semaines ces ménages très vulnérables, parfois francophones ou anglophones, qui ont été pris en charge avec succès dans des délais extrêmement contraints.

En lien avec la direction territoriale de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), les ressortissants afghans ont pu passer très vite en GUDA pour que leur situation individuelle puisse être étudiée en urgence. La grande majorité des ménages a été réorientée dans le Dispositif National d'Accueil (DNA), en Isère et dans d'autres départements limitrophes. Certaines personnes ont pu rejoindre des proches résidant déjà en France avec le statut de Bénéficiaire de la Protection Internationale (BPI).

Cette action a pu susciter l'intérêt des médias nationaux et locaux mais la nécessité impérieuse de protéger les personnes supposait de mener ces accueils avec une grande discrétion et en coordination très étroite avec les services de l'État en Isère.

Le 29 novembre à Paris, la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (DIAIR) a organisé une rencontre conviviale avec les opérateurs impliqués dans cette opération pilotée nationalement. À cette occasion, M. le préfet délégué interministériel et Mme la directrice de l'asile de la DGEF ont eu l'occasion de remercier plus spécialement l'action et la réactivité de l'Entraide Pierre Valdo et de ses professionnels.

Cette action illustre de façon exemplaire les valeurs, le sens de l'engagement et les compétences qui sont développées dans l'association par ses équipes au sein des pôles opérationnels et du siège.

2. 4 LA CONSOLIDATION DES DISPOSITIFS EXISTANTS ET LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS INNOVANTES

Tout au long de l'année 2021, l'association s'est concentrée sur les grands objectifs identifiés pour renforcer ses activités et ce, au service des différents publics qui lui sont confiés. Les efforts principaux ont porté sur :

- La **poursuite de la structuration** de l'Entraide Pierre Valdo sur ses pôles et territoires d'implantation.
- La **consolidation du maillage des établissements et dispositifs** afin de **renforcer et pérenniser les équipes** et de favoriser les synergies dans les différents domaines d'expertise de l'association.
- La poursuite des actions portées pour **innover dans les projets, dynamiser l'intégration des réfugiés et développer les partenariats structurants ou locaux.**

2.4.1 Panorama des nouveautés en 2021

- Assurer la reprise de l'ensemble des activités de **La Relève** en Isère (cf. infra).

- Renouveler et étendre les agréments octroyés par l'État pour les activités qui relèvent de l'Ingénierie Sociale, Financière et Technique (ISFT) et de l'Intermédiation Locative / Gestion Locative Sociale (IML-GLS). Pour les 5 années à venir, l'association dispose dès lors de ces agréments dans les deux régions ARA et PACA sur les départements suivants : Ardèche, Loire, Haute-Loire, Rhône, Isère, Vaucluse et Bouches-du-Rhône).

- Doubler la capacité d'accueil du Centre d'Accueil et d'Examen des Situations **(CAES) à Grenoble** : passage de 50 à 100 places.

- Participer dans la Loire au renforcement du parc du DNA en permettant par ailleurs un meilleur équilibre géographique : + 30 places en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile **(CADA) à Saint-Didier-sur-Rochefort** et + 30 places d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) dans l'arrondissement de Montbrison.

- Transformer dans la Loire les 30 places du Dispositif d'Orientation et d'Hébergement Spécialisé (DOHS) en HUDA.

- Renforcer le service IML de l'association dans la Loire, avec désormais 25 appartements soit + 6 nouveaux appartements via des baux privés.

- Accroitre sensiblement le nombre de places agréées **HUDA dans les Bouches-du Rhône** : passage de 163 à 402 places.

- Doubler la capacité d'accueil de la **Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) généraliste en Vaucluse** : agrément pour ouvrir 2 nouvelles unités de 6 places chacune dans le cadre de la protection de l'enfance généraliste. Depuis lors, l'établissement offre ainsi un total de 24 places MECS généralistes (4 unités de 6 enfants / jeunes) en plus des places MECS Mineurs Non Accompagnés (MNA).

- Étendre le projet Autonomie Insertion Logement Emploi (AILE) 42 à la Haute-Loire : l'action **AILE 43** a débuté en octobre 2021.

- Concevoir et lancer le **projet innovant MATER 42** avec 21 places dans l'agglomération stéphanoise dédiées aux femmes enceintes ou en post-accouchement et à leurs enfants.

- Développer dans le département du Gard une nouvelle action d'Accompagnement Global pour l'Intégration des réfugiés vers le Logement : dispositif **AGIL 30**.

- Réaliser dans les Bouches-du-Rhône le **diagnostic pré-opérationnel en vue du déploiement du programme d'Accompagnement Global et Individualisé pour l'intégration des Réfugiés (AGIR) 13 vers le logement et l'emploi** durables.

- Continuer à assurer la coordination, dans les régions AURA et PACA, de la **réinstallation des BPI** (programme non permanent) tout en renforçant les partenariats afférents (ex : portage d'un consortium d'opérateurs en AURA.

- Poursuivre la **réinstallation Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR)** avec le dispositif RéPI en Haute-Loire.

- Équiper en ordinateurs portables et former 150 BPI dans le cadre du **projet NUM'R d'inclusion numérique** financé par la DIAIR.

- Obtenir des premiers financements innovants pour le **projet d'écomobilité « 2 roues vertes pour l'emploi » en Haute–Loire** : 1re subvention obtenue du Crédit Agricole Loire / Haute-Loire.

- Développer avec la **Métropole de Lyon** un projet sur la commune de La Mulatière (site **« L'Armoise »**) afin de pouvoir mobiliser, début 2022, 30 places BPI pour le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) 69 et 20 places pour le dispositif MNA du Rhône : ce projet sera mené jusqu'à fin 2023, date à laquelle le bâti devra être rendu au bailleur GrandLyon Habitat.

L'année 2021 correspond aussi à la fin de la réinstallation menée en Lozère (site de Villefort fermé fin octobre) et à la fin des accompagnements du programme **ACZI** (3 ménages de **femmes yezedi et leurs enfants**). En collaboration avec ACZI, l'Entraide Pierre Valdo a par ailleurs été associée à une rencontre organisée le 26 mai 2021, à Paris au ministère de l'Intérieur par Mme la ministre déléguée chargée de la Citoyenneté, en lien avec Nadia Mourad, prix Nobel de la paix 2018.

En fin d'année 2021, l'association a également opéré la fermeture de 50 places d'urgence hôtelières mobilisées alors sur le **site Paris-Nice** à Grenoble. Ce mouvement accompagne les efforts portés par l'association pour **réduire la part des dispositifs hôteliers au profit des activités d'hébergement permettant d'enclencher et de mener un travail d'insertion.**

FOCUS

LES ACTIVITÉS DE LA RELÈVE REPRISES EN ISÈRE AU 1ER JANVIER 2021

Activités de La Relève au moment de la fusion :

- Un CHRS insertion (26 hommes isolés).
- Un hébergement d'insertion hors CHRS (6 ménages).
- Un dispositif d'intermédiation Locative - IML (30 ménages accompagnés).
- Un CHRS urgence (14 places pour familles avec enfants).
- Un Centre Hébergement d'Urgence pérenne (165 places).
- Un CPH de 50 places.
- Un CADA de 100 places.
- 340 places HUDA.
- Un partenariat avec l'HUDA AFPA de Pont de Claix pour l'accompagnement de 35 demandeurs d'asile (isolés).

Cette reprise des activités s'est accompagnée notamment par : l'équipement des salariés en téléphonie et informatique ; l'augmentation et le renouvellement de la flotte de véhicules ; un rééquilibrage de l'encadrement de proximité ; la mise en place de formations collectives, etc.
Aujourd'hui, l'association et son pôle Isère continuent le travail sur les outils et les procédures ainsi que sur l'harmonisation des pratiques : accompagnement global, visites à domicile (VAD), etc.

Malgré la situation sanitaire liée au Covid-19, il s'agit, enfin, de saisir aussi toutes les opportunités qui permettent de renforcer la culture commune au sein des différentes équipes de l'Entraide Pierre Valdo dans le département isérois.

FOCUS

LE DÉPARTEMENT DU GARD, NOUVEAU TERRITOIRE D'IMPLANTATION DE L'ASSOCIATION

En appui des services de l'État, l'association a débuté à l'automne 2021 une nouvelle activité dans le département du Gard, en région Occitanie.
En articulation avec le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation du Gard (SIAO 30) et en mobilisant l'ensemble des leviers et dispositifs existants (résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs, colocations, mobilisation du parc privé, etc.), l'objectif est de faciliter le relogement des réfugiés sur le territoire gardois.
Le dispositif AGIL 30 (Accompagnement Global pour l'Intégration des réfugiés vers le Logement) avec une capacité initiale pour 50 BPI), est destiné en priorité aux BPI vulnérables qui nécessitent un travail spécifique pour garantir l'entrée et le maintien dans le logement : jeunes de moins de 25 ans, personnes isolées, situations de handicap, etc.

L'animation de la Coordination Réfugiés Rhône-Alpes-Auvergne (CORRA) et la participation à la concertation menée autour du Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (SRADAR) 2021-2023

L'Entraide Pierre Valdo porte de longue date l'animation et la coordination de la CORRA, qui a pu répondre en 2021 aux attentes des services de l'État en région (SGAR) dans le cadre de la préparation du « SRADAR 2021-2023 ».
La CORRA a ainsi été invitée pour prendre connaissance du projet de schéma, en débattre et le proposer aux membres de la Coordination pour avis.
Après concertation, une partie des membres s'est mobilisée pour représenter les opérateurs dans la Commission de concertation du SRADAR qui s'est tenue le 1er décembre 2021 pour valider ledit schéma. La CORRA était représentée par son coordonnateur.

2.4.2 Focus sur des projets innovants développés en 2021

Le projet MATER 42 pour des femmes en pré- ou post-maternité sans solution de logement ou d'hébergement

Suite à un appel à projets national décliné dans la Loire par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) 42, l'association a ouvert à Saint-Étienne un dispositif innovant de 21 places en diffus. Les places sont destinées à l'accueil et à l'hébergement pour une durée limitée des femmes en pré et post-accouchement, sans domicile fixe, qui ont été signalées pour leur vulnérabilité. Ces places peuvent aussi être amenées à accueillir les éventuels conjoints et fratries. Elles s'adressent en priorité aux femmes avec nourrisson(s) et aux femmes enceintes non prises en charge par l'hébergement généraliste ou spécialisé.
Le pôle 3 de l'association a été chargé de piloter le dispositif MATER 42 dont les bureaux sont localisés sur le site « Colette » à Saint-Étienne.

Le Projet NUM'R d'inclusion numérique des BPI mené avec le soutien de la DIAIR

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

Suite à un appel à projets national, l'association a été retenue fin 2020 par la DIAIR pour développer un projet innovant sur 12 mois, de décembre 2020 à novembre 2021. Le projet NUM'R avait pour objectif de renforcer l'inclusion numérique des BPI, au service d'une intégration réussie en France. Concrètement, le projet a permis d'équiper, de former et d'apporter une assistance sur mesure à 150 réfugiés sur 7 départements (Rhône, Loire, Haute-Loire, Isère, Ardèche, Lozère, Vaucluse). NUM'R s'adressait aux réfugiés hébergés en CPH mais aussi aux BPI des autres dispositifs d'intégration. Dans le cadre d'un contrat individuel d'accompagnement, les bénéficiaires ont pu accéder à du matériel performant, reconditionné et acquis à tarif solidaire auprès d'un partenaire écocitoyen & écoresponsable :

AfB social & green IT

Grâce à l'engagement et à l'enthousiasme de jeunes Volontaires du Service Civique (VSC) mobilisés pour NUM'R au sein des CPH, le projet a renforcé l'association dans sa volonté de lutter contre la fracture numérique. Ainsi, avec l'appui du pôle IDC, les VSC ont réalisé ensemble un blog-ressources innovant. Conçu pour les BPI, ce site internet pourra servir plus largement au développement de nouvelles actions dans ce domaine crucial pour l'intégration et l'insertion (apprentissage en ligne du français, autonomie dans les démarches administratives de plus en plus souvent dématérialisées, meilleur accès à la formation et à l'emploi, etc.).

Réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel dans la perspective du déploiement d'un programme AGIR dans les Bouches-du-Rhône

Dans le cadre d'un appel à projets de la DDETS 13, l'association a été retenue fin octobre 2021 pour produire dans des délais contraints le diagnostic pré-opérationnel du déploiement du futur programme AGIR dans le département des Bouches-du-Rhône (durée du projet : 2 mois). Pour cette mission d'étude contextualisée, l'Entraide Pierre Valdo s'est appuyée sur des compétences spécifiques en faisant appel à trois universitaires. Une restitution a ensuite été produite à l'endroit de l'ensemble des parties prenantes.

Construction d'un projet partenarial d'écomobilité en Haute-Loire

L'association a été sollicitée par des partenaires locaux en Haute-Loire dans le cadre d'un projet innovant s'inscrivant dans la filière des contrats d'économie d'énergie portée par le ministère de la Transition écologique. Le projet global « 2 roues vertes pour l'emploi » est ainsi en cours de développement pour répondre à un besoin du tissu économique local et pallier le manque de mobilité. Pour l'association, il s'agit de développer un service d'utilité sociale et environnementale portant sur les axes suivants :

- Faciliter la mobilité à 2 roues pour les réfugiés et l'ensemble de la population sur les territoires où est implantée l'association en Haute-Loire.
- Favoriser l'inclusion professionnelle des demandeurs d'emploi, dont les réfugiés, en lien avec les partenaires de l'insertion.
- Promouvoir l'égalité d'accès à la mobilité sur le territoire.
- Établir un partenariat pour une alternative à la mobilité en période hivernale où la pratique du 2 roues est délicate.
- Développer le « multimodal » (train + scooters ou vélo-électrique).
- Participer au développement de la mobilité verte du quotidien et favoriser ainsi l'insertion des personnes dans leur environnement local.
- Renforcer la coopération entre partenaires locaux en matière d'actions innovantes d'écomobilité.

LOIRE HAUTE-LOIRE

La construction du projet se poursuit activement. Les municipalités d'Yssingeaux et de Retournac ont donné leur accord pour devenir partenaires actifs de cette action qui met l'association en lien avec de nombreux acteurs intéressés pour promouvoir et soutenir la démarche. Fin 2021, l'association a reçu un premier financement suite à un appel à projets du Crédit Agricole Loire-Haute-Loire. Une remise de prix a été organisée dans ce cadre le 17 novembre 2021 à Yssingeaux. Une fois le projet lancé en Haute-Loire, l'Entraide Pierre Valdo espère pouvoir l'essaimer sur d'autres territoires ruraux où elle accueille des publics avec des besoins de mobilité.
En lien avec ce projet, le réalisateur d'un documentaire* consacré à l'approche durable d'un « vivre autrement » a souhaité remettre à l'association un chèque de 176 euros, somme récoltée lors de la projection du film à Yssingeaux, afin de récompenser notamment l'approche en économie circulaire de notre action.

(*) Documentaire *Chemins de travers* disponible sur la plateforme associative IMAGO

2.5 UNE DÉMARCHE PARTENARIALE TRÈS ACTIVE ET À PLUSIEURS NIVEAUX

2.5.1 Conférence annuelle tripartite de l'UNHCR sur la réinstallation (juin 2021)

Dans le cadre de la Conférence annuelle tripartite du HCR sur la réinstallation (ATCR), organisée les 23-24 et 28 juin 2021 par le Conseil Suisse, l'Entraide Pierre Valdo a participé à la préparation et à la session d'échanges sur les enjeux du développement des voies complémentaires comme mode d'accueil additionnel et complémentant la réinstallation.

UNHCR L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

ATCR/WGR Annual Tripartite Consultations and Working Group on Resettlement

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

SWISS REFUGEE COUNCIL www.refugeecouncil.ch

La contribution de l'association s'est réalisée en partenariat avec Forum Réfugiés-COSI, la Fédération de l'Entraide Protestante (France), la Fédération des Églises Évangéliques (Italie) et Caritas Italie. Cet événement a permis aux acteurs et parties prenantes d'échanger sur l'expérience de la réinstallation, du parrainage citoyen et des couloirs humanitaires.

Les consultations annuelles ATCR constituent le forum multilatéral le plus important pour l'UNHCR, les États, le secteur privé, le monde universitaire, les organisations non gouvernementales (ONG) et les réfugiés afin de discuter et d'avancer sur les questions et les enjeux relatifs à la réinstallation des réfugiés.

2.5.2 Le réseau européen ECRE (Conseil Européen pour les Réfugiés et Exilés)

Depuis 2020, l'Entraide Pierre Valdo est membre associé du Conseil Européen pour les Réfugiés et Exilés (ECRE, basé à Bruxelles). ECRE est un réseau paneuropéen d'ONG d'aide aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, œuvrant à la reconnaissance des droits de toute personne cherchant une protection internationale en Europe.
Le 2 juin 2021, l'Entraide Pierre Valdo a ainsi participé à l'assemblée générale annuelle d'ECRE ; l'événement a été organisé exceptionnellement en ligne en raison de la crise sanitaire.
Tout comme le processus ATCR cité plus haut, ce type d'activité soutient et conforte l'Entraide Pierre Valdo dans sa volonté d'agir toujours plus en réseau, notamment pour la réussite des actions financées à l'échelle européenne au travers du Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) de l'Union européenne (UE).

2.5.3 Le réseau et les projets européens SHARE

L'Entraide Pierre Valdo a développé un partenariat avec la Commission Internationale Catholique pour les Migrations Europe (ICMC Europe, ONG basée à Bruxelles) dans le cadre de deux appels à projets liés dont l'objectif est de développer l'intégration des primo-arrivants dans les territoires ruraux, notamment par l'engagement citoyen.
Le projet SHARE TI (Territoires Inclusifs) mené depuis septembre 2020 avec le soutien de la Fondation Porticus a ainsi été renforcé par des financements européens FAMI transnationaux assurés au travers du projet SHARE SIRA (Expending Social Orientation & Integration for Newcomers in Rural Areas).
Développé dans 4 pays de l'UE (Espagne, Pologne, Grèce et France), le projet SHARE SIRA a permis d'organiser en 2021 des actions multiples et à forte dimension partenariale sur 4 départements (Isère et Vaucluse mais aussi en Corrèze et Saône-et-Loire avec l'appui de l'association Viltaïs) : plates-formes multi-acteurs, bourses aux projets, co-organisation de modules de formation avec le réseau SHARE et l'IOM, etc. L'Entraide Pierre Valdo a également participé à des tables rondes nationales, à des réunions internationales d'experts avec la Commission européenne, etc.

Ce type de projet(s) ouvre toujours plus l'association vers de nouveaux réseaux. Cela favorise par ailleurs les échanges d'expérience et de bonnes pratiques au service, *in fine*, de l'amélioration des pratiques et des activités menées à l'endroit des publics bénéficiaires.

2.5.4 Autres événements et partenariats

Vers une « Politique de Protection des publics vulnérables » contre les abus et la maltraitance

Dans le cadre de son partenariat avec la Fondation privée Porticus (projet SHARE TI), l'association a entamé un travail de réflexion avec une structure dénommée Philanthropy Advisors pour l'établissement d'une future Politique de protection des personnes vulnérables contre les abus et la maltraitance (Politique de Protection des Publics fragiles ou PPPF). Un premier atelier s'est tenu le 29 septembre 2021.

Pour une planète sans frontières (PUPSF)

À des fins d'expérimentation, l'association a signé dans la Loire une convention avec l'association PUPSF qui fournit des prestations d'interprétariat et de traduction aux associations. Le cas échéant, ce partenariat pourra être aussi opéré sur d'autres pôles. Un travail préparatoire est ainsi en cours en Isère.

Emmaüs Connect

Un partenariat avec cette association a été mis en place avec succès sur le pôle 2 (Haute-Loire & Ardèche). Dans ces départements, l'Entraide Pierre Valdo bénéficie ainsi de téléphones, d'ordinateurs portables, de cartes 4G et de recharges téléphone pour une partie de ses résidents.

ALLIES Culture pour tous

Dans la Loire, une convention a été signée pour faciliter l'accès aux activités culturelles des jeunes MNA de la MECS 42.

Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé (IREPS) Loire

De la même façon, l'association a signé fin novembre 2021 avec l'IREPS de la Loire une convention relative aux pratiques addictives, pour son CHRS Loire.

Festival Lumière 2021 (Lyon)

L'équipe de la réinstallation 43 a contribué activement à l'édition 2021 de ce festival de cinéma à Lyon les 13-14-15 octobre 2021. Six résidents BPI, accompagnés par deux travailleurs sociaux, ont participé bénévolement à l'organisation de cet événement à rayonnement international.

Journée organisée conjointement avec le pôle vie sociale du département de la Loire

Le 16 novembre 2021, dans l'amphithéâtre de l'École Nationale des Solidarités, de l'Encadrement et de l'Intervention Sociale (ENSEIS), l'Entraide Pierre Valdo et les services du département de la Loire ont organisé une journée commune de rencontre et d'échanges autour des pratiques et du partenariat noué dans l'accompagnement des publics sur le territoire Loire Sud / Saint-Étienne. Cet événement réussi a rassemblé près de 75 participants représentant les équipes du pôle 3 et du CHRS / IML ainsi que du pôle vie sociale du département.

Rencontre nationale des acteurs de l'accueil et de l'intégration des réfugiés, événement annuel organisé par la DIAIR

Le 30 novembre 2021 à Saint-Denis (93), l'Entraide Pierre Valdo a participé à l'Agora organisée par la DIAIR. L'Agora 2021 a été ouverte par Mme la ministre déléguée, chargée de la citoyenneté. Tout au long de la journée se sont ensuite succédés des ateliers, des temps d'échanges, une conférence-débat et une plénière sur le thème de l'hospitalité. Pour l'association, cela a été l'opportunité de mettre en avant les actions et les retours d'expérience de l'Entraide Pierre Valdo autour du projet d'inclusion numérique NUM'R et de la réinstallation des BPI.

Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) ARA / Protection de l'enfance / MNA

L'association, affiliée à l'URIOPSS en région Auvergne-Rhône-Alpes, anime un groupe pilote MNA mensuel qui a pour objectif de déterminer l'accompagnement nécessaire ainsi que financements minimaux dans ce champ de la protection de l'enfance. Dans ce cadre, l'Entraide Pierre Valdo participe aussi à des groupes de réflexion sur différentes thématiques identifiées (ex : la santé) avec les autres acteurs.

À L'HONNEUR

Le 12 juillet 2021, Andrea et Kaïs, deux jeunes accueillis et accompagnés au sein de l'établissement MECS en Avignon, ont accompli un acte héroïque.

En effet, ce jour-là, en fin d'après-midi, dans le cadre d'un camp organisé par l'équipe éducative de l'Entraide Pierre Valdo dans un camping à Aigues-Mortes (30), les deux jeunes gens ont sauvé un enfant de 7 ans en train de se noyer dans la piscine du camping. Après l'avoir sorti de l'eau et alerté les secours, leur acte de bravoure a permis aux sauveteurs de réanimer l'enfant et de le ramener à la vie.

Les jeunes gens ont été vivement remerciés par les parents mais aussi par toutes les personnes présentes. Ils ont également été félicités par les gendarmes et les secouristes du service mobile d'urgence (SMUR) et des pompiers.

L'Entraide Pierre Valdo réitère sa reconnaissance et son admiration face au courage exemplaire démontré par Andrea et Kaïs.

2.6 LES AUTRES DÉVELOPPEMENTS IMPORTANTS EN 2021

2.6.1 Les déplacements du directeur général sur les pôles et les équipes

L'association s'est réorganisée avec une nouvelle gouvernance à compter du 1er octobre 2021. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, le directeur général a réalisé une série de déplacements qui l'ont conduit durant plusieurs semaines sur la quasi-totalité des services du siège et des pôles opérationnels et ce, pour aller à la rencontre de chacune des équipes de professionnels.

Après de longs mois obérés pas la situation Covid-19, ces échanges et les moments partagés ont été utiles et appréciés. Avec le souci constant du service rendu aux personnes hébergées et/ou accompagnées, ces rencontres ont permis d'évoquer la dynamique de changement et de modernisation que le directeur général souhaite porter avec l'ensemble des salariés, administrateurs et bénévoles dans le cadre du projet associatif.

Cette dynamique permettra de donner un nouvel élan aux activités au quotidien grâce à la mise en route de grands chantiers qui vont mobiliser l'association au travers d'un **Plan d'action 2022-2024** (cf. partie 5. Perspectives). La démarche sera collective, participative et transversale. Elle devra également être efficiente afin de produire un impact et des effets mesurables dans le quotidien des professionnels, individuellement et collectivement.

2.6.2 La prévention des actes de violence externe

La situation sanitaire souligne chaque jour le caractère essentiel du travail social pour la préservation de la cohésion sociale et le maintien des nécessaires solidarités au sein de la société. Aux côtés des soignants, en première ligne dans la lutte contre le Covid-19, les professionnels et les bénévoles du secteur social restent présents sur le terrain auprès des exclus et des publics vulnérables. L'événement dramatique survenu le 19 février 2021 dans un CADA à Pau (Pyrénées-Atlantiques) rappelle toutefois combien ce travail s'exerce auprès de familles et personnes de plus en plus fragilisées, y compris sur le plan de la santé psychique.

Active de longue date pour la prévention et l'accompagnement de toutes les situations de violence au travail (Analyse de la pratique professionnelle, formation et sensibilisation, désignation de référents), l'Entraide Pierre Valdo est particulièrement vigilante vis-à-vis du risque représenté en particulier par les « violences externes » qui peuvent survenir sur un lieu de travail du fait de tiers (visiteurs, usagers, anciens résidents, etc.).

Intrusions, incivilités, intimidations, menaces, agressions physiques ou verbales : les situations de ce type nécessitent une prévention au quotidien mais aussi, une gestion appropriée. À cet effet, l'association a diligenté en interne un diagnostic mené sur tous ses sites d'implantation (41 sites visités). Ce travail alimentera le plan d'action 2022-2024 au travers d'un chantier spécifique, axé sur les questions de prévention et de sécurité et en lien avec les fondamentaux qui guident notre action pour un accueil et un accompagnement empreints de relations humaines, d'écoute et de respect mutuel.

Crédit : iStock

L'expression « violence externe » est utilisée pour qualifier les agressions physiques ou verbales qui peuvent être portées contre un salarié sur un lieu de travail du fait d'un tiers : visiteur extérieur, résident, ancien résident, prestataire de passage, etc. Ce terme recouvre ainsi les menaces et les intimidations mais aussi toutes les formes d'agression physique.

2.6.3 Les évaluations internes (CHRS, CPH, CADA, HUDA)

Dans le cadre des obligations relatives aux établissements relevant de la loi 2002-2, l'association a conduit en 2021 les évaluations internes des CHRS, CPH et CADA sur plusieurs pôles : Loire, Ardèche, Haute-Loire, Isère. L'originalité de la démarche a tenu au fait que l'Entraide Pierre Valdo a fait le choix de mener ces évaluations au travers d'un travail conjoint entre les équipes de différents établissements et pôles. Dans le cadre de l'amélioration des pratiques, l'association a décidé d'inclure aussi les HUDA dans la démarche.

Par ailleurs, ces évaluations ont été conduites pour la première fois avec l'aide d'un logiciel spécifique (AGEVAL) qui facilitera aussi le travail mené autour des Documents Uniques d'Évaluation des Risques (DUERP).

2.6.4 La structuration des services du siège et l'amélioration continue des processus

En parallèle, les différents services du siège ont continué leurs efforts pour répondre toujours mieux à l'activité soutenue de l'association et à la croissance des actions menées au sein des pôles opérationnels.
Ainsi, afin de répondre toujours mieux aux enjeux en matière de pilotage stratégique des RH, de gestion prévisionnelle des emplois et de développement des compétences, l'association a décidé de se doter d'une Direction des Ressources Humaines avec, notamment, une Directrice des RH et un responsable Paie et Administration. Le siège de l'association a aussi vu l'arrivée en novembre 2021 d'une seconde cheffe comptable qui participe à la réorganisation du service comptabilité.
De façon générale, les différents services du siège (Direction des Ressources Humaines, Direction Finances & Support, Direction Qualité / Audit & Système d'information, Pôle IDC, secrétariat de la direction) travaillent autour de la mise en place de nouveaux outils et processus qui sont présentés plus en détail dans la partie IV. du présent rapport d'activité 2021.

3.1 L'INTÉGRATION DES BPI

Acteur historique du dispositif national d'accueil et de l'accompagnement en France des réfugiés, l'association est active sur l'ensemble des actions qui visent à faciliter l'intégration des personnes qui obtiennent une protection et le statut de BPI (réfugiés statutaires, bénéficiaires de la protection temporaire).

L'association reste ainsi mobilisée pour permettre aux BPI les plus vulnérables d'accéder aux CPH. Elle promeut aspécificités du parcours : sortants de CADA / HUDA, BPI réinstallés, etc. Dans cet esprit, l'association apporte dès à présent une attention particulière à la mise en place progressive du programme AGIR et à sa déclinaison sur l'ensemble du territoire en 2022, 2023 et 2024.

3.1.1 Les établissements CPH (Centres Provisoires d'Hébergement) en 2021

Les 6 CPH gérés par l'Entraide Pierre Valdo en 2021 sont implantés dans les départements suivants : le Rhône, la Loire, le Vaucluse, la Haute-Loire et l'Ardèche et l'Isère.

Chiffres-clés 2021

6 ÉTABLISSEMENTS CPH
(386 places) dont 5 CPH (306 places)
en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui fait de l'association un acteur majeur dans ce domaine à l'échelle de la région AURA.

NOMBRE TOTAL DE BPI HÉBERGÉS
538 personnes (246 ménages)
145 adultes seuls (isolés)

CRÉATION EN 1974
au moment de la mise en place du Dispositif national l'accueil.
56 PLACES EN DIFFUS.

Le CPH du Rhône

Dans le Rhône, plusieurs modalités d'accueil en collectif ont été mises en œuvre depuis l'ouverture de l'établissement. À partir de juillet 2019, ces modalités ont évolué vers un hébergement en appartements en diffus ; les places sont localisées en 2021 sur plusieurs communes et / ou arrondissements de Lyon : Francheville, Écully, 5e et 9e arrondissements de Lyon. Cela s'inscrit dans le cadre d'un accueil multimodal évolutif qui permet de tenir compte des fluctuations et de la variabilité de la demande d'hébergement : accueil de BPI isolés, couples, familles monoparentales ou non. Dès lors, le projet mené avec la Métropole de Lyon sur la commune de la Mulatière permettra de reconstituer en 2022 la capacité complète du CPH avec la mobilisation de 30 places en appartements sur le site de « l'Armoise ».

Par ailleurs, durant l'année 2021, les travailleurs sociaux du CPH assurant la référence RSA (Revenu de solidarité active) des BPI se sont formés à l'utilisation du logiciel INSERTIS. Cet outil a été créé et est piloté par GrandLyon La Métropole. Il facilite le suivi des parcours des usagers en insertion sur le territoire métropolitain, en lien avec tous les acteurs de l'insertion.

FOCUS

UN EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA FORMATION ET L'EMPLOI

Monsieur A. a appris les rudiments du français dans la rue en Côte d'Ivoire. Il a obtenu son permis de conduire et a travaillé 17 ans en tant que chauffeur de taxi dans son pays. Arrivé en France en 2018, il a vécu de petites missions de travail sur Paris. Il a été accueilli au CPH avec ses deux filles début 2019. Il a démarré des missions courtes de nettoyage via une association intermédiaire (AI). Il a ensuite effectué des missions plus régulières comme gardien d'immeuble puis comme manutentionnaire. En mars 2020, il a été embauché dans un chantier d'insertion sur un poste d'ouvrier polyvalent du bâtiment. Tout se passe bien pour lui puisque son contrat a été renouvelé durant l'été 2021. Il souhaite maintenant pouvoir améliorer son niveau de français.

Création en 2018
80 places
(100 places en 2022)
en diffus (couronne stéphanoise, Ondaine, Montbrison).

Le CPH de la Loire

En 2021, le parc d'hébergement du CPH de la Loire s'est étendu au-delà de la couronne stéphanoise : Sorbiers, la Talaudière, Saint-Jean-Bonnefonds, Villars. Les liens étroits entretenus avec les différentes communes ainsi qu'auprès de bailleurs sociaux ont en effet permis de capter trois logements à Montbrison. Cette nouvelle implantation permet au CPH de s'étendre dans un autre arrondissement et d'impulser une nouvelle dynamique par la mobilisation d'un nouveau réseau de partenaires. Par ailleurs, le CPH a augmenté sa capacité sur la vallée de l'Ondaine, à Roche-la-Molière et à Unieux.

FOCUS

Le « Train de la relance » à Saint-Étienne les 27-28 septembre 2021

Le « Train de la relance » circulait à travers la France depuis le 6 septembre 2021 lorsqu'il a fait étape à Saint-Étienne. Son objectif était de promouvoir et d'expliquer les actions initiées dans le plan France Relance inauguré un an auparavant. Pendant deux jours, les visiteurs ont pu retrouver des acteurs économiques de la région au **« village de l'emploi »**. Il était ainsi possible de faire le point sur sa carrière professionnelle et de visiter les stands et les espaces de conseils. Cet événement a créé une émulation et renforcé les liens entre les professionnels et bénéficiaires qui ont pu se rendre sur place.

FOCUS

L'accompagnement vers des activités sportives et culturelles ou des loisirs

L'association a signé une convention avec le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement de l'Humain vers des Loisirs Intégrés et Régulier), qui favorise l'égalité des chances pour accéder au sport via l'intégration des populations les plus vulnérables. Les propositions sont différentes afin de permettre la découverte de nouveaux sports. Le dispositif propose deux phases d'accompagnement : la première est ciblée sur la découverte sportive de façon collective et la deuxième est individuelle avec un accompagnement vers les structures sportives du secteur si besoin. Le partenariat du CPH avec le DHALIR a été mis en place en 2020, avec l'appui des services de l'État et la mise à disposition d'un éducateur sportif DAHLIR. Ce dispositif qui valorise le sport et les activités de loisirs participe ainsi à l'intégration des réfugiés.

En 2021, la pandémie a mis à mal l'organisation d'actions collectives. Néanmoins, l'équipe du CPH de la Loire a pu maintenir au mois de juillet une sortie extérieure au Parc de Villars organisée autour d'un pique-nique et de jeux de plein air. Une vingtaine de résidents étaient présents.

Le CPH de Vaucluse

CRÉATION EN 2018
80 PLACES EN DIFFUS ET EN SEMI-COLLECTIF en Avignon et à Carpentras.

En Vaucluse, le CPH a mobilisé sur le site « Eisenhower » à Avignon 10 studios pour l'accueil d'isolés. Ces places étaient réparties auparavant dans des cohabitions en diffus. L'année 2021 a également eu pour particularité d'avoir accueilli au sein du CPH de très grandes familles, ce qui a eu des répercussions dans l'accompagnement, notamment vers le logement.

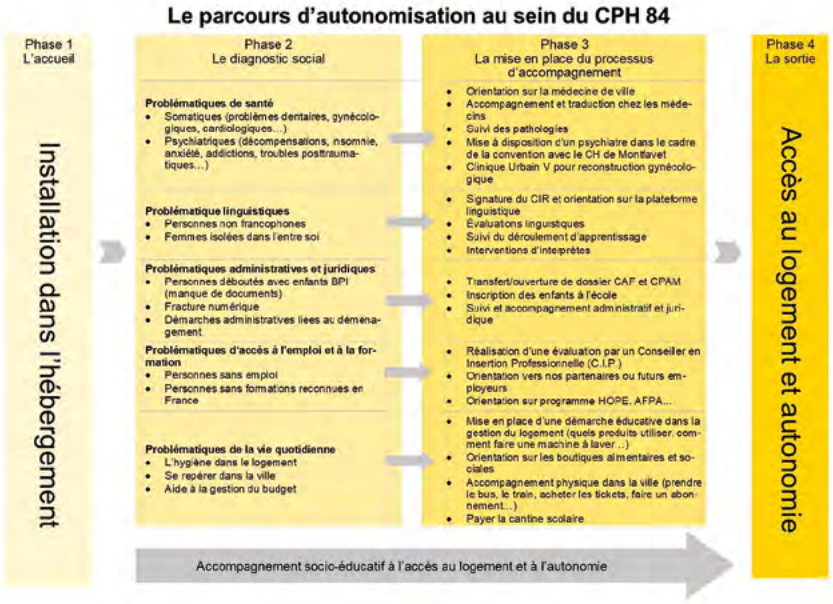

FOCUS

L'IMPORTANCE DU PARTENARIAT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES BPI

- Pôle emploi & Mission Locale.
- Associations d'Insertion par l'Activité Economique (IAE), Association PASSERELLE, SEMAILLES, Les Jardins de la Méditerranée, L'Espélido.
- Le Relais Travail Saisonnier Agricole (RTSA).
- Les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ).
- Le Groupe d'Emploi Décisif (GED), GEIQ Fruits et Légumes Provence, REFEX'INSERIM.
- Programme Hébergement Orientation Parcours vers l'Emploi (HOPE), JOB VAUCLUSE.
- MANVILLE.
- CAP EMPLOI.

Le CPH de Haute-Loire

CRÉATION EN 2019
60 PLACES EN SEMI-COLLECTIF sur les deux communes d'Yssingeaux (35 places) et de Retournac (25 places).

Le CPH de Haute-Loire mobilise des appartements loués auprès du bailleur public OPAC 43. Les bureaux principaux de professionnels sont colocalisés avec les hébergements situés à Yssingeaux sur le site « Crisselle ».

FOCUS

PARTENARIAT AVEC LE GROUPEMENT DE PRODUCTEURS DE FRUITS ROUGES DU VELAY

L'inclusion professionnelle dans le secteur de l'agriculture s'est fortement développée avec 2 producteurs de fruits rouges qui embauchent des réfugiés en CDD sur la période estivale. L'hébergement sur l'exploitation du Mazet-Saint-Voy a favorisé des rencontres et échanges entre des réfugiés soudanais et des ressortissants ukrainiens. Après une belle saison de mars à octobre chez le producteur d'Yssingeaux, 2 réfugiés ont signé des CDI annualisés. En termes de perspectives, une réflexion menée avec le producteur d'Yssingeaux porte sur la création de 2 équipes, une estivale et une autre à l'année avec un travail autour de la mobilité.

CRÉATION EN 2019
60 PLACES EN DIFFUS
sur l'arrondissement
de L'Argentière.

Le CPH en Sud-Ardèche

En Sud-Ardèche, l'établissement CPH fonctionne sur plusieurs communes : Aubenas, Vals-les-Bains, Les Vans et Joyeuse. En 2021, le parc a été reconfiguré afin de favoriser l'accueil de BPI isolés. Les bureaux principaux sont situés à Aubenas. Sur la commune des Vans, un espace est aussi utilisé par l'association dans le nouveau Centre social.
L'équipe du CPH de l'Ardèche s'est enrichie en 2021 de 6 bénévoles qui interviennent régulièrement auprès des BPI. L'une de ces bénévoles, enseignante à la retraite, vient chaque semaine dispenser des cours de français à deux groupes de niveaux différents. Les autres bénévoles interviennent plus ponctuellement, à la demande de l'équipe et principalement pour des accompagnements vers les loisirs.

FOCUS

UN EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL : LE PARCOURS DE MONSIEUR H., 25 ANS, NATIONALITÉ AFGHANE

Situation administrative, familiale et sociale : M. H est arrivé en France fin 2018. Après une année en région parisienne sans solution d'hébergement, il a été orienté vers un Centre d'accueil et d'orientation (CAO) dans le Rhône et a obtenu un statut de réfugié (décision CNDA) fin 2019. M. H a ensuite été orienté vers notre CPH en juillet 2020 suite à la fermeture du CAO. Il a été installé en cohabitation avec deux autres jeunes afghans dans un appartement aux Vans. Divorcé d'une épouse afghane, il avait le souhait de faire venir sa fille qui résidait légalement sur le territoire suédois, projet qui n'a pas pu se concrétiser. Arrivé au CPH avec un récépissé de demande de titre, il a obtenu un titre de séjour de 10 ans peu de temps avant la sortie de notre établissement. Il avait reçu entretemps son acte de naissance de la part de l'OFPRA.

Situation financière : M. H avait plus de 25 ans et il a pu bénéficier du RSA. Ses droits avaient été ouverts avant son arrivée au sein du CPH. Il a payé très régulièrement ses participations financières pour son hébergement et n'avait pas de dettes.

Situation face à l'emploi et à la formation : M. H avait déjà été reçu par l'OFII avant son arrivée. Il avait bénéficié de 400 heures de formation de français, sachant qu'il n'avait pas été scolarisé dans son pays d'origine. Ayant suivi ses heures de français de l'OFII de septembre 2020 à janvier 2021, il a rapidement progressé sur le plan linguistique. Ayant toujours indiqué ne pas vouloir être en situation d'inactivité, M. H s'est présenté à un Diplôme d'études en langue française (DELF) sans être retenu *in fine* puis il a réalisé un stage de deux semaines auprès d'un agriculteur. M. H avait de l'expérience en agriculture dans son pays d'origine et souhaitait retravailler dans ce domaine. Par la suite, il a intégré une formation de cuisine / FLE (à destination des BPI) rémunérée par Pôle emploi de février à novembre 2021.

Situation face au logement : Issu d'un milieu rural en Afghanistan, M. H se disait heureux d'avoir quitté l'agglomération lyonnaise pour l'Ardèche. Cependant, les transports étant un enjeu majeur sur le territoire, M. H avait rapidement fait part de son souhait de s'installer sur Aubenas. Une demande de logement social a été faite en ce sens et M. H s'est vu accorder un appartement en juillet 2021 sur la commune d'Aubenas.

DISPOSITIF « ACCUEIL DE RÉFUGIÉS » DE LA RELÈVE CRÉÉ DÈS 2008 avec transformation en établissement de **type CPH en 2018.**

50 PLACES EN APPARTEMENTS DIFFUS sur l'agglomération grenobloise.

Le CPH en Isère

Dans le contexte de la fusion avec la Relève, la gestion de l'établissement CPH a été reprise par l'Entraide Pierre Valdo. En 2021, un travail de révision de documents, de procédures et de pratiques a été entamé afin de renforcer l'harmonisation des pratiques, notamment avec les autres CPH de l'association. Ce travail continue, en particulier suite aux rencontres organisées fin 2021 dans le cadre des évaluations internes menées au sein de l'association.

Du fait de la crise sanitaire, les activités collectives ont été suspendues une grande partie de l'année. Cette période a été relativement difficile à vivre pour les personnes hébergées ainsi que pour les équipes, contribuant à un isolement notable pour certains et accentuant une certaine détresse psychologique pour d'autres. Le CPH 38 a pu organiser toutefois un Conseil de la Vie Sociale (CVS) le 9 juillet 2021, qui a réuni une dizaine de personnes et a été bien investi par les résidents.

En Isère, l'association dispose d'un abonnement à « Cultures du Cœur », qui travaille sur la diversité des pratiques culturelles et la capacité des publics isolés à investir des lieux qui leur semblent interdits. Là où certains proposent des soirées spécifiques, Cultures du Cœur défend, au contraire, la mixité des publics dans les lieux culturels pour donner la capacité aux personnes de retrouver confiance en eux en franchissant le seuil des théâtres, des musées, des salles de concert. Cela permet de proposer aux personnes hébergées des places de spectacles, de concerts, de cinéma, d'évènements sportifs ainsi que des accès aux musées, aux expositions etc. Deux rencontres ont pu aussi être organisées en juin et en novembre 2021 entre les BPI et la chargée de mission accueil et intégration des réfugiés pour la Ligue de l'enseignement, Migrants en Isère et Cultures du cœur.

FOCUS

FOCUS SUR LE PARTENARIAT NOUÉ AVEC LE PÔLE HABITAT SOCIAL

L'agglomération grenobloise reste une zone tendue pour accéder au logement. Par le biais d'un professionnel de l'équipe CPH, le service a pu mettre en place un partenariat avec le Pôle Habitat Social à l'automne 2021. Ce partenariat permet de travailler sur le relogement des personnes accueillies sur les services CPH / CADA / HUDA du pôle Isère, le public des BPI notamment. Des rendez-vous réguliers sont organisés afin d'étudier les dossiers, d'actualiser les demandes et d'expliquer certaines situations complexes. Cela permet d'être plus performants sur la mise à jour des dossiers de demande de logement mais également, de pouvoir positionner les dossiers sur des commissions auxquelles nous n'avions pas accès, comme celles organisées par la Métropole. Le travail mené auprès des bailleurs sera plus efficient et la confiance réciproque permettra de rassurer les bailleurs sur la qualité du travail fourni et sur le public accompagné. On observe déjà de nombreux bénéfices suite aux liens mis en place avec, notamment, des propositions de logements et des situations complexes débloquées. Ce partenariat sera poursuivi et renforcé en 2022.

3.1.2 Les dispositifs spécialisés pour l'intégration des BPI : exemples d'actions spécialisées mises en œuvre par l'Entraide Pierre Valdo en 2021

La « prestation C » assurée par la SPADA de la Loire au profit des réfugiés

La SPADA de la Loire travaille au quotidien avec la direction territoriale de l'OFII de Lyon dans le cadre du groupement solidaire qui réunit des différentes SPADA en région AURA.
Dans le cadre du précédent marché public fixant les missions des SPADA et en sus des prestations délivrées aux personnes en cours de demande d'asile, la SPADA de la Loire a assuré en 2021 un accompagnement spécifique pour les personnes bénéficiant d'une protection : accompagnement dans les premières démarches, orientation, etc. En 2021, cela a concerné 90 BPI dont 45 isolés.

Le dispositif « AGIR 84 » mené en Vaucluse dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences du ministère du Travail (PIC / BPI)

Le dispositif AGIR 84 a été développé à partir de juin 2019 suite à un appel à projets lancé dans le cadre du PIC par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. Par un accompagnement global, il a pour objectif de favoriser l'intégration des réfugiés vers l'emploi, via l'insertion sociale et professionnelle.

En Vaucluse, la prise en charge des bénéficiaires se dessine autour d'un consortium de quatre acteurs qui interviennent tout au long du parcours de la personne selon leur champ de compétence respectif :

- Entraide Pierre Valdo, porteur du consortium de projet.
- Plate-forme d'accès au français de la Fédération des centres sociaux du Vaucluse (ex OGA, acteur spécialisé dans la formation linguistique).
- Méditerranée Formation (acteur spécialisé dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle et la formation).
- AFPA, acteur de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi.

Les modalités d'intervention consistent à construire, sur la base d'un diagnostic social, un parcours d'intégration réalisé par un coordinateur de parcours de l'Entraide Pierre Valdo.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

INVESTIR L'AVENIR — INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

BANQUE des TERRITOIRES

Depuis la création du dispositif, ce sont 137 personnes, dont 17 femmes, de 20 nationalités différentes qui ont bénéficié d'un accompagnement *ad hoc*. Il s'agit majoritairement d'isolés (118 personnes). 56 % des personnes accompagnées ont moins de 35 ans.
Axé sur la formation professionnelle et sur l'accès à l'emploi, le dispositif obtient d'excellents résultats.

Types de contrat	Nombre de BPI
CDI	24
CDD	33
CDDI	11
Création d'entreprise	7
Service civique	1
Chantier d'insertion	6
Contrat pro (GECQ)	3
Contrat PEC	26
TOTAL	**111**

Ainsi, 17 % des personnes accompagnées par AGIR 84 ont obtenu un CDI et la majorité des CDD représente des contrats de plus de 6 mois.
Au-delà de l'obtention d'un CDI ou d'un CDD long, l'objectif du dispositif AGIR 84 est d'avoir une vision globale de la situation de la personne permettant un repérage des freins dans l'accès à l'emploi. S'engage alors un travail partenarial avec les différents acteurs intervenant auprès de la personne accompagnée pour permettre la levée des freins repérés et ainsi, une insertion durable dans l'emploi. Pour cela, l'équipe AGIR de l'Entraide Pierre Valdo est composée de coordinateurs de parcours, référents des situations. Le dispositif a également pu s'appuyer sur les compétences et les interventions d'un enseignant FLE mobilisé par ailleurs pour la réalisation d'autres actions.

FOCUS

LES OUTILS MIS EN PLACE PAR LES PROFESSIONNELS DU DISPOSITIF AGIR 84 AFIN DE PERMETTRE UNE PRISE EN CHARGE EFFICACE ET EFFICIENTE

- Une fiche d'orientation pour réaliser une photographie, à l'instant T, de la situation au moment de l'orientation vers AGIR 84.
- Un Document Individuel de Prise en Charge qui permet de contractualiser la prise en charge avec la personne accompagnée.
- Les dossiers qui rassemblent l'ensemble des éléments liés à la prise en charge.
- Le document de définition de parcours : protocole de prise en charge permettant de modéliser les différents objectifs ainsi que la temporalité de l'accompagnement, pour réaliser à terme l'évaluation de l'action menée.

L'essaimage de l'action AILE (Loire & Haute-Loire)

Dans la Loire, l'association a initié et gère depuis plusieurs années le dispositif AILE, qui bénéficie aussi du soutien financier du fonds européen FAMI et est ciblé sur l'insertion sociale et professionnelle des BPI.
En 2021, cette action s'est poursuivie avec un rayonnement direct sur l'ensemble du département ligérien (dont le secteur du Roannais, suite au souhait du partenaire ADOMA de ne pas prolonger son action sur ce projet). AILE a aussi fait l'objet d'un essaimage réussi dans le département de la Haute-Loire où sa compétence géographique couvre les 3 arrondissements.
Dans une démarche proactive d'aller vers les publics, ce dispositif nécessite des déplacements pour aller à leur rencontre, notamment les sortants des différents CADA et HUDA situés dans les deux départements.

L'action ASLL financée par la Métropole de Saint-Étienne

Avec le soutien de la Métropole de Saint-Étienne, l'association mène aussi une activité d'Accompagnement social lié au logement (ASLL) destinée au public des BPI. En 2021, 39 ménages BPI ont bénéficié d'une mesure ASLL soit 104 « mois mesures » (33 ménages en 2020), ce qui a représenté 95 personnes accompagnées soit 51 adultes et 44 enfants (75 personnes en 2020).

Le nouveau dispositif d'accompagnement des réfugiés vers le logement dans le département du Gard (AGIL 30)

- *Dispositif créé en 2021.*
- *Objectif de relogement des réfugiés dans le Gard fixé pour la 1re année à 50 personnes dont 36 BPI en relogement local et 14 BPI en relogement national.*
- *Compétence géographique sur l'ensemble du Gard et, en particulier, sur les secteurs suivants : Nîmes, Remoulins, Alès, Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Villeneuve-lès-Avignon, Aramon, Les Angles et Roquemaure.*

Suite à un avis d'appel à candidatures de la DDETS du Gard, l'association a ouvert ce nouveau dispositif fin 2021. Les destinataires prioritaires de cette action sont les BPI qui nécessitent un travail spécifique pour garantir l'entrée et le maintien dans le logement.

Une attention particulière est portée sur les BPI vulnérables qui nécessitent un travail spécifique : jeunes de moins de 25 ans, personnes isolées, situations de handicap, etc. Ce projet contribue in fine à une meilleure intégration des réfugiés dans le Gard tout en participant à la solidarité nationale pour assurer l'accueil des réfugiés en provenance d'autres territoires particulièrement sous tension.

La réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel dans la perspective du déploiement d'un programme AGIR dans le département des Bouches-du-Rhône

Suite à un appel à projets de la DDETS 13, l'association a été retenue fin octobre 2021 pour produire dans des délais contraints un diagnostic pré-opérationnel du déploiement du futur programme AGIR dans département des Bouches-du-Rhône. L'Entraide Pierre Valdo s'est dotée pour cela de compétences spécifiques en faisant appel à trois universitaires couvrant plusieurs disciplines : études politiques, sociologie, études socio-économiques & géographie sociale.

Les livrables étaient des éléments d'analyse sur le contexte des Bouches-du-Rhône et les BPI, un tableau des acteurs rencontrés (élaboration d'un guide d'entretien et conduite d'entretiens) ainsi que des préconisations sur la base des éléments d'analyse.

D'un point de vue méthodologique, trois approches ont été proposées pour répondre aux attendus : une analyse documentaire / juridique des documents disponibles en ligne, une analyse quantitative fondée sur l'exploitation de données disponibles au sein des structures intervenant dans le champ de l'intégration et sur les données disponibles au niveau départemental (statistiques publiques en matière de logement, d'hébergement, de formation, de qualification et d'emploi) et une enquête.

3.1.3 Les activités de réinstallation

Les actions développées par l'association en 2021 dans ce champ particulier de la réinstallation des BPI

- Un programme permanent de réinstallation (« RéPI ») à destination réfugiés accueillis en France dans le cadre d'un accord entre la France et l'UNHCR : 30 BPI par an.
- Un programme de réinstallation « non permanent » à destination de réfugiés syriens et subsahariens.
- L'accueil et l'accompagnement de ménages Yézédi dans le cadre d'une action nationale, dénommée ACZI au sein de l'Entraide Pierre Valdo.

Chiffres-clés 2021

COORDINATION de PLUSIEURS PROGRAMMES sur 4 RÉGIONS et un total de 9 DÉPARTEMENTS.

Au total en 2021, tous programmes confondus, **244 BPI ACCOMPAGNÉS** dont **116 personnes** nouvellement arrivées en 2021.

Le RéPI et le programme non permanent de réinstallation sont soutenus par la République française et par l'Union européenne dans le cadre du FAMI.

Cofinancé par l'Union européenne

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

L'accueil en France de femmes yezedi et de leurs enfants a été réalisé dans le cadre d'une opération nationale financée par le ministère de l'Intérieur et la DGEF depuis 2019.

En sus des accueils réalisés en 2021 en Haute-Loire, en Vaucluse mais aussi en Lozère (secteur de Villefort, dans les Cévennes), et dans le contexte de la situation sanitaire qui a bouleversé le calendrier des vols et des arrivées, l'Entraide Pierre Valdo a été reconduite pour l'année 2021 dans sa mission de coordination de la réinstallation sur plusieurs régions.

En 2021, les arrivées se sont ainsi maintenues afin de pouvoir accueillir les personnes prévues en 2020-2021 dans le cadre des engagements pris par la France. Pour l'association, cela a nécessité de coordonner, avec les services déconcentrés de l'État, le Groupement d'intérêt public (GIP) Habitat et l'Organisation internationale des migrations (OIM), les arrivées en AURA (portage du consortium créé en 2020 avec Viltaïs et le Diaconat Drôme Ardèche) et en PACA (portage de l'action, en partenariat avec la Fondation de Nice, API Provence et la Fondation Édith Seltzer).

De plus, en lien avec le la DGEF, la cellule coordination du pôle IDC de l'association participe à la mise en œuvre du programme permanent de réinstallation UNHCR. Avec 30 accueils annuels en Haute-Loire, le dispositif RéPI est mené localement grâce à l'engagement de l'équipe réinstallation dont les bureaux principaux sont à Yssingeaux.

FOCUS

La réinstallation Lozère en 2021

En 2021, plusieurs familles de réfugiés réinstallés ont été hébergées et accompagnées sur le territoire de Villefort).

Pour suivre les cours de français prévus dans le cadre du Contrat d'intégration républicaine, les BPI se dont déplacés en train jusqu'à Alès dans le Gard voisin.

Les derniers accompagnements menés à Villefort se sont terminés fin octobre 2021.

Le Festival Lumière 2021

Comme en 2019, l'équipe de la réinstallation de Haute-Loire a participé activement à l'édition 2021 de ce festival international de cinéma à Lyon les 13-14-15 octobre : six résidents ont été accompagnés par deux travailleurs sociaux.

LUMIÈRE 2021
GRAND LYON FILM FESTIVAL
9/17 OCTOBRE

La fin des accompagnement AZCI

L'association a assuré la suite et la fin des accompagnements ACZI pour les 3 ménages (10 personnes) de femmes Yézédi et leurs enfants accueillis en France en 2019.
L'année 2021 a également été marquée par l'invitation pour une famille et l'intervenante de travail social qui les a accompagnés à rencontrer M^me^ la ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la citoyenneté et partager un moment d'échange avec d'autres réfugiés et M^me^ Nadia Murad, Prix Nobel de la paix 2018.

3.1.4 L'inclusion numérique des BPI : le projet NUM'R mené à l'échelle interrégionale avec le soutien de la DIAIR

Suite à un appel à projets national, l'association a été retenue fin 2020 pour développer NUM'R, un projet innovant de décembre 2020 à novembre 2021 destiné à renforcer l'inclusion numérique des BPI au service d'une intégration réussie en France.
Concrètement, ce projet a permis d'équiper et former par des actions sur mesure 150 BPI sur 7 départements de 3 régions.
Dans le cadre d'un contrat individuel d'accompagnement, les bénéficiaires ont pu accéder à du matériel performant, reconditionné et acquis à tarif solidaire auprès d'un partenaire écocitoyen et écoresponsable.
Grâce à l'engagement et à l'enthousiasme de jeunes Volontaires du Service Civique (VSC), le projet a mis en place des formations individualisées, en fonction des compétences numériques de départ et du niveau linguistique de chacun. Tout au long du projet, NUM'R a proposé enfin une assistance à l'usage du numérique avec un effort sur les besoins à visée professionnelle et sur les procédures administratives dématérialisées.

Avec l'appui du pôle IDC, les VSC impliqués dans le projet ont créé collectivement un blog-ressources innovant à l'usage des bénéficiaires du projet, disponible et ouvert pour tous les BPI hébergés et / ou accompagnés au sein de l'association, au-delà des BPI participant : https://epv-numr.org/.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

3.2 L'ASILE

En 2021, l'association a assuré, en lien étroit avec l'OFII et les services déconcentrés de l'État, la gestion de près de 1800 places d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil pour demandeurs d'asile soit :

- 1 CAES en Isère ;
- 5 établissements CADA : 2 dans la Loire, 1 en Isère, 1 en Haute-Loire, 1 en Ardèche ;
- plusieurs dispositifs de type HUDA dans la Loire, dans l'Isère, en Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône.

Par ailleurs, la SPADA de la Loire gère des hébergements en collectif, en semi-collectif et en diffus, tant en zone urbaine que dans des secteurs ruraux.

Malgré la situation sanitaire, l'effort a été porté en 2021 non seulement sur la poursuite d'un haut niveau d'exigence concernant l'accompagnement apporté aux personnes mais aussi sur le maintien de la convivialité et des liens partenariaux, essentiels pour la bonne réalisation des activités.

3.2.1 La SPADA de la Loire

FAMI Fonds Asile, Migration et Intégration
Union européenne
l'Europe se mobilise

Dans la Loire, l'association pilote une SPADA à compétence géographique départementale et qui bénéficie du soutien du fonds FAMI de l'Union Européenne. Son intervention se réalise dans le cadre groupement solidaire avec les autres structures d'accueil de la région Auvergne Rhône-Alpes, confiées chacune à des opérateurs tiers partenaires. Ce travail se réalise en lien étroit avec la direction territoriale de l'OFII de Lyon.

Chiffres-clés 2021

Accueils en Pré-GUDA : **857**

Rendez-vous pris en Pré-GUDA : **957**

Délai moyen avant rendez-vous au GUDA (en jours ouvrés) : **5,1**

Domiciliations au 31 décembre 2021 (file active) : **783**

Malgré une baisse des flux de demandeurs d'asile particulièrement marquée sur le premier trimestre 2021, la SPADA est restée très sollicitée, aussi bien par les usagers que par les partenaires administratifs et associatifs. À compter de mai 2021, de nouvelles arrivées ont généré une reprise des flux.

À cela s'ajoute l'interruption de la régionalisation des pôles Dublin. Depuis le début de la crise sanitaire, les « dublinés » ne sont en effet plus orientés vers les structures habilitées à recevoir des demandeurs d'asile en procédure Dublin. Ces demandeurs sont donc réorientés vers leurs SPADA de demande initiale.

Enfin, suite à l'obtention d'un nouveau marché public pluriannuel (2022-2024), la SPADA de la Loire continuera à travailler au quotidien avec l'OFII et dans le cadre du groupement solidaire. En 2022, la SPADA accompagnera plus spécialement les demandeurs d'asile dans les démarches de dématérialisation des échanges avec l'OFPRA. À cette occasion, les locaux du site « La Terrasse » connaîtront un certain nombre de modulations et un médiateur numérique rejoindra l'équipe des agents et travailleurs sociaux. Par ailleurs, à compter de début 2022, la SPADA accompagnera aussi les demandeurs d'asile en « réexamen ».

3.2.2 Le CAES de Grenoble : un dispositif de premier niveau de prise en charge au sein du DNA

Suite à un appel à projets, l'Entraide Pierre Valdo a été retenue dans le cadre de la campagne nationale 2021 CAES. Le projet porté par l'association a permis ainsi de doubler la capacité d'accueil du CAES de Grenoble en passant de 50 places (capacité initiale) à 100 places.

Dans le cadre de l'orientation régionale telle que prévue par le Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés (SNADAR) 2021-2023, les CAES constituent depuis janvier 2021 le dispositif de premier niveau de prise en charge au sein du DNA. Les CAES proposent ainsi un accueil temporaire avec hébergement et dédié à l'évaluation de la situation sociale et administrative des personnes souhaitant demander l'asile ou en cours de demande d'asile, toutes procédures confondues.

La durée de séjour en CAES est fixée à un mois maximum et chaque CAES participe, en lien avec l'OFII et les acteurs territoriaux, à la fluidité du DNA. L'OFII assure l'orientation des personnes accueillies en CAES vers une place d'hébergement aval du DNA dans un délai d'un mois après l'admission en CAES. Les CAES assurent pour leur part, au cours de cette période, l'accueil, l'hébergement ainsi que l'accompagnement administratif, juridique et social des personnes accueillies et hébergées temporairement.

Avec 50 nouvelles places, dont 70 % pouvant accueillir des isolés, situées dans la métropole de Grenoble et à proximité des services et partenaires idoines, l'Entraide Pierre Valdo propose un hébergement et un accompagnement adaptés, dans le plein respect du cahier des charges des CAES. Cela renforce ainsi la capacité d'accueil et l'offre globale d'hébergement « Asile » mise en œuvre en Isère par l'association et ses équipes.

Depuis fin 2020, les 50 places du CAES étaient localisées sur le site « Gambetta », en plein cœur de Grenoble. Les 50 places CAES additionnelles sont localisées sur le site « Gallia », tout proche du site Gambetta.

3.2.3 Les CADA au sein de l'Entraide Pierre Valdo

Le CADA Loire Sud (324 places, arrondissement de Saint-Étienne)

Ce CADA est le premier créé par l'Entraide Pierre Valdo, ouvert en 1995 à Andrézieux-Bouthéon. Il est aujourd'hui mis en œuvre sur plusieurs sites : Saint-Étienne (Marandinière / Métare), Firminy (Le Corbusier) et La Tour-en-Jarez.
Pour les hébergements proposés en diffus, une révision du parc a été engagée en 2021. Certains appartements ont été repositionnés sur d'autres dispositifs, d'autres ont été rendus aux bailleurs et de nouvelles captations ont eu lieu. Ce travail se poursuivra en 2022 afin de prendre en compte l'évolution du dispositif et les besoins identifiés.

Chiffres-clés 2021

721 PLACES DE CADA AU 31 DÉCEMBRE 2021.
+ 30 NOUVELLES PLACES DANS LA LOIRE :
CADA Nord – site de Saint-Didier-sur-Rochefort.

FOCUS

Le site en collectif de la Tour-en-Jarez

En septembre 2021, l'association a démarré sur ce grand site en collectif d'importants travaux de rénovation. Cela comporte un volet énergétique avec le remplacement de toutes les menuiseries. Ces travaux permettront plus largement de créer une nouvelle plate-forme de bureaux et de nouvelles chambres adaptées pour les isolés. Ils incluent par ailleurs des interventions sur les aspects réglementaires et de sécurité avec de nouvelles issues de secours ou encore, un chemin extérieur adapté pour les personnes à mobilité réduite.

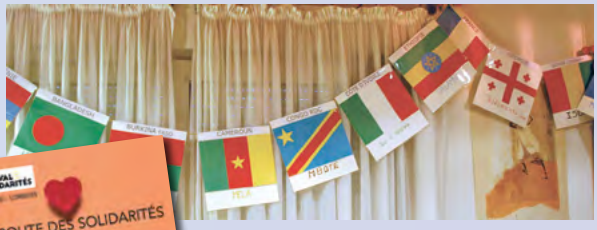

Guirlande des nationalités réalisée par les résidents du CADA, représentant 25 pays, avec le soutien des bénévoles du Secours populaire dans le cadre du Festival des solidarités (15-19 novembre 2021) du Centre socio culturel de la Talaudière

Le CADA Loire Nord (160 places, arrondissement de Montbrison)

FOCUS

L'extension du CADA Nord avec l'ouverture de 30 nouvelles places à Saint-Didier-sur-Rochefort (Monts du Forez)

Au sein du CADA Loire Nord, qui fonctionne avec des orientations nationales de l'OFII, les hébergements sont réalisés sur plusieurs communes, en semi-collectif et en diffus.

Dans le cadre de la campagne 2021 d'ouverture de places de CADA, l'association a obtenu un agrément pour la création de 30 places sur le CADA du canton de Boën-sur-Lignon. L'extension du CADA s'est réalisée à Saint-Didier-sur-Rochefort, commune rurale de 419 habitants où l'association gérait déjà début 2019 des places HUDA dans une ancienne maison de retraite reconvertie pour l'accueil de demandeurs d'asile.
Sur ce site, l'association propose un hébergement en semi-collectif et sécurisé, avec un accompagnement de proximité adapté aux particularités géographiques. Le projet consolide l'assise du CADA dont les bureaux principaux et 50 places en semi-collectif sont implantées à Saint-Thurin / Vêtre-sur-Anzon, site distant de 5 kilomètres. Sur ce territoire des Mont du Forez, l'Entraide Pierre Valdo a une réelle expérience grâce à l'accueil réussi de demandeurs d'asile depuis 2013, avec l'accord des élus et la mise en place de nombreux partenariats locaux.

Suite à cette extension du CADA, les 30 places HUDA gérées auparavant à Saint-Didier-sur-Rochefort ont été reconstituées sur le parc HUDA déployé par ailleurs en diffus sur le secteur.

La participation des résidents aux initiatives éco-citoyennes locales

À Saint-Didier-sur-Rochefort, les résidents du CADA sont partie prenante de la dynamique locale. La préoccupation de habitants (421 en 2019) de vivre dans un environnement sain et écologique a insufflé dans le village de nombreuses initiatives individuelles et collectives où le CADA prend toute sa part : compostage et permaculture bio, tri sélectif et acheminement pédestre vers les lieux de collectes. Tous les résidents du CADA sont mis à contribution.

TÉMOIGNAGE

La contribution bénévole d'un résident du CADA au chantier de rénovation du château des Cornes d'Urfé

« Je suis Muhammed, j'ai 24 ans, je viens du Soudan, je suis en France depuis deux ans. Ma langue maternelle est l'arabe, et je suis en train d'apprendre le français. L'association Entraide Pierre Valdo m'a proposé de participer au chantier du château d'Urfé « Les Cornes d'Urfé », pendant deux semaines à Champoly. Je me suis dit que c'était une très bonne opportunité pour améliorer mon niveau de français et rencontrer des gens.

Le 2 août, je suis allé à Champoly pour voir le lieu et rencontrer les gens avec qui je vais passer les prochaines semaines. Lors de la première rencontre, personne ne voulait parler, on était huit plus deux qui venaient pour nous encadrer, une pour s'occuper de la maison et faire les repas, l'autre pour nous apprendre la maçonnerie. Les gens venaient de partout : il y avait des Français, un Belge, un Malien, une Congolaise et un Soudanais (moi), donc il y avait une grande différence culturelle, mais on s'entendait tous bien malgré ça.

Le deuxième jour, on est allés au chantier pour voir le château et connaître son histoire, puis on a commencé les travaux dans le même jour. Il y avait trois groupes : un sur l'échafaudage pour enlever la végétation et faire les joints dans les murs, le deuxième pour faire un petit muret en pierres sèches et le troisième était au gîte pour faire le ménage et la cuisine. Le matin on commençait à 8 heures, on prenait notre petit déjeuner ensemble et à 9 heures on commençait les travaux au chantier ; à midi on mangeait puis on réattaquait jusqu'à 17 heures. Le soir on discutait dans un bar associatif qui est très sympa et parfois on jouait à la pétanque ou au UNO. Dans notre jour de repos, on est allé voir les bisons : pour moi ce n'était pas très intéressant mais il y avait quelques personnes qui ont trouvé les bisons intéressants.

Un autre jour on est allé aux cascades à côté de Champoly : on a nagé dans l'eau très froide et après on a fait une promenade de 5 kilomètres. On a passé de bons temps ensemble ; ce n'était pas que le travail, au contraire.

Je suis content d'avoir participé et d'avoir rencontré ces personnes incroyables, je remercie Éric, Pauline, Stéphane et Malvina pour toutes les choses qui nous ont données et apprises. J'ai gagné des amis et des connaissances et merci Mathilde pour m'avoir donné cette opportunité. »

CADA Nord : projet ciné-théâtre au château de Goutelas (24 au 28 août 2021)

Le CADA ALP'ASILE (100 places, Isère)

Suite à la fusion avec La Relève, l'association a repris la gestion de l'établissement CADA « ALP'ASILE » qui fonctionne en diffus sur l'agglomération grenobloise. Malgré le Covid-19 et son impact sur les nombreuses activités organisées très régulièrement par l'équipe du CADA, il a été possible d'organiser deux Conseils de la Vie Sociale (CVS) en septembre et en décembre 2021.

Les CADA en Haute-Loire (92 places au Chambon-sur-Lignon et à Yssingeaux) et en Ardèche (45 places à Saint-Agrève)

Très bien implantés dans leur environnement, ces deux établissements participent au dynamisme de la vie locale, notamment sur la « plateau » où la proximité des sites du Chambon-sur-Lignon et de Saint-Agrève permet de mettre en œuvre des synergies.

CADA à Saint-Agrève (Nord Ardèche) : le site « Les Cévennes » à gauche, et ci-dessus, celui de « La Prairie ».

3.2.4 Les HUDA

La répartition des places au sein du parc HUDA de l'Entraide Pierre Valdo en 2021

- **Loire :** 466 places en semi-collectif ou en diffus sur les arrondissements de Saint-Étienne et de Montbrison, englobant les sites d'Andrézieux-Bouthéon, des Lauriers, de Colette et les places de l'ex-DOHS (cf. infra). Il inclut aussi 70 places réparties sur plusieurs communes dans le secteur des Monts du Forez (arrondissement de Boën-sur-Lignon).
- **Isère :** 340 places en diffus dans l'agglomération grenobloise et le site « Victoria » avec 60 places dédiées exclusivement à l'accueil de femmes en demande d'asile et identifiées par l'OFII comme étant particulièrement vulnérables (femmes victimes de violences et de la traite des êtres humains). À ces places s'ajoutait l'accompagnement de 35 hommes isolés, en partenariat avec l'HUDA de l'AFPA à Pont de Claix.
- **Vaucluse :** 188 places en collectif en Avignon sur le site Eisenhower.

Chiffres-clés 2021

1 456 PLACES HUDA AU 31 DÉCEMBRE 2021.
+ 239 NOUVELLES PLACES DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE.

- **Bouches-du-Rhône :** deux unités soit 402 places agréées au total, en diffus sur les arrondissements d'Istres et d'Aix-en-Provence.
- **Rhône et Ardèche :** dans ces deux départements, l'association a également des agréments pour gérer des places HUDA dès que des bâtis adéquats seront identifiés.

Les principales nouveautés en 2021

- Extension dans les Bouches-du-Rhône avec la création de 239 nouvelles places (cf. infra).
- Ouverture de 30 places dans le nord de la Loire suite à la transformation du site de Saint-Didier-sur-Rochefort en places CADA (Loire).
- Transformation dans la Loire des 30 places du dispositif DOHS, gérées désormais en HUDA avec des orientations prononcées par l'OFII et non plus par les services de l'État du département.

FOCUS

L'HUDA Lauriers (Pôle Régional Dublin / PRD) dans la Loire

- **192 personnes** (114 ménages) hébergées en 2021.
- Durée moyenne de prise en charge : **231 jours**.

Le taux de transfert vers l'État européen identifié comme responsable dans le cadre de la procédure Dublin n'a pas été modifié : une seule personne concernée. Sur les 120 sorties du dispositif opérées en 2021, 101 personnes ont été orientées vers des CADA / HUDA, en ARA mais aussi d'autres régions, car elles n'étaient plus placées sous procédure Dublin (« requalification »). La durée moyenne de prise en charge des résidents jusqu'à la requalification de leur procédure était de 6 mois ½. Les résidents « requalifiés » sont restés en moyenne 1 mois et 1 semaine à l'HUDA avant d'être orientés vers un autre dispositif.

FOCUS

L'extension de l'HUDA 13 (arrondissements d'Istres et d'Aix en Provence)

Dans les Bouches-du-Rhône, l'association avait déjà un agrément pour 163 places d'HUDA. Suite à un appel à projets, l'Entraide Pierre Valdo s'est vu vu confier 239 places HUDA supplémentaires qui ont été ouvertes dans le cadre d'une montée en capacité progressive.

Les accueils et les hébergements sont réalisés en diffus, dans des appartements captés sur les arrondissements d'Istres et d'Aix-en-Provence : Martigues, Istres, Miramas, Saint-Chamas, Salon-de- Provence, Lançon-Provence, etc. Avec aujourd'hui deux unités HUDA totalisant 402 places agréées (bureaux à Miramas et Salon-de-Provence), ces capacités renforcent sensiblement l'implantation de l'association dans la partie septentrionale des Bouches-du-Rhône, hors Marseille.

Quelques exemples d'actions au sein de l'HUDA La Pause en Isère

Le travail d'équipe pour s'adapter à l'évolution d'une composition familiale

En sus des reconfigurations qui permettent d'adapter le parc d'hébergement aux orientations prononcées par l'OFII, il arrive que l'équipe de l'HUDA soit amenée à organiser des déménagements en interne en raison de la modification d'une composition familiale.

▶ **Exemple de la situation de Mme C. (HUDA La Pause) :** en janvier 2021, le référent de Mme C., accueillie dans un T1 avec ses deux filles de moins de 3 ans, est informé que Mme C. est enceinte de 5 mois. En attente de la convocation de Mme C. auprès de l'OFPRA, la cheffe de service se met en relation avec la responsable technique afin d'évaluer la possibilité de déménager Mme C. avant ou juste après son accouchement afin de pouvoir continuer à l'accompagner dans des conditions adaptées. En mars 2021, suite au départ d'une famille, un T3 avec deux chambres se libère. Il est donc envisagé de proposer à Mme C. un nouvel hébergement après un rafraîchissement de l'appartement. Mme C. intègre ce T3 en avril, quelques semaines avant son accouchement.

▶ *Cet exemple illustre la flexibilité dont doit faire preuve le service, en coordination étroite avec l'équipe technique pour assurer une prise en charge adaptée.*

Un partenariat dans le domaine de la parentalité

▶ **La Marelle :** depuis février 2016, un membre de l'équipe intervient deux demi-journées par mois au sein du Lieu d'Accueil Enfants-Parents. Depuis 2019, ce partenariat s'opère dans le cadre d'une convention. La pluridisciplinarité de l'équipe d'accueillants (éducateurs de jeunes enfants, psychologues, orthophonistes, instituteurs, médecins) permet d'aborder les situations rencontrées par des approches multiples.
Surtout, la mise en mots « clinique » sur des notions telles que le lien parent-enfant, l'attachement ou la séparation, permet au travailleur social de généraliser certaines observations et d'étoffer l'analyse éducative des situations accompagnées au sein des services Asile du pôle Isère. Par ailleurs, la complémentarité des accueillants permet de mieux connaître les acteurs de terrain implantés sur le secteur Abbaye à Grenoble. Cela ouvre ainsi sur de nouveaux réseaux partenariaux.

Des partenariats dans le domaine de la santé

▶ **Centre médico-psychologique (CMP) :** ce partenariat essentiel se poursuit alors même que la crise sanitaire a renforcé les besoins en termes de prise en compte des difficultés psychiques. Environ une fois par mois, deux infirmiers psychiatriques du CMP effectuent ainsi une permanence sur le site HUDA d'Octant pour rencontrer individuellement les personnes qui le souhaitent et qui auraient besoin d'un soutien psychologique. La présence de ces professionnels de santé permet de poser un double regard sur les situations, notamment les plus complexes. Deux membres de l'équipe sont référentes de ce partenariat et font le lien avec le CMP pour la gestion des rendez-vous. Un cahier de transmission a été mis en place. Ces permanences permettent l'orientation des personnes vers un dispositif adapté. En effet, tous les vécus ne relèvent pas nécessairement de la psychiatrie, notamment lorsqu'il s'agit de troubles post-traumatiques. Parfois, cela relève d'une écoute, d'un besoin de reformuler et de « se raconter », d'historiciser le vécu.

▶ **La Ligne Urgence Précarité de la CPAM :** grâce à un conventionnement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Isère, un lien direct est créé avec la Ligne Urgence Précarité de la CPAM pour signaler une situation d'urgence liée à la santé.

▶ **Le réseau santé La PASS - général, psychiatrique et pédiatrique, Médecin du Monde, le Centre Départemental de Santé :** ces partenariats sont indispensables pour accompagner les résidents de l'HUDA qui nécessitent des soins dès leur arrivée.

« Ma Maison, Notre Maison » : un projet artistique développé malgré le contexte sanitaire

Le projet a été monté fin 2021 par deux travailleurs sociaux, un éducateur spécialisé en formation et deux résidents de l'HUDA. Le but premier était d'organiser un moment de convivialité où les personnes accueillies pouvaient se rencontrer, se parler autour d'une idée commune. Le thème : « ma maison, notre maison » a été amené par les personnes accompagnées. Leur souhait était de concevoir des espaces de création autour de ce thème commun à tous. En premier lieu, l'équipe a engagé une réflexion (comment élaborer, communiquer et réaliser le projet).
Les résidents à l'initiative du projet ont travaillé pour leur part sur les objectifs. Par la suite, toutes les personnes accompagnées ainsi que les travailleurs sociaux ont été invités à participer afin de créer, avec du matériel mis à disposition, un objet, une peinture, un son, un écrit, leur évoquant le thème de « ma maison, notre maison ». Une matinée a ainsi été consacrée à un temps collectif autour de la création.
Une fois les différentes œuvres rassemblées, une exposition a été mise en place le 15 décembre 2021 dans nos locaux. Une trentaine d'œuvres continue ainsi à être exposée en suscitant la curiosité de chacun au détour d'un entretien ou d'un rendez-vous.

L'HUDA Victoria en Isère

L'Entraide Pierre Valdo gère depuis 2019 un HUDA spécialisé avec 60 places en semi-collectif dédiées aux femmes victimes de violences et / ou de traite des êtres humains (HUDA « FVV/TEH »).

En 2021, l'équipe de l'HUDA Victoria a continué d'apporter une attention particulière au bien-être psychologique des résidentes, souvent traumatisées par les violences vécues avant d'arriver sur le dispositif. L'intervention régulière d'un docteur en ethnopsychologie est ici particulièrement précieuse. Dans ce même objectif, des séances de musicothérapie ont été mises en place sur la base du volontariat.

Enfin, malgré les périodes liées au Covid-19, l'HUDA Victoria a réussi à organiser des activités collectives afin de créer du lien au sein du dispositif : sorties au lac du bois français, à la Bastille, au musée des troupes de la montagne, au marché de Noël, etc.

Données clés

69 PERSONNES ACCUEILLIES sur le dispositif : 41 MÉNAGES avec autant de personnes isolées que de femmes avec enfants, qui arrivent en début de procédure d'asile.

Plus **AUCUNE HÉBERGÉE** encore en **procédure Dublin** au 31 décembre 2021.

12 MÉNAGES ayant obtenu une protection : taux d'obtention d'une protection = **67 %**.

2 PERSONNES DÉBOUTÉES en 2021 suite à un rejet de la CNDA mais qui **ont pu bénéficier** d'une « APS parcours de sortie prostitution ».

FOCUS

Focus sur le soutien psychologique

L'HUDA Victoria propose aux personnes hébergées un **groupe de parole** conduit par un **docteur en ethnopsychologie**. Un traducteur est toujours présent. Ce groupe de parole permet de faire émerger des demandes de soutien psychologique individuel, également assuré au sein de l'HUDA. Sensibilisés à l'accompagnement en santé mentale des femmes victimes de violences et / ou de traite des êtres humains, les professionnels de l'équipe peuvent en effet procéder à tout moment à une évaluation des vulnérabilités et informer sans délai l'OFII de tout changement de situation. L'entretien à l'OFPRA et le passage à la CNDA génèrent par ailleurs souvent pour les résidentes de grandes périodes de stress faisant remonter des évènements traumatiques. Une attention toute particulière a donc été portée par l'équipe au moment de ces entretiens afin de garder un contact rapproché la veille, le jour J et les jours qui suivent.

FOCUS

Les liens en Isère avec L'Amicale du Nid, L'Appart et Solenciel

Ces trois associations, bien repérées sur l'agglomération grenobloise, apportent un soutien spécialisé aux femmes victimes de traite humaine et de violences conjugales. Un lien privilégié avec ces interlocuteurs permet ainsi aux personnes hébergées par l'Entraide Pierre Valdo de bénéficier d'un appui spécialisé. Cela profite aussi aux professionnels des services Asile dans l'accompagnement mis en œuvre auprès des personnes vulnérables.

FOCUS

LE TRAVAIL MENÉ AUTOUR DE LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE VICTIME DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La reconnaissance de la qualité de victime de la traite des êtres humains est généralement reconnue par l'OFPRA ou par la CNDA aux personnes accueillies sur l'HUDA Victoria. En revanche, les décisions montrent l'importance de pouvoir apporter la preuve de l'éloignement du réseau. Si des doutes persistent sur cet élément, la reconnaissance de la protection internationale n'est pas accordée.
C'est pourquoi un travail conséquent est réalisé par l'équipe de professionnels pour permettre de fournir toutes les preuves sur ce point précis. Cela passe par plusieurs étapes :
- L'aide au dépôt de plainte auprès de services de police ou de gendarmerie afin de dénoncer les faits de violence, de proxénétisme ou de traite des êtres humains. Pour autant ce processus est long et complexe car une grande majorité des femmes hébergées à l'HUDA ont été victimes de traite non pas en France mais dans d'autres pays européens, en l'occurrence surtout l'Italie. Les services de police avec lesquels nous sommes en contact ne peuvent pas faire d'enquêtes quand les faits se sont déroulés à l'étranger. Des lettres de plaintes au procureur sont alors réalisées. C'est un élément important dans la demande d'asile mais également, dans le parcours personnel d'éloignement du réseau.
- Le travail partenarial avec les associations telles que l'Amicale du Nid et l'Appart qui aident dans le travail de long terme auprès des hébergées mais aussi avec Solenciel, association d'insertion qui permet à des femmes victimes de traite de travailler.

3.3 L'INSERTION, L'URGENCE ET LA MISE À L'ABRI

Sur cette thématique de l'hébergement et de l'accompagnement vers l'insertion sociale de personnes en situations d'exclusion sociale, l'association assure la gestion de trois établissements CHRS et de nombreux dispositifs généralistes ou spécialisés. Pour les personnes précaires et vulnérables, elle intervient également à la demande des pouvoirs publics dans des actions d'hébergement temporaire et de mise à l'abri.

3.3.1 Les CHRS et les actions relevant de l'IML

Les CHRS « Insertion » de l'association en 2021

- Dans la Loire, un CHRS de 89 places dans l'agglomération stéphanoise à Andrézieux-Bouthéon). Créé en 2006, cet établissement a été renforcé par la reprise en 2016 du CHRS géré par l'Association familiale protestante (AFP) de Saint-Étienne.
- En Isère, suite à la fusion avec la Relève, des dispositifs offrant des hébergements en diffus dans l'agglomération grenobloise :
  - un CHRS « insertion » pour 26 hommes isolés créé en 1953.
  - un « hébergement d'insertion hors CHRS » pour 6 ménages depuis 1992.

Le CHRS de la Loire

Comme en 2020, le contexte est resté incertain avec des contraintes sanitaires renforcées, ce qui a entrainé un décalage dans le temps sur certaines situations. Par ailleurs, le travail engagé autour du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM 2022-2026) a été interrompu. Les réflexions engagées dans ce cadre ont toutefois permis de poursuivre la transformation du projet d'établissement du CHRS et de l'offre d'hébergements. Cela a nécessité de travailler sur les orientations nationales telles que déclinées dans la circulaire Accueil, hébergement et insertion (AHI) du 21 août 2020 relative aux orientations concernant le secteur AHI pour 2020 et 2021.
En parallèle, le CHRS a procédé à la relocalisation de certaines places dans l'agglomération stéphanoise. Suite au départ de Saint-Jean-Bonnefonds, où l'association a rendu ses locaux et ses hébergements, des captations de logements sont opérées sur les secteurs de Sorbiers, de la Ricamarie et de Saint-Étienne. Les lieux d'hébergement sont identifiés à l'aune des possibilités qu'ils offrent en termes de mobilité et d'accès à la formation et à l'emploi.
Suite à la finalisation du projet et des ajustements éventuels (état des lieux de l'offre et de sa déclinaison pratique), le CHRS réalisera son évaluation interne en 2022.

LE DAHLIR ET LA PRATIQUE SPORTIVE COMME LEVIER D'INSERTION SOCIALE

Depuis 2018, un membre de l'équipe accompagne une fois par semaine les personnes volontaires pour la pratique du sport en collectif en lien avec d'autres structures. Les modalités proposées pour respecter les règles sanitaires Covid-19 étaient contraignantes : nombre de participants limité en extérieur, « pass vaccinal » obligatoire, etc. ; autant d'éléments, qui ont contribué à une mobilisation plus difficile des usagers. Cependant, au cours de l'année, 8 résidents du CHRS ont pu découvrir de nouvelles activités, ressentir un bien-être après chaque séance, pouvoir sortir de la structure et penser à autre chose.

L'intermédiation locative (IML)

L'association a des agréments des services de l'État pour intervenir comme organisme social dans ce domaine spécifique.

L'IML est un dispositif qui vise à mettre à disposition des logements à titre temporaire au profit de personnes en difficulté. L'IML connaît un développement certain depuis les dispositions prises pour la mise en œuvre du droit au logement (droit au logement opposable ou DALO). Dans ce cadre, l'association est ainsi mandatée pour intervenir entre le propriétaire et la personne qui occupe le logement. L'objectif est de permettre aux ménages en difficulté de se loger tout en sécurisant le propriétaire privé du logement. L'intermédiation sécurise donc la relation entre le bailleur et le locataire. En 2021, l'association a géré deux dispositifs de ce type :

- Dans la Loire, un dispositif qui se réalise autour d'un partenariat renforcé avec 2 autres opérateurs associés à l'action (ANEF et SOLIHA Loire). Pour l'association, cela consiste en la gestion et mise à disposition de 25 appartements sur le mode de la location-sous-location (baux privés).
- En Isère, un dispositif IML en diffus dans l'agglomération grenobloise : 30 ménages accompagnés. Cette action est une reprise de l'activité IML initiée en 2009 par La Relève.

FOCUS

Le dispositif IML en Isère

Le service IML propose à des ménages ayant des ressources pérennes et un droit au séjour stabilisé d'au moins 6 mois, un accompagnement dans le relogement. Cet accompagnement est signé pour une durée de 6 mois, renouvelable 2 fois, soit une prise en charge de 18 mois maximum.

Les orientations se font par le SIAO Insertion. Les ménages versent un loyer mensuel proportionnel à la composition familiale et à la typologie du logement.

Un parc de 30 logements en diffus dans l'agglomération grenobloise permet d'accompagner ces ménages dans leur préparation à l'accès ou au retour au logement autonome : appropriation du logement, sensibilisation aux économies d'énergies, entretien, gestion budgétaire liée à l'occupation, aide à la constitution du dossier PALDI (Plan départemental pour le logement des plus défavorisés en Isère), préparation à la sortie, etc. Des réunions mensuelles avec le Bureau d'attribution au logement des publics défavorisés (BALD) permettent de passer en revue les dossiers des ménages en attente de relogement et, parfois, d'accélérer ce dernier.

En 2021, grâce au travail d'accompagnement apporté par les professionnels de l'Entraide Pierre Valdo, douze ménages soit 39 personnes ont pu quitter le dispositif en Isère avec une insertion réussie.

3.3.2 Les centres d'Hébergement d'Urgence (HU) et les dispositifs pour les personnes à droits minorés

En Vaucluse

Un dispositif d'hébergement pour des situations à droits minorés / incomplets (HADI). Les 5 places de ce service offrent un accompagnement dédié avec un hébergement sur le site Eisenhower.

Dans le Rhône

- Un dispositif d'Hébergement d'Urgence généraliste de 100 places dans les 5e et 9e arrondissements de Lyon ainsi qu'à Givors, soit 40 places en appartements relais à Lyon et 60 places HU à Givors.
- Un dispositif d'Hébergement d'Urgence de 60 places pour des familles à Bron.
- Un dispositif d'Hébergement d'Urgence, renfort hivernal, de 120 places dans le 5e arrondissement de Lyon.

Le dispositif Appartement Relais (ARUP) à Lyon

Les bureaux, situés depuis l'automne 2019 dans le 9e arrondissement de Lyon sur le site « Fougères », sont partagés avec le CPH et le dispositif Mineurs Non Accompagnés (MNA) gérés également par l'association dans le Rhône.

- **14 578 nuitées** ont été réalisées sur le dispositif en 2021.
- Taux d'occupation de **100 %.**

L'hébergement d'urgence à Givors

Le dispositif est situé sur le secteur des Vernes. Avec 60 places financées par les services de l'État dans le Rhône, les ménages accueillis, orientés par la Maison de la Veille Sociale (MVS), relèvent de l'accueil inconditionnel, sans condition de ressources ni de régularité du séjour.

- **21 724 nuitées** réalisées sur le dispositif en 2021.
- Taux d'occupation de **99 %**.
- **22 ménages hébergés** (66 personnes dont 38 % d'enfants).

Le site des Fougères (bureaux)

Le site de Givors

Le partenariat noué avec la médiathèque de Givors

Suite à différentes actions et rencontres avec la médiathèque, le dispositif a pu mettre en place un déplacement régulier sur le site d'hébergement. Ainsi, les professionnelles de la médiathèque interviennent une fois par semaine pendant chaque vacance scolaire pour proposer aux résidents de la lecture ou des animations autour du livre.

L'hébergement d'urgence à Bron le centre d'Hébergement d'Urgence appelé plus communément « Foyer Le Chêne », est situé dans une zone d'activités de Bron. Le dispositif a ouvert en novembre 2019 dans le cadre du renfort hivernal. L'activité n'a jamais cessé depuis et les places ont été pérennisées depuis lors.

L'association mobilise un ancien bâtiment dédié à « Bison Futé » dans lequel 18 bureaux ont été réaménagés : chambres, bureaux pour l'équipe, grande cuisine collective, espaces sanitaires, etc.

Les 60 places pérennes, destinées à l'hébergement de familles accueillies dans le cadre de l'accueil inconditionnel de l'État, sont orientées par la MVS suite à une commission d'orientation appelée « commission d'urgence ». Les familles sont hébergées jusqu'à une régularisation de leurs droits au séjour sur le territoire français avec autorisation de travail qui leur permettra d'accéder plus tard aux dispositifs de droit commun.

L'hébergement d'urgence sur le site « Viricel » dans le cadre du dispositif de renfort hivernal mis en place par les services de l'État dans le Rhône, une structure d'une capacité d'accueil de 80 personnes a été mise à disposition de l'association dans le 6e arrondissement de Lyon.

Ouvert fin janvier 2020, le site devait initialement fermer ses portes à la fin du dispositif hivernal. En raison de la crise sanitaire, l'ouverture a été prolongée à plusieurs reprises.

123 personnes hébergées en 2021 dont 72 hommes isolés et 30 femmes isolées.

L'ACCOMPAGNEMENT SUR LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS

Sur le dispositif de Bron, un travail important s'est mis en place autour de la santé : l'équipe a pu faire le lien avec la plateforme d'orientation pour les enfants et les adolescents (POP), un service détaché du CHU le Vinatier qui prend en charge les suivis psychologiques d'enfants. Le lien a aussi été établi avec le centre Sévigné, différents dentistes, des maternités et des sages-femmes (2 naissances sur le dispositif sur 2021).
Le travail mené a aussi permis de collaborer avec des orthophonistes, élément souvent primordial dans l'accompagnement d'enfants allophones et en pleine acquisition de la langue française.

TÉMOIGNAGE

HU Viricel : l'accompagnement de Mme F.

Mme F., originaire de l'Angola, est arrivée à l'ouverture du dispositif en janvier 2020. Elle était accompagnée de ses 3 filles alors âgées de 5 ans, 4 ans et 5 mois. Un diagnostic de la situation de Mme F. a été posé. Une demande de titre de séjour a été engagée. En attente de réponse, Mme F. possédait un récépissé avec l'autorisation de travailler. Des démarches ont été engagées auprès de Pôle emploi.

Mme F. a obtenu un Contrat Unique d'Insertion qui ne sera finalement pas renouvelé. Malgré une période où les doutes et les angoisses ont pris beaucoup d'espace, elle a continué à s'occuper de ses filles avec une extrême bienveillance. Elle a pu « craquer » parfois. L'équipe de professionnels est restée présente et la porte du bureau est restée ouverte à chaque fois que besoin.

Début 2021, elle a obtenu un Titre de Séjour Vie Privée et Familiale car le père d'une de ses filles est français. Toujours en quête de trouver du travail, elle a signé un CDD, ses filles étaient scolarisées et la plus jeune était accueillie en crèche. Mme F. a été inscrite dans un dispositif spécialisé afin de l'aider à trouver un logement social. Assez rapidement, elle a accepté une proposition de logement.

Au-delà de la « mise à l'abri », mission première du dispositif, cet exemple illustre la façon dont Mme F. a pu s'engager dans un parcours d'intégration sociale et d'insertion professionnelle, rendu possible grâce à sa volonté et à son courage, avec l'appui crucial de l'accompagnement apporté par l'équipe au fil des mois.

En Isère

Un établissement CHRS « Urgence » en diffus dans l'agglomération grenobloise : 14 places pour familles avec enfants.

Des dispositifs d'Hébergement d'Urgence pérenne, dans l'agglomération grenobloise, pour des personnes en situation de précarité et d'exclusion sociale.

L'hébergement d'urgence « PASÕ » le service du PASÕ propose une capacité d'accueil de 165 places pérennes, toutes proposées en diffus dans l'agglomération grenobloise à la suite de La Relève.

L'hébergement d'urgence « Vercors » plusieurs sites géographiques permettent d'accueillir les 91 places du dispositif en semi-collectif : ancienne résidence sociale, ancien hôtel reconverti, hébergements de type hôtelier.

▶ *Au 31 décembre 2021, 76 personnes soit 25 ménages étaient hébergées sur le dispositif.*

Fermeture à Grenoble du site Paris-Nice

L'association a opéré la fermeture de 50 places d'urgence hôtelières mobilisées alors sur le site Paris-Nice à Grenoble. Ce mouvement accompagne les efforts portés par l'association pour réduire la part des dispositifs hôteliers au profit des activités d'hébergement permettant d'enclencher et de mener un travail d'insertion.

L'accompagnement des ménages suite à un incendie circonscrit sur le site « Vercors » à Grenoble

L'année 2021 a été marquée par l'incendie de la résidence sociale, dans la nuit du 31 mai au 1er juin. Heureusement, aucun résident n'a été blessé gravement et ce, grâce à l'enclenchement du dispositif d'alarme, au sang-froid des hébergés, à l'intervention rapide de 60 pompiers et à la mobilisation du système d'astreinte de l'association ainsi que des professionnels ou élus de la ville de Grenoble. Une coordination efficace entre l'Entraide Pierre Valdo, la Croix-Rouge, la préfecture de l'Isère et la ville de Grenoble, a permis, dans la nuit même, de mettre à l'abri dans un gymnase les 35 personnes qui étaient hébergées à ce moment-là sur le site. L'association Le Fournil a déployé à cette occasion une aide précieuse pour la livraison des repas pendant toute la durée de l'hébergement au gymnase. De nombreux anonymes ont par ailleurs apporté des dons.

Le 4 juin suivant, les 11 ménages concernés ont reçu une proposition d'hébergement en résidence hôtelière, le temps nécessaire à la remise en état du bâtiment Vercors. La proximité géographique de ces solutions a permis aux familles de rester dans un environnement connu et aux enfants, de continuer leur scolarité dans leurs écoles respectives.

Dans la Loire

Le dispositif Accueil Insertion / Droits incomplets (ACI / DI) l'association gère à Saint-Étienne un dispositif d'hébergement pour des personnes vulnérables, avec un travail d'accompagnement pour une insertion sociale et professionnelle des ménages accueillis. Suite à la reprise de places gérées auparavant par ARALIS à Andrézieux-Bouthéon, ce service ACI / DI de 81 places est destiné à des publics à droits minorés / incomplets qui se trouvent dans des situations administratives complexes.

Plus concrètement, le dispositif permet d'accueillir dans des logements en habitat diffus des familles dont l'un des membres a un droit au séjour. Ce titre de séjour doit permettre :

- l'obtention d'un titre de séjour pour les autres membres du ménage ;
- l'ouverture des droits sociaux, de manière globale ;
- l'accès à des ressources financières (minima sociaux, emploi, etc.), permettant à l'ensemble du ménage de subvenir à ses besoins de manière autonome et d'accéder à un logement de droit commun.

Cela suppose que les ménages soient composés de deux personnes au minimum et / ou que l'usager soit titulaire d'un titre de séjour, initialement requis et suffisamment pérenne, pour permettre à moyen terme l'ouverture des droits ci-dessus mentionnés.

Accès aux soins : la difficulté d'accéder à des praticiens sur Saint-Étienne
L'accès à la santé a été particulièrement difficile en 2021 compte tenu de l'absence de médecins généralistes et des médecins spécialisés. Ainsi, les usagers ont été dans l'obligation de se rendre dans le département du Rhône pour des consultations auprès d'ophtalmologues et de dentistes. Il en est de même pour les bilans orthophoniques demandés par les professeurs des écoles.

Témoignage

le parcours de M. au sein du dispositif ACI / DI

M., un jeune de 16 ans, de nationalité française et bénéficiant d'une mesure d'Aide Educative à Domicile, a été accueilli durant les vacances scolaires au Centre Loisirs Jeunesse de la Police Nationale de Saint-Étienne. Il a participé à différentes activités sportives et culturelles. Parallèlement, il a souhaité intégrer des chantiers éducatifs à la Sauvegarde 42 dans le cadre de la prévention spécialisée pour bénéficier de sorties loisirs. Alors qu'il est scolarisé en CAP d'agent de sécurité en lycée professionnel, ces expériences choisies lui permettent d'acquérir un savoir être, de se sentir utile. Il souhaite poursuivre ses études en devenant policier.

3.3.3 La mise à l'abri

L'association est sollicitée chaque année par les pouvoirs publics pour gérer sur une période donnée des dispositifs ouverts dans le cadre de la mise à l'abri hibernale (MAAH). En raison du Covid-19 et d'autres urgences sociales, la gestion de ce type de places prend des formes diverses. Ainsi, alors que les violences intrafamiliales ont augmenté depuis le début de la crise sanitaire, 20 places d'urgence ont par exemple été entièrement dédiées à Grenoble aux femmes victimes de violences et à leurs enfants, afin de leur permettre de trouver un lieu sécurisé.

Ces dispositifs supposent de plus en plus une intervention dans la durée, avec des prolongations successives. Cela demande à l'association de faire montre d'une très forte agilité : gestion des ressources humaines, mobilisation des bâtis, logistique, etc.

La mise à l'abri hivernal dans la Loire

Dans ce cadre, l'association a géré à compter du le 1er décembre 2020 à Andrézieux-Bouthéon un site en collectif, ancien EHPAD « Marcel Sicre » déjà utilisé précédemment pour le Centre d'hébergement spécialisé - ou CHS - pour malades non graves du Covid-19. Le site Marcel Sicre à Andrézieux a fermé début juin 2021. Les publics ont pu être réorientés en lien avec le SIAO / 115.

La mise à l'abri hivernal en Isère

Face à des besoins urgents, l'association gère de nombreuses places de mise à l'abri à Grenoble et dans le Nord Isère, en partenariat notamment avec 5 hôteliers. Les autres dispositifs (hébergement en collectif ou en solution hôtelière) ouverts les mois précédents ou en période Covid-19 ont aussi été prolongés. Cela a concerné plusieurs centaines de personnes vulnérables et fragilisées par la situation sanitaire.
Les équipes de la mise à l'abri apportent ainsi un accompagnement social et des prestations spécifiques pour répondre aux besoins alimentaires et sanitaires : mise à disposition de produits alimentaires sur site grâce à un solide partenariat avec la Banque alimentaire de l'Isère, achat de denrées, distribution de produits d'hygiène, de lait maternisé pour les nourrissons, de petits pots adaptés aux différents âges, de couches pour bébés.
Cet accompagnement de proximité permet également de réaliser des diagnostics de situations en lien avec les acteurs de la veille sociale.

L'Accueil de nuit (AdN) pour femmes à Grenoble
Ce dispositif est dédié aux femmes isolées ou avec enfants en situation de précarité et / ou sans domicile fixe. Ouvert 7 jours sur 7, l'AdN de Grenoble fonctionne la nuit sur le principe d'un accueil de jour. Les femmes seules ou accompagnées de leurs enfants peuvent se restaurer grâce à une collation offerte le soir et le matin. Le lieu est équipé d'espaces de repos, de lits bébés et il permet l'accès à l'hygiène. Ce site sécurisant est également un lieu d'écoute et d'évaluation des vulnérabilités. L'AdN est ainsi bien identifié par les partenaires locaux. Le SIAO / 115 de l'Isère l'a présenté comme un « dispositif jouant un rôle fondamental au sein de la veille sociale » à l'échelle de la métropole grenobloise.

La mise à l'abri hivernal dans le 5e arrondissement de Lyon : l'Auberge du Chemin Neuf

Pour répondre à l'urgence sanitaire, les services de l'État dans le Rhône ont confié à l'association la gestion d'un hébergement d'urgence ouvert dans une auberge de jeunesse située en plein cœur de Lyon et mobilisée à cet effet. Activé le 16 novembre 2020, le site a fermé le 31 mars 2022 après plusieurs prolongations de l'activité menée au profit de familles très vulnérables.

Dans le contexte du Covid-19, le dispositif et son équipe éducative ont pu organiser le 27 janvier 2021 un **dépistage massif et préventif** auprès de l'ensemble des familles hébergées. Cette opération a été coordonnée par l'ARS et elle a été menée conjointement par les Hospices civils de Lyon et la SDMIS (Sapeurs-pompiers de la métropole de Lyon et du Rhône).
L'équipe du site a monté des « box » de prélèvement au sein des locaux et elle a organisé les flux entre les lieux d'enregistrement et ceux des prélèvements. L'équipe éducative a aussi effectué la totalité des saisies et des enregistrements sur la plateforme des Hospices civils de Lyon.

La salle collective ouverte sur le site de Bron dans le cadre de la mise à l'abri dans le département du Rhône
Le site de l'HU de Bron accueille un second dispositif avec des missions et un public différents. Dans la salle collective du rez-de-chaussée, 10 places de mise à l'abri immédiate et temporaire sont en effet mises à disposition du 115 pour orienter des personnes sans aucune solution d'hébergement et signalées comme telles par les maraudes, les équipes mobiles du Samu Social, la police, les hôpitaux... Ces orientations concernent des familles en situation d'extrême urgence et présentant généralement l'un des critères de vulnérabilité suivants : bébé de moins d'un an, femme enceinte de plus de 6 mois, pathologie grave. Des femmes victimes de violences conjugales sont également régulièrement accueillies.
L'accueil dans ce dispositif se fait de manière continue **toute l'année**, de jour comme de nuit, avec une équipe présente **24 heures sur 24**.
Ces personnes sont ainsi prises en charge immédiatement et restent hébergées dans la salle collective jusqu'à ce que la MVS les réoriente.
En 2021, le nombre de personnes accueillies sur ce dispositif a été en très forte hausse (**+ 1 000 nuitées par rapport à l'année précédente**).
Ces accueils ont été réalisés en continu et non seulement sur la période hivernale, ce qui met en relief un réel besoin sur le territoire et ce, tout au long de l'année.

3.3.4 Focus sur le nouveau dispositif MATER 42 ouvert en 2021 dans la Loire

Suite à un appel à projets des services de l'État, l'association a ouvert courant 2021 un projet innovant dénommé MATER 42 de 21 places (31 en 2022) à Saint-Étienne.

Les places sont destinées à l'accueil et à l'hébergement pour une durée limitée des femmes en pré et post-accouchement, sans solution d'hébergement. Ces places peuvent aussi être amenées à accueillir les éventuels conjoints et fratries. Elles s'adressent en priorité aux femmes avec nourrisson(s) et aux femmes enceintes non prises en charge par l'hébergement généraliste ou spécialisé.

Pour ce public très vulnérable, les grands enjeux identifiés sont ainsi de : permettre l'accès à une mise à l'abri sans délai ; bénéficier de l'accompagnement sanitaire et social nécessaire ; constituer une passerelle vers le logement pérenne, en fonction de chaque situation administrative et personnelle, dont les aspects liés au droit au séjour qui peuvent avoir un impact sur l'accès au logement.

Dans ce cadre, le dispositif MATER 42 propose un hébergement en diffus rapproché, sur un même lieu de vie, en mobilisant des appartements loués par l'association à un bailleur public.

Entrées en 2021

9 MÉNAGES / 22 PERSONNES

DONT 2 NOURRISSONS ET 2 NAISSANCES

LES ORIENTATIONS VERS LE DISPOSITIF MATER 42

En fonction de leur situation de vulnérabilité et suite à la demande d'une structure partenaire (hôpital, maternité, Protection Maternelle Infantile [PMI], associations), les personnes sont orientées dans le dispositif via le SIAO de la Loire. Localement, des modalités de sollicitation accélérées pour ces partenaires sont mises sur pied par l'Entraide Pierre Valdo afin de prioriser les demandes d'hébergement, par la mise en place dans le SIAO Loire d'une procédure spécifique : ligne dédiée, boîte mail, etc.

LA PRISE EN COMPTE DE BESOINS SPÉCIFIQUES

Le dispositif porte une attention particulière aux besoins alimentaires et sanitaires des femmes enceintes et des femmes avec nourrissons et / ou jeunes enfants : mise à disposition de produits alimentaires grâce à un solide partenariat avec la Banque alimentaire de la Loire ; achat de denrées complémentaires ; distribution de produits d'hygiène essentiels et de lait maternisé pour les nourrissons ; distribution de petits pots adaptés aux différents âges ; distribution de couches pour bébés, etc.

3.4 L'ENFANCE ET LES JEUNES MAJEURS

3.4.1 La protection de l'enfance : les MNA

La MECS et le service des appartements éducatifs dans la Loire

La « plateforme MNA » et ses deux services (l'établissement MECS et le service des appartements éducatifs) permettent l'accueil de jeunes garçons et de jeunes filles âgés de 13 à 20 ans, arrivés en France comme MNA et donc isolés sur le territoire.

- Une MECS : 108 jeunes hébergés en 2021 (en collectif et en appartements éducatifs).
- Un service des appartements éducatifs : 36 jeunes hébergés en 2021.

Le service des appartements éducatifs a dénombré en 2021 96 % de jeunes en apprentissage et 4 % de jeunes scolaires (en 2020 : 77 % d'apprentis et 23 % de scolaires).

La plupart des jeunes accueillis en appartements éducatifs sont hébergés dans l'agglomération stéphanoise ; les bureaux de l'équipe éducative sont situés à Saint-Priest-en-Jarez. Les places en collectif de la MECS sont localisées pour leur part à Saint-Étienne, sur le secteur de la Rivière.
Les jeunes accompagnés en 2021 au sein de la plate-forme venaient **majoritairement d'Afrique de l'Ouest,** notamment la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire. Une constante est aussi l'accueil du public d'origine pakistanaise et bangladaise. Pour la première fois, la MECS a accueilli également deux jeunes originaires du Venezuela.

FOCUS

Le lieu de « La Rivière » (MECS en collectif)

La MECS en collectif est répartie sur 3 étages
Le 1er étage est consacré à l'accueil et à l'hébergement de 10 jeunes, avec des besoins spécifiques, nécessitant d'être accueillis en chambre seule ; les jeunes filles sont hébergées à cet étage. Il dispose également d'un espace bureau éducatif, d'une buanderie et d'une cuisine collective qui peut être utilisée dans le cadre d'activités culinaires mises en place avec l'équipe éducative, ainsi que de la chambre d'urgence.

Le 2e et le 3e étages sont organisés de la même manière. Ils accueillent chacun 20 jeunes répartis dans 10 chambres doubles. Ils disposent également d'une salle TV et d'un espace commun pour les jeunes, d'un espace bureau éducatif - faisant office au 2e étage de bureau pour le psychologue - et d'une buanderie.

Chaque espace de vie des jeunes s'apparente à un studio. Il est composé d'une salle de bain et de toilettes privatives, d'un coin cuisine et d'un espace de vie et de couchage.
Au rez-de-chaussée se trouve la plupart des bureaux : accueil, éducatif, agent administratif, cheffe de service. On y trouve également une grande salle récréative dédiée à l'accueil des MNA, où les jeunes peuvent jouer au billard / babyfoot ou regarder la télévision.

Une partie du rez-de-chaussée reste à aménager. Cet espace pourra accueillir une salle de sport pour les jeunes, une salle de réunion et une salle pédagogique ainsi qu'un espace pour les bénévoles.

Dans la Loire et par conventionnement avec la collectivité départementale, l'association gère :

- Une MECS destinée à l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale et professionnelle des MNA. Elle propose à Saint-Étienne un hébergement en collectif pour des jeunes de 13 à 18 ans.
- Un service d'accompagnement en appartements éducatifs (cohabitations ou quelques places en studios) pour des jeunes MNA ou des jeunes majeurs, majoritairement apprentis.

La « plateforme MNA » dans la Loire accueille ainsi 105 jeunes au total, répartis sur deux dispositifs en fonction de leur autonomie :

- Une MECS de 75 places (50 en collectif et 25 en appartements éducatifs).
- 30 places pour des jeunes hébergés et accompagnés en appartements éducatifs.

Dans le Rhône et par conventionnement avec la Métropole de Lyon, l'association gère un service d'accompagnement en appartements éducatifs de 35 places (50 en 2022) pour des jeunes MNA.

En Vaucluse et par conventionnement avec la collectivité départementale, l'association gère :

- Une MECS dont 76 places sont dédiées au public des jeunes MNA (hébergement en appartements éducatifs à Avignon et Carpentras).
- Un service de mise à l'abri de mineurs isolés (4 à 12 places) dans l'attente de l'évaluation de la minorité par les services du département de Vaucluse.

FOCUS

La MECS en collectif

Les jeunes accueillis au sein de la MECS peuvent ne pas être scolarisés à leur arrivée au sein du collectif. Ils sont donc évalués par le Centre d'information et d'Orientation (CIO) via un test de positionnement qui les orientera vers les établissements, filières et classes en lien avec leur niveau et âge.

L'inscription à la scolarité est une priorité dans l'accompagnement. L'ensemble des MNA suivent une scolarité, qu'elle soit en voie directe ou dans le cadre d'un apprentissage. Pour les jeunes les plus en difficulté, un accompagnement spécifique est mis en place et peut prendre différentes formes : soutien scolaire avec des bénévoles au sein du foyer ou auprès d'associations ou, de manière plus formelle, dispositifs spécifiques : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), etc.

Chaque MNA est accompagné dans son parcours par le référent coordinateur de projet qui s'assure du bon déroulement de sa scolarité et de son apprentissage. À ce titre, des rendez-vous réguliers sont mis en place avec l'équipe scolaire et les patrons.

En 2021, SUR 75 JEUNES HÉBERGÉS SUR LE SERVICE :

- **10** sont en SCOLARITÉ DITE TRADITIONNELLE (classe de 4e et 3e) ;
- **6** sont en SCOLARITÉ DITE SPÉCIFIQUE avec une scolarité français langue étrangère (FLE) ;
- **19** sont en SCOLARITÉ DITE « PROFESSIONNELLE » (Centre de formation des apprentis) ;
- **32** ont débuté un APPRENTISSAGE sur l'année 2020 ;
- **8** sont en ATTENTE D'ORIENTATION.

FOCUS

Les appartements éducatifs

Tous les jeunes accueillis au sein du service sont soit scolarisés, en section générale ou professionnelle, soit engagés dans un cursus professionnel via l'apprentissage.

Un objectif majeur du projet d'établissement et des professionnels qui le font vivre est de conduire les jeunes à acquérir une capacité d'autonomie, matérielle, psychique, en termes de maîtrise des connaissances et des ressources, etc. Un des moyens privilégiés pour y parvenir est l'apprentissage professionnel.

Dans l'ensemble, il est constaté de très bons retours au niveau des employeurs. Un suivi / bilan régulier est réalisé avec eux et, bien souvent, ils apprécient l'investissement et le sérieux des jeunes. Il n'est pas rare qu'un employeur s'engage à son tour pour un jeune en lui offrant la possibilité d'une carrière dans son entreprise après l'apprentissage.

Pour la scolarité, les résultats sont bons. On note très peu de décrochages dans l'ensemble, malgré les difficultés de la langue pour certains. Un accompagnement à la scolarité est assuré par les référents, mais également par des partenaires tels que l'Amicale Laïque du Crêt de Roch et le Centre Social de La Rivière.

Les contrats d'apprentissage ont été signés dans les domaines d'activité ci-dessous :

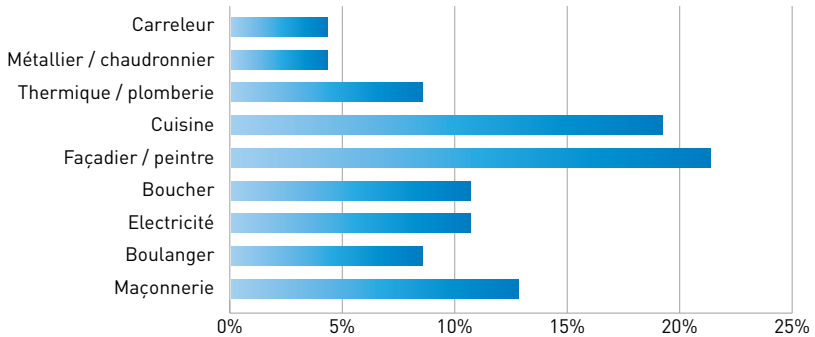

▶ *Le graphique met en évidence que deux corps de métiers ressortent dans les orientations en apprentissage : peintre / façadier et cuisinier.*

Sur l'année 2022, l'objectif est toujours de rechercher des bénévoles pouvant seconder les référents dans l'accompagnement à la scolarité.

Le parrainage d'un ou d'une jeune MNA : pour quoi faire ?

Le parrainage est une forme de solidarité intergénérationnelle instituée qui permet de tisser des liens affectifs et sociaux de type familial. Il repose sur la création et le maintien d'un lien sur la durée, au travers de moments partagés entre un parrain et / ou une marraine et un jeune. La MECS est actuellement en lien avec des familles aux projets différents (accueil en journée ou nuitée, pour un ou plusieurs jeunes...), mais dont le point commun repose sur ce lien privilégié. Ces accueils ne sont ni rémunérés, ni indemnisés. Durant cette expérience humaine, l'Entraide Pierre Valdo se pose aux côtés des familles et des jeunes afin de les soutenir et de coordonner ces accueils. Le psychologue de l'établissement peut également être joint si nécessaire. Aujourd'hui, l'équipe de la MECS souhaite développer le parrainage afin que de nouveaux jeunes puissent avoir la chance de vivre cette expérience unique et humaine. En 2021, la MECS a mobilisé 4 familles de parrainage. Au total, 11 jeunes ont été parrainés dans l'année et ont effectué au moins un séjour chez leur famille de parrainage. Certains jeunes ont eu l'occasion de s'y rendre à plusieurs reprises.

2

3

3

1

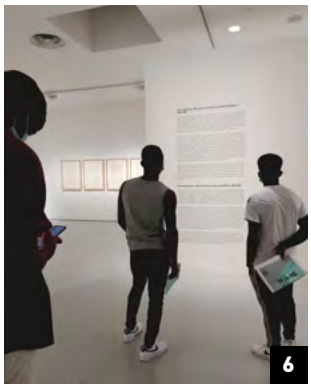
6

1 - Fête de la soupe le 26 février 2021
2 - Sortie accrobranche le 27 août 2021
3 - Atelier graf Forez color en août 2021
4 - Sortie au parc de Villars le 1er juillet 2021
5 - Sortie culture locale au musée de la mine
6 - Sortie au musée d'art moderne et contemporain le 19 juin 2021

4

5

Le dispositif MNA 69

Initialement ouvert en octobre 2019, le service a rapidement dû s'adapter aux besoins du territoire. La commande métropolitaine a consisté en la création d'un dispositif spécifique d'accueil de 36 MNA, permettant leur mise à l'abri dans des appartements en diffus. Les jeunes sont hébergés en appartements de 2 à 5 chambres, individuelles le plus souvent. Seuls deux appartements sont pourvus de chambres doubles. En sus du système d'astreinte et pour renforcer l'encadrement, une veille de nuit a par ailleurs été mise en place sur le service à compter de juin 2021.

L'année 2020 avait été celle de la montée en capacité du dispositif, période durant laquelle les outils de travail et d'accompagnement ont été pensés et travaillés pour répondre aux besoins des jeunes accueillis.

L'année 2021 a été quant à elle une année plus stable en ce qui concerne l'accueil des MNA sur le service. Un certain roulement a pu être observé entre les jeunes sortants et les nouveaux accueillis. Ces jeunes étaient pour la plupart des primo-arrivants et l'équipe était régulièrement en lien avec Forum Réfugiés, qui est l'association chargée du premier accueil des MNA.

En raison du contexte sanitaire, certains jeunes majeurs ont été maintenus sur le dispositif jusqu'au mois de juin 2021, permettant ainsi un accompagnement plus abouti et une sortie du service moins anxiogène pour ces jeunes. L'année 2021 a aussi permis d'observer une continuité de l'accompagnement sur le service. Les MNA ne sont pas réorientés sur d'autres dispositifs et ils sont accompagnés de façon globale : scolarisation, santé, obtention des documents administratifs, etc.

Une infirmière au sein de l'équipe

L'accompagnement des MNA dans le parcours de soins représente une lourde charge, notamment sur la question des addictions, souvent cumulées.
Une infirmière a ainsi été recrutée à mi-temps à partir de mars 2021 sur le service. Son intervention a apporté un appui précieux à l'équipe éducative sur les questions de santé. La permanence santé accueille les jeunes les mercredis après-midi.
C'est un lieu qui a été vite investi pour la santé physique et psychologique. La mise en place de ce poste infirmier a permis de :
- pouvoir mieux comprendre certains comportements, notamment ceux liés aux addictions ;
- consolider la gestion des parcours individuels (rappels de vaccins, mise en lien avec les différents médecins...) ;
- avoir un regard pluridisciplinaire sur les situations complexes ;
- faire de la prévention ;
- être un soutien psychologique pour les jeunes les plus fragiles.

En 2021, plusieurs activités collectives (journée au lac, grottes de la Balme, accrobranche, visite de Lyon, etc.) ont été mises en place afin de favoriser la rencontre entre les différents MNA, créer du lien entre les éducateurs et les jeunes au travers de moments informels et permettre une meilleure connaissance de leur environnement.

De manière générale, nous apportons une attention particulière à fêter les évènements importants de chacun des jeunes ; par exemple, pour leurs anniversaires, un repas est partagé entre les jeunes de la colocation et les éducatrices.

Avec la montée en charge du dispositif à 50 places en début d'année 2022 et avec l'ouverture de nouveaux hébergements en semi-collectif sur le site « L'Armoise » à la Mulatière, le service continuera à apporter un accompagnement précieux pour les MNA orientés vers le dispositif.

2

1

3

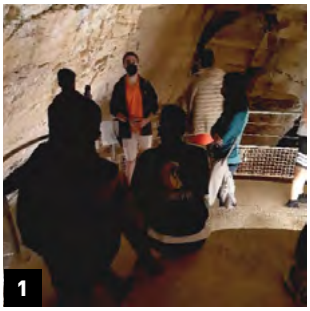
1

4

4

1 - Grottes de la Balme
2 - Visite de Lyon
3 - Sortie au lac d'Anse
4 - Repas partagés

La MECS et les activités menées au profit des MNA dans le Vaucluse

Outre les places de mise à l'abri MNA déployées en Avignon, le service MNA en Vaucluse est organisé principalement autour des appartements éducatifs mis en œuvre à Carpentras. La MECS MNA a pour principale mission l'accès à l'autonomie des jeunes accompagnés via différents axes : démarches administratives, santé, scolarité, apprentissage, socialisation, accès aux droits communs, gestion d'un logement, etc.

Pour ce faire, l'équipe éducative rencontre les jeunes sur différents temps et lieux : à domicile (travail autour de l'autonomie au niveau du logement, de la gestion de ce dernier), à l'extérieur (accompagnement aux rendez-vous médicaux, scolaires, etc.), au sein du service (démarches administratives, etc.) mais aussi sur des temps de loisirs. Les temps informels pendant lesquels les objectifs individuels sont travaillés au sein d'un collectif sont primordiaux pour les jeunes.

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par plusieurs confinements, freinant le travail mené sur le vivre-ensemble, la socialisation et l'insertion dans la société.

Au cours de l'année 2021, le projet a donc été de favoriser, à chaque fois que possible, des temps de rencontres et d'échanges en collectif. Pour cela, l'effort a été porté sur l'accès aux loisirs d'une part, le travail partenarial sur les questions de santé et de relations affectives d'autre part.

Concernant les loisirs, les axes de travail principaux étaient les suivants :

- travailler le vivre-ensemble ;
- découvrir l'environnement et le territoire ;
- faire sa place au sein d'un collectif ;
- consacrer un temps de relâche face à un quotidien pris par la charge de travail et d'inquiétudes vis-à-vis de leur situation ;
- autoriser les MNA à pouvoir vivre des temps de loisirs avec des jeunes de leur âge.

L'équipe éducative a ainsi organisé des sorties : parc d'attractions, accrobranche, escalade. Les professionnels ont aussi pu mettre en place des temps de pique-nique dans des parcs de la ville. Les jeunes MNA ont largement participé à ces différents moments et émis le souhait de pouvoir réitérer ces projets très porteurs et rassembleurs.

Sur l'axe de la santé et des relations affectives, la MECS a travaillé en partenariat avec le planning familial et le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Les rencontres avec les MNA ont eu lieu au planning familial et dans les locaux de l'association pour le CSAPA. Là encore, les jeunes ont bien participé et ils ont pu poser leurs questions. Ces différents ateliers ont permis non seulement de travailler des axes spécifiques auprès des jeunes mais aussi que les MNA repèrent différents organismes sur le territoire au sein desquels ils pourront par la suite se rendre par leurs propres moyens.

La participation a été importante à chaque activité et atelier : les MNA se sont mobilisés et ils sont en demande pour poursuivre ce type d'activité. D'un point de vue éducatif, ces temps sont essentiels et porteurs de sens dans l'accompagnement proposé au sein de la MECS.

3.4.2 La protection de l'enfance : focus sur les places MECS généralistes en Vaucluse

Au sein de la MECS de Vaucluse, l'association gère également en Avignon des places de MECS sans spécificité MNA. Les premières places de ce type ont été ouvertes en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire et de nouveaux besoins identifiés localement par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du département du Vaucluse.
Ces ouvertures visaient à pallier le manque d'équipement sur le territoire et l'augmentation du nombre de placements prononcés par le juge des enfants. En 2021, cela s'est traduit par un doublement des places « généralistes » agréées en 2020 et la création de deux nouvelles unités portant alors la capacité à 4 x 6 = 24 places (30 places au total en 2022 avec une 5e unité ouverte depuis lors).

En 2021, l'association a ainsi ouvert une 3e unité d'accueil de 6 places pour des enfants de 4-14 ans, puis une 4e unité de 6 places également a été mise en œuvre pour des adolescents de 14 à 18 ans.

L'accueil des mineurs se réalise dès lors sur différentes unités et avec des sites distincts en fonction de l'âge des enfants : sites Paradis, Nouvelle, Broquetons, Garrigues.

En 2021, ce sont 34 jeunes qui ont été accompagnés sur ce service. 16 enfants sont sortis de l'établissement sur cette même année.

Malgré un impact évident de la crise sanitaire, le quotidien des unités de la MECS généraliste reste rythmé par les différents aspects de l'accompagnement mis en œuvre auprès des enfants :

- la scolarité ;
- les loisirs ;
- l'apprentissage de la vie en collectivité (cadre de vie, rythme, entretien de l'espace...) ;
- les liens avec les services de l'ASE (garants et référents du parcours de jeunes) ;
- les accompagnements vers la santé physique et psychique ;
- le lien avec leur famille via la gestion d'appels médiatisés, de visites médiatisées ou avec droit d'hébergement.

2021 : une vie rythmée par différents temps forts au sein des unités d'accueil

Le service fête l'anniversaire de chacun des enfants : repas amélioré, gâteau d'anniversaire, achat d'un cadeau.
Les week-ends sont l'occasion de profiter de la région au travers d'activités variées. La MECS programme ainsi tout type de sortie (ludique, culturelle, sportive ou divertissante) que les équipes des différentes villas organisent. C'est aussi l'occasion pour les professionnels d'observer les jeunes accueillis dans différents contextes extérieurs.
Au moment des vacances d'été, la MECS généraliste a bénéficié d'un camp auquel tous les enfants ont pu se joindre.
Les « grands » de la villa Paradis ont séjourné dans un camping 3 étoiles du Grau-du-Roi. Lors de ce séjour, deux jeunes de la MECS ont fait acte de bravoure en sauvant la vie d'un petit garçon qui a frôlé la noyade. Les plus « petits » (villa Nouvelle) ont profité des gorges de l'Ardèche : ce séjour a permis aux enfants de découvrir le plaisir du canoë-kayak et de la randonnée.
À partir de juillet 2021, l'unité Broquetons est venue renforcer le service. Il s'agit d'une villa située sur la commune de Montfavet (84140) au sein d'un quartier résidentiel. Elle se compose de 5 chambres (4 « simples » et 1 « double » réparties sur un rez-de-chaussée et un étage) permettant ainsi l'accueil de 6 enfants. Cette villa possède un jardin mais également une piscine. Pour assurer une sécurité optimale dans l'utilisation de la piscine, la MECS a fait le choix d'encadrer chaque temps de baignade par des maîtres-nageurs diplômés d'état, aucune baignade n'étant autorisée en dehors de leur présence.
En septembre, les enfants ont tous retrouvé le chemin de l'école : cela a permis à des jeunes qui avaient quitté celle-ci depuis plusieurs mois (décrochage scolaire) d'y retourner et même d'y prendre goût, grâce au suivi quotidien assuré par l'équipe éducative et aux rencontres régulières avec le corps enseignant.
Très vite, le froid est revenu et pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont été inscrits aux stages sportifs de la mairie d'Avignon avec qui un lien étroit s'est créé. Cela permet aujourd'hui d'avoir accès aux différents Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la ville à des tarifs préférentiels.

3.4.3 Le dispositif d'accompagnement social spécifique pour l'autonomie des jeunes majeurs isolés étrangers (ASSAJIE) en Vaucluse

Depuis fin 2017, l'association gère en Vaucluse un dispositif d'accompagnement ASSAJIE pour jeunes majeurs : 62 places au total actuellement, suite à plusieurs extensions.
22 places sont dédiées aux jeunes ex-MNA : service **ASSAJIE 1** mis en œuvre grâce à un cofinancement innovant État / département.
Les 40 autres places sont prévues pour les jeunes majeurs, sans spécification : service **ASSAJIE 2**, avec un financement du département.

Les sorties représentent 51 % de l'ensemble des jeunes accompagnés dans l'année. Ce chiffre souligne l'efficience des moyens utilisés mais surtout les capacités et potentiels des jeunes accompagnés.

7 843 journées réalisées :
taux d'occupation sur l'année 2021 de **97,7 %**.

Durée moyenne de prise en charge :
11,5 mois (durée minimale de **5,5 mois** et durée maximale de **27 mois**).

86 % des jeunes majeurs accompagnés sont dans un cursus de formation en apprentissage en CAP ou BAC Professionnel, qui permet au jeune non seulement d'obtenir un diplôme mais également d'avoir des ressources financières qui vont lui permettre d'avancer dans son projet de vie.
Deux jeunes étaient en emploi au moment de leur sortie. Ils ont signé tous les deux un CDI respectivement en restauration et en boulangerie après avoir terminé leur cursus de CAP.

Les métiers du bâtiment représentant différents corps de métiers tels que la maçonnerie, la plomberie ou encore l'électricité sont parmi ceux qui embauchent le plus. 90 % de ces embauches sont réalisées par le biais du contrat d'apprentissage qui donne droit à une aide financière pour l'employeur.

Comme pour le dispositif ASSAJIE 1, une majorité des jeunes majeurs accueillis sont des jeunes hommes âgés de 18 ou 19 ans en provenance du Mali, de Guinée et de Côte d'Ivoire. Il faut toutefois souligner que le service ASSAJIE 2 accueille également des jeunes de nationalité française et ayant obtenu un contrat jeune majeur auprès des services du département. En 2021, cela a représenté 16 % des jeunes accueillis sur le service.

Enfin, à l'instar du dispositif ASSAJIE 1, 85 % des jeunes majeurs sont dans un cursus de formation en alternance de type CAP ou BAC Pro.

L'insertion socio-professionnelle des jeunes majeurs reste ainsi une priorité du service. C'est un réel vecteur d'insertion, d'intégration et d'autonomie pour l'ensemble du public accompagné au sein d'ASSAJIE, dispositif qui a montré toute sa pertinence depuis sa création.

ASSAJIE 2

68 jeunes MAJEURS ACCOMPAGNÉS EN 2021 SUR LE DISPOSITIF

27 SORTIES

14 660 JOURNÉES RÉALISÉES (TAUX D'OCCUPATION SUR L'ANNÉE : **100,4 %**)

DURÉE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE : 17,04 MOIS (DURÉE MINIMALE DE 4,5 MOIS ET DURÉE MAXIMALE DE 23,9 MOIS)

3.4.4 L'enfance : Animation / Loisirs

Dans ce champ d'activité, l'association gère dans le 5e arrondissement de Lyon **L'Espace Pierre Valdo** qui propose :

- un ALSH : 190 enfants ;
- un Accueil de Loisirs Associé aux Écoles (ALAE) ;
- le développement d'activités en direction de l'enfance et de la parentalité via les médias artistiques et culturels (convention cadre avec la ville de Lyon).

Les activités proposées aujourd'hui par l'Espace Pierre Valdo sont ainsi :

- l'accueil de loisirs durant toutes les périodes de vacances scolaires (aucune fermeture sauf une l'une des deux semaines des vacances de Noël si peu d'inscriptions) ;
- les séjours courts durant les vacances scolaires / les nuitées l'été ;
- l'accueil périscolaire les mercredis en journée complète ou demi-journée ;
- l'ALAE au sein des écoles des Gémeaux (maternelle et primaire) tout au long de l'année scolaire, lors des pauses méridiennes, des accueils après la classe et les mercredis matin.

FOCUS

LE CENTRE DE LOISIRS POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS

Le centre accueille les enfants les mercredis et tous les jours lors des vacances scolaires. Sa capacité d'accueil est agréée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et par la PMI pour l'accueil des enfants de 3 à 5 ans (agrément de 68 enfants pour les moins de 6 ans et 122 pour les plus de 6 ans).

L'un des atouts de la structure est la mise en place de navettes gratuites pour faciliter la venue du plus grand nombre et notamment les enfants vivant sur des zones où l'offre de loisirs est insuffisante (arrondissements de Lyon concernés : 2e, 7e, 8e et 9e).

Les familles des enfants sont essentiellement issues de Lyon (79 %), et du Grand Lyon (15 %). Seule une petite proportion vient d'autres communes (6 %).

Le public de la structure est représentatif d'une réelle mixité sociale. En effet, sa localisation au sein d'un quartier très résidentiel, proche de communes de l'ouest lyonnais se double d'un rayonnement géographique qui inclut le quartier Jeunet, classé Quartier de Veille Active (QVA) au niveau de la politique de la ville. Le centre de loisirs accueille ainsi également des enfants issus de familles en difficulté sociale. Enfin, il accueille de façon historique des enfants de familles avec un parcours d'exil et de migration, notamment des enfants du CPH de l'Entraide Pierre Valdo. Dans le cadre d'un partenariat avec le foyer Auvent, situé dans le 2e arrondissement de Lyon, quelques places sont toujours réservées pour des enfants du foyer.

FOCUS

LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) DE LA VILLE DE LYON

Le PEdT de la Ville de Lyon est le cadre de référence pour la mise en oeuvre et l'articulation de l'ensemble des actions éducatives de la municipalité auprès des enfants et adolescents de 2 à 16 ans de son territoire.

C'est un outil de partenariat autour d'une responsabilité éducative partagée entre les familles, les équipes éducatives, les associations, l'État et la collectivité. Il garantit également la prise en compte territoriale équitable des ressources éducatives en direction des enfants, constituant le volet éducatif du Contrat de Ville.

La finalité du PEdT de Lyon est de favoriser la réussite éducative et scolaire de tous les enfants et de permettre ainsi à chacun d'entre eux de devenir un adulte éclairé, autonome et responsable. Le PEdT est opéré notamment grâce au soutien financier apporté par la Ville de Lyon aux projets développés sur les temps scolaires par les enseignants et, sur les temps périscolaires, par les accueils de loisirs.

Il s'appuie aussi sur les dispositifs partenariaux existants : convention locale d'application du Contrat de Ville - qui intègre le Programme de Réussite Educative, Contrat Educatif Local, Contrat Enfance Jeunesse.

Enfin, le PEdT accorde une place importante aux questions liées à la parentalité. Il importe en effet que les parents, premiers éducateurs de leur enfant, soient associés aux différentes actions mises en œuvre sur tous les temps de l'enfant.

C'est à ces différents objectifs que l'Espace Pierre Valdo contribue directement par la mise en oeuvre de ses actions réalisées dans ce cadre.

Quelques photos souvenir de l'année 2021

Les Globetrotters au parc d'Alaï, mercredi 3 mars 2021

« VALDO SHOW » - Octobre 2021

L'équipe d'animation Juillet 2021

3.5 LE SANITAIRE

TÉMOIGNAGE

Hichame Hamal, directeur de pôle

Comment avez-vous mis en œuvre le 1er centre de vaccination ?

La porte d'entrée a été la demande, par le préfet du Vaucluse, de création d'un centre d'hébergement spécifique dédié aux malades non graves du Covid-19 afin de permettre leur isolement dans de bonnes conditions. La 1re action a consisté en l'organisation, la planification et la rémunération des professionnels de santé, dont les vacations étaient soumises à ma signature. De manière concomitante, les services de l'État, l'ARS et la CPAM ont souhaité que nous gérions les rendez-vous via la plateforme.

Quelles ont-été les principales étapes ?

La 1re a été la modélisation par rapport au cahier des charges : l'organisation des locaux et le recrutement des équipes, constituées de salariés de l'Entraide Pierre Valdo pour la logistique. Ceux-ci ont été embauchés spécialement à cet effet, avec deux types de profils : agents d'accueil et gestionnaires. Dans un 2nd temps, la mise en œuvre effective, qui a représenté la plus grande difficulté, a été l'organisation de tous les professionnels de santé : les médecins pour les pré-diagnostics et les validations de vaccination, les infirmiers, les préparateurs et les injecteurs. Les lignes de vaccination sont en effet montées jusqu'à 1 000 vaccinations et 40 professionnels de santé par jour.

Quelle est la différence entre les différents types de centres (départemental / éphémère) ?

Le 1er centre éphémère, mis en place durant le Festival d'Avignon, a représenté un volume moins important que le centre départemental dont la vocation était de répondre aux besoins du territoire et qui continue à fonctionner. Le 2e était situé dans un quartier prioritaire de la ville à partir du mois d'août, avec l'objectif d'atteindre des personnes éloignées de la vaccination. Et le 3e, au sein de l'université d'Avignon, a généré moins de vaccinations car les enseignants et les étudiants, auxquels il était dédié, s'étaient déjà fait vacciner.

Cette action sort du champ d'activité habituel de l'Entraide Pierre Valdo : quelles compétences nouvelles ont dû être mobilisées ?

L'association, qui traite dans le Vaucluse essentiellement des problématiques de demandes d'asile et d'accompagnement des BPI, a créé des CHS au tout début de la crise Covid-19, sans avoir forcément de visibilité sur la pandémie. La capacité à organiser des dispositifs dans des situations de crise a incité l'Entraide Pierre Valdo à se doter de compétences sanitaires. Il a effectivement fallu employer des salariés médicaux : 3 médecins, 3 infirmiers et 6 aides-soignants.

Le capital d'expérience acquis pourra-il servir à une autre action ?

Il sert déjà puisque l'université d'Avignon a sollicité l'Entraide Pierre Valdo pour mettre en place un pôle médical ouvert du lundi au vendredi, composé d'un médecin généraliste à mi-temps, d'un psychiatre à 25 % et de 2 infirmières. Cette mise à disposition par l'association fait l'objet d'une convention de partenariat entre les 2 structures.

Suite à l'irruption du Covid-19 en 2020, l'association a géré plusieurs Centres d'hébergement spécialisé (CHS) pour malades non graves du Covid-19.

En 2021, elle a géré par ailleurs à la demande des services de l'État des Cellules territoriales d'appui à l'isolement (CTAI) dans la Loire et en Vaucluse, où l'association a été sollicitée pour reprendre le portage de ce dispositif et où elle a participé activement à la gestion de centres de vaccination ouverts sous l'autorité des services de la préfecture.

Cette action inédite dans le champ sanitaire a mis l'association en lien étroit avec de nombreux partenaires : ARS, CPAM, SDIS, collectivité départementale, municipalité d'Avignon, etc.

3.5.1 Les CTAI

Sous la responsabilité du préfet de département et en étroite concertation avec l'ARS, la CTAI a pour objet d'accompagner, en cas de besoin, l'isolement des personnes atteintes du Covid-19 ainsi que les « cas contact ». Ce dispositif repose sur la mise en œuvre d'une plateforme téléphonique qui identifie les besoins éventuels avec l'appui d'un système d'information du ministère de l'Intérieur. La CTAI exerce ainsi une double activité : d'une part l'évaluation des besoins de la personne, d'autre part une réponse opérationnelle aux besoins exprimés. En lien avec les Centres Communaux D'action Sociale (CCAS), le service social départemental et les acteurs de la médecine de ville, les prestations peuvent être de différentes natures : aide aux démarches administratives, aide-ménagère, portage de repas ou de médicaments, garde d'enfants, passages infirmiers, etc. Si l'isolement à domicile se révèle inadapté ou difficile à mettre en œuvre, la CTAI peut orienter la personne isolée vers un hébergement dédié et adapté.

En Vaucluse

Cette activité a été assurée par l'association à partir du 24 janvier 2021, 7 jours sur 7, avec des bureaux situés en Avignon. Une équipe dédiée a été mobilisée sur l'ensemble de l'année. En décembre, les bureaux ont été localisés sur un nouveau site proposant également un hébergement *ad hoc* : « CTAI hébergement » avec 10 chambres individuelles permettant l'isolement des personnes et la prise de repas.

Nombre total d'appels en Vaucluse en 2021

549 appels **ENTRANTS**

1847 appels **SORTANTS**

Dans la Loire

Le dispositif CTAI a été activé de la même manière tout au long de l'année et tous les jours de la semaine. Cette action a été mise œuvre en lien avec de nombreux partenaires : Croix Rouge, CPAM, etc.

3.5.2 Les centres de vaccination en Vaucluse (Avignon)

Dans le cadre de l'accélération de la campagne de vaccination en France, le gouvernement a décidé la mise en place rapide de grands centres de vaccination. Ainsi, les services de l'État en Vaucluse ont sollicité l'Entraide Pierre Valdo pour participer à la montée en capacité et au fonctionnement dans la durée du centre de vaccination départemental.

Le centre a été ouvert dans un premier temps dans une salle polyvalente à Avignon-Montfavet, mise à disposition par la municipalité d'Avignon puis dans un centre des expositions. Il fonctionnait 6 jours sur 7, tous les jours sauf le dimanche, et il était piloté par les sapeurs-pompiers du SDIS du Vaucluse.

Dans le cadre de la coordination et de la répartition des rôles entre les différents acteurs (SDIS, département, ARS, etc.), l'Entraide Pierre Valdo est missionnée pour :

- Produire chaque jour le planning des rendez-vous « patients » à partir de la plate-forme MAÏIA remplie en ligne par les bénéficiaires et par des standardistes du département.
- Produire chaque jour le planning des soignants volontaires et assurer, dans la durée, le contact avec tous les soignants du Vaucluse susceptibles de participer à l'action : confirmation des créneaux de disponibilité pour les vacations, etc.
- En lien direct avec le planning des rendez-vous, commander chaque jour le nombre de doses de vaccins nécessaires pour le lendemain auprès de la pharmacie de l'hôpital universitaire ; le transport et le stockage des doses étaient assurés par le SDIS.
- Sur le site du centre, assurer une présence permanente pendant les heures d'ouverture pour participer à la vie courante (aspects logistiques) et à la fluidité des accueils.

Le fonctionnement a été ajusté au fur et à mesure de la montée en capacité du centre qui devait pouvoir accueillir 1 000 personnes par jour ouvré à compter du lundi 19 avril.

L'Entraide Pierre Valdo a participé à cette action d'intérêt général menée avec de nombreux partenaires : services de l'État, SDIS, département, municipalité, professionnels de santé.

Ce faisant, l'association a veillé également :

- au respect et à l'application des consignes sanitaires et des normes d'hygiène par les salariés de l'Entraide Pierre Valdo intervenant sur le site du centre vaccinal ;
- à approvisionner les salariés en masques chirurgicaux ;
- à respecter le droit en vigueur en matière de gestion des données personnelles et, en particulier, la confidentialité des données relatives aux personnes vaccinées.

Les centres de vaccination éphémères

En parallèle du grand centre de vaccination, l'association a participé au fonctionnement d'un centre de vaccination ouvert temporairement pour le temps du Festival d'Avignon dans des locaux de l'Université.
L'association est intervenue également dans le cadre d'un centre éphémère situé à Avignon Courtine, localisé dans une zone commerciale.

Enfin, à la demande des services de l'État et de l'Université d'Avignon, Entraide Pierre Valdo a ouvert un 4e centre de vaccination au sein même des locaux de l'Université d'Avignon. Ouvert pour un mois sur la période de la rentrée, ce centre était destiné à la vaccination des étudiants mais il a offert également ses services aux lycéens des établissements proches.

LIEU	DATES D'OUVERTURE	TOTAL VACCINATIONS EN 2021	TOTAL SUR LES 4 CENTRES
Centre de vaccination départemental	Centre pérenne Ouvert à compter du 09/04/2021	161 108	170 805 (157 916 majeurs et 12 889 mineurs)
Centre de vaccination Festival	Centre éphémère 01/07/2021 - 31/07/2021	4 800	
Centre de vaccination Courtine	Centre éphémère 04/08/2021 - 30/09/2021	4 694	
Centre de vaccination Université (« Campus Arendt)	Centre éphémère 01/09/2021 - 30/09/2021	203	

4.1 LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe RH a été consolidée en 2021 avec l'embauche d'une troisième assistante RH ainsi que la création d'un poste de directrice des ressources humaines. Le service est devenu une direction qui gère l'administration du personnel, les paies et le développement RH, pour un effectif annuel moyen de 360 personnes en 2021.

4.1.1 L'augmentation continue des effectifs salariés et la consolidation des emplois pérennes

L'augmentation des effectifs s'est poursuivie sur l'année 2021 de façon accélérée suite à la fusion / absorption de l'association iséroise La Relève. L'Entraide Pierre Valdo, qui comptait 330 personnes au 31 décembre 2021, dépasse désormais les 400 personnes fin 2021 (404 personnes au 31 décembre 2021). Les effectifs fluctuent au cours de l'année suivant les activités saisonnières de l'association : dispositifs de renfort hivernal, accueil de loisirs, etc.

• *Évolution des effectifs retracée en ETP mensuel*

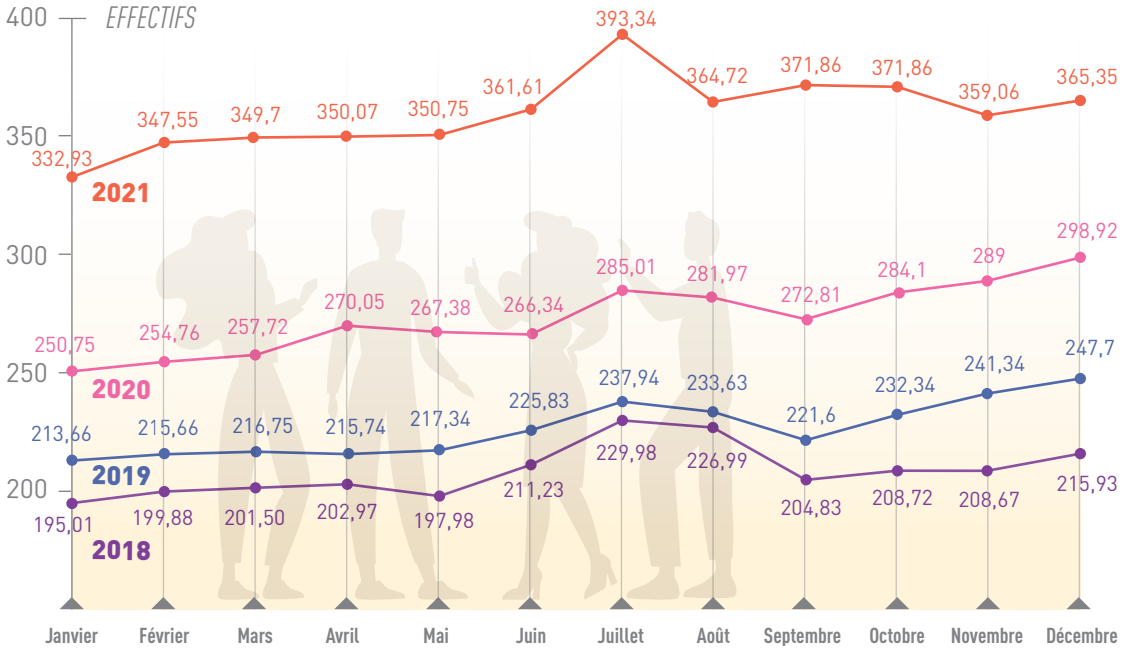

L'association a recours **majoritairement à des contrats à durée indéterminée** (CDI). Le recours à l'intérim reste très limité. Le nombre de contrat d'engagement éducatif (CEE) fluctue au cours de l'année en fonction des vacances scolaires. L'association propose également des contrats d'apprentissage : 6 en 2021.

• *Nature des contrats présents au 31 décembre 2021*

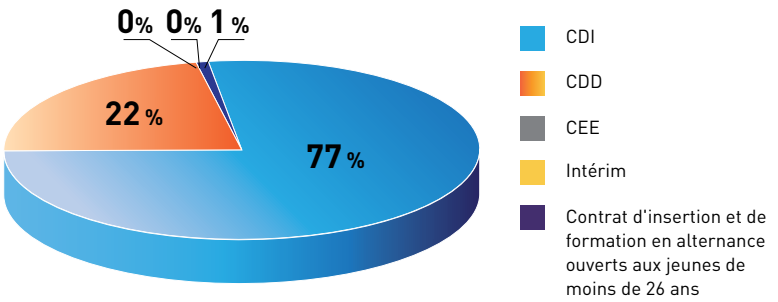

L'augmentation de l'activité a permis de renforcer les emplois durables. De nombreuses embauches en CDI ont été réalisées parmi toutes les catégories d'emploi de l'association.

• *Embauche en CDI homme et femme*

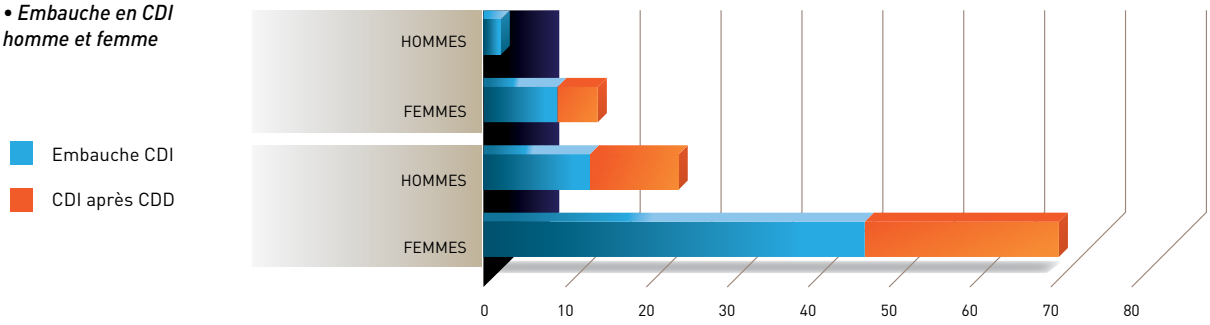

4.1.2 La répartition des effectifs par catégorie de métiers, par département et par âge

Géographiquement, la Loire reste le premier département en terme d'effectifs.
On constate un fort développement dans la région Provence-Alpes Côte d'Azur, avec une accélération des recrutements en Vaucluse et des ouvertures sur la fin de l'année dans les Bouches-du-Rhône. L'Isère connait également une augmentation importante suite à la fusion/absorption. Les autres départements restent relativement stables en terme d'effectif.

• *Répartition des ETP par métier*

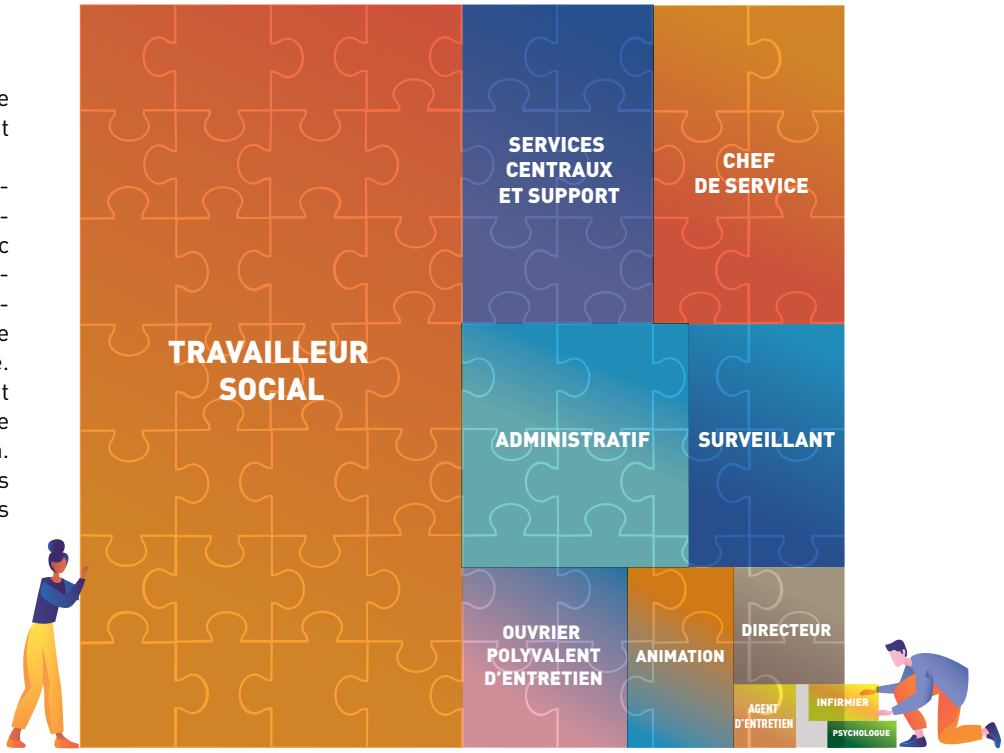

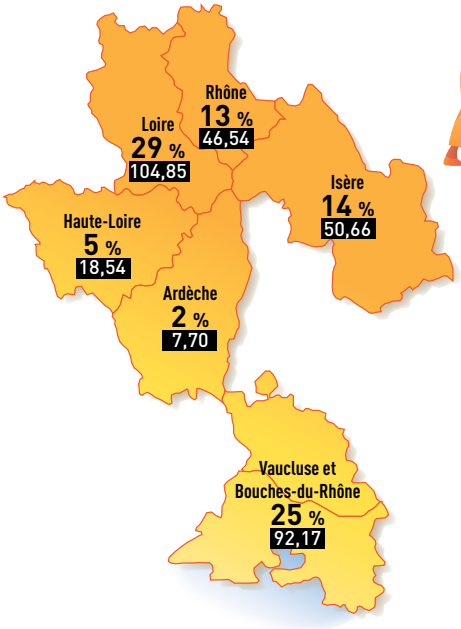

• *Répartition des ETP par département*

Répartition des ETP en %
ETP moyen *par département en décembre 2021*

Siège administratif ▶ 12 %
42,20

Le profil des salariés au sein de l'association est majoritairement féminin, avec une part importante sur la tranche des 30 à 40 ans. Les hommes représentent un tiers des effectifs de l'association, répartis équitablement en terme d'âge.

• *Pyramide des âges au 31 décembre 2021*

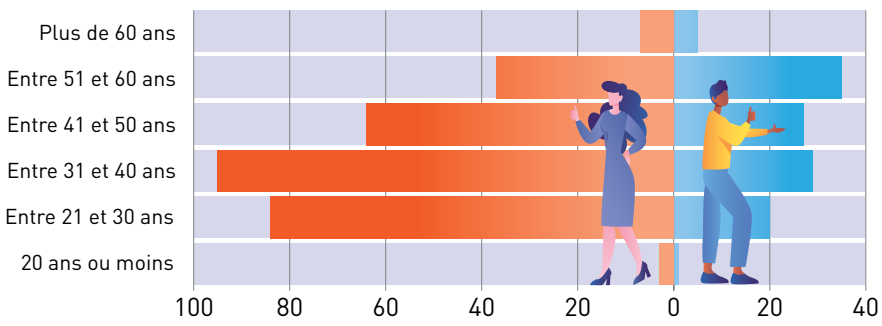

4.1.3 Une ouverture vers les stagiaires et les volontaires en service civique

De nombreux stagiaires ont découvert et pris part à nos activités. Les volontaires de service civique ont notamment poursuivi le déploiement de la mission NUM'R sur 6 départements de l'association.

Stagiaires et volontaires au en 2021

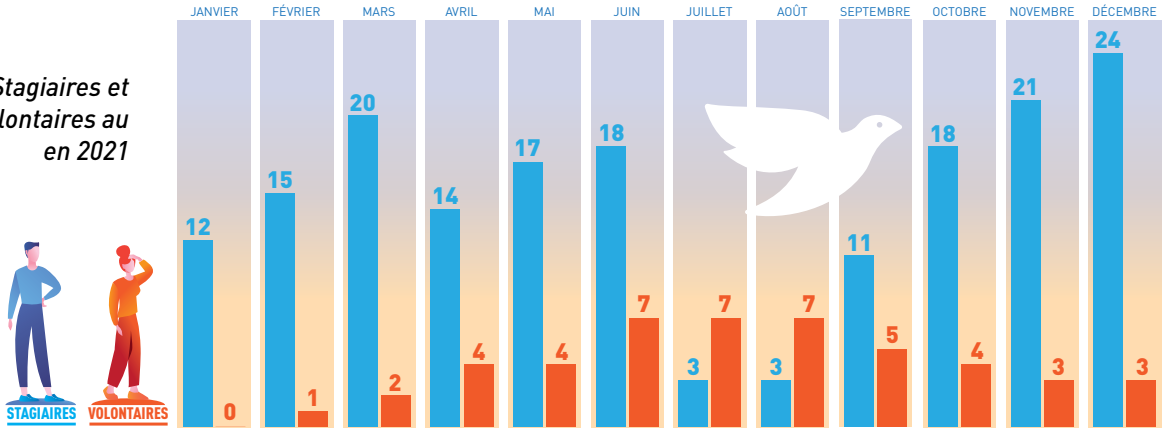

4.1.4 Un indicateur égalité femmes-hommes en progression entre 2020 et 2021

L'index égalité femmes-hommes en 2021

Les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier chaque année sur leur site internet la note globale de l'Index de l'égalité femmes-hommes, ainsi que la note obtenue à chacun des indicateurs le composant. Les informations communiquées ci-dessous resteront ainsi en ligne jusqu'à la publication des résultats de l'année suivante.

Le score de cet index reste incalculable, le score maximum susceptible d'être obtenu étant inférieur à 75 points, mais il est en progression entre l'année 2020 et 2021 de 8 points, en partie grâce à un meilleur équilibre dans les plus hautes rémunérations.

Au sein de l'association Entraide Pierre Valdo, 3 indicateurs calculables se présentent comme suit pour l'année 2021 :

NOTE OBTENUE

- **Écart de rémunération femmes-hommes : 38/40**
  Cet indicateur mesure l'écart des rémunérations moyennes entre les femmes et les hommes, par tranche d'âge et par catégorie socioprofessionnelle (CSP) ou autre classification des postes (de 0 à 40 points).
- **Écart de répartition des promotions : 15/15**
  Cet indicateur mesure l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes (de 0 à 15 points).
- **Parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10**
  Cet indicateur mesure la parité les dix plus hautes rémunérations (de 0 à 10 points).

4.1.5 Une offre de formation dense et variée

Après une année où l'offre de formation était restreinte en raison de la crise sanitaire, l'année 2021 a vu le déploiement de nombreuses formations. Le cœur d'activité de l'association, le travail social, a été au centre d'une offre de formation riche et diversifiée.
Pour accompagner cette offre sur le travail social, de nombreuses formations ont été dispensées sur les services supports, ainsi que des formations managériales pour accompagner le développement de l'association.
Il faut noter la poursuite sur 2021 de quatre contrats d'apprentissage débutés en 2020, en plus de deux nouveaux contrats d'apprentissage débutées en 2021.
Ces contrats portent à la fois sur une partie administrative mais aussi sur de l'intervention sociale.

• *Répartition des formations par thème (en nombre d'heures)*

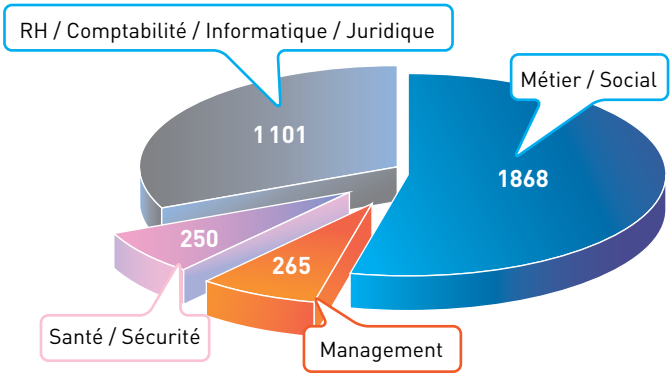

4.2 LES FINANCES, L'IMMOBILIER ET LE SUPPORT

Malgré les bouleversements causés par la pandémie et le fort développement de l'association, le service support est resté mobilisé en 2021 pour accélérer les délais de mise en œuvre des projets, être toujours plus réactif et anticiper au mieux les besoins.

4.2.1 Les finances

4.2.1.1 La mise en place d'une nouvelle organisation en interne

Le suivi financier de l'association est assuré intégralement par l'équipe comptable qui réalise :

- le suivi quotidien des flux financiers (saisie des achats, comptabilisation des loyers, paiement des factures, enregistrement des écritures de paye...) ;
- les suivis des dossiers de subventions et les comptes rendus pour près de 70 dispositifs de nature et de tailles variables auprès de financeurs variés (fonds européens, État, collectivités locales, financeurs privés) ;
- les campagnes budgétaires des établissements sociaux : budgets prévisionnels et comptes administratifs pour 17 établissements ;
- les volets financiers des appels à projets ;
- la production des comptes annuels.

Pour accompagner le développement de l'activité, le service comptable a modifié son organisation. L'encadrement a été étoffé et chaque collaborateur est désormais référent pour les dossiers dont il s'occupe, avec un découpage départemental pour se rapprocher de l'organisation des services.
L'outil métier est en cours de déploiement pour permettre la mise en place d'un suivi budgétaire performant.

4.2.1.2 La progression de l'activité

En terme financier, l'activité progresse de 16 % sur l'année 2021.

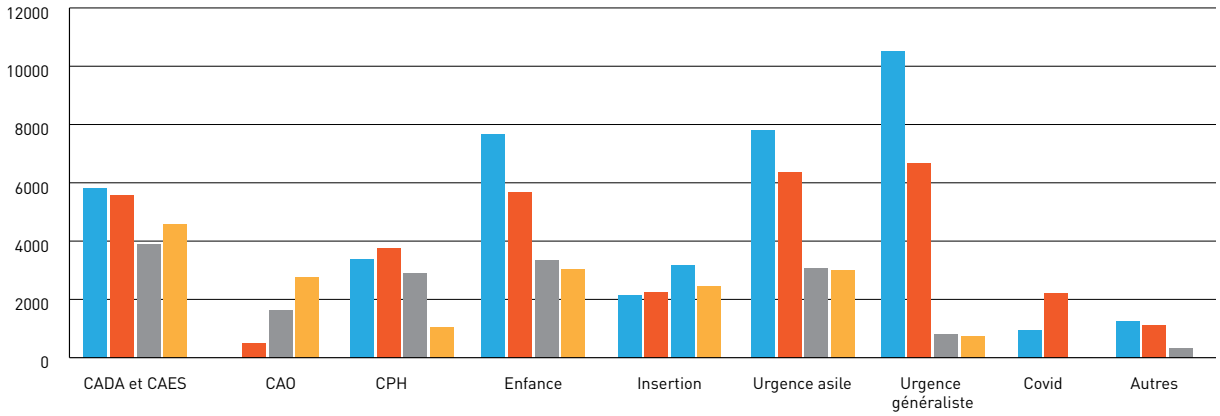

TOTAL GÉNÉRAL* :

- 2021 ▶ **39 542**
- 2020 ▶ **34 061**
- 2019 ▶ **19 155**
- 2018 ▶ **17 855**

(*)en K€

Les activités historiques de l'Entraide Pierre Valdo sont globalement stables à l'exception de l'urgence asile qui progresse du fait de la montée en charge et l'extension de l'HUDA des Bouches-du-Rhône.
L'ouverture des deux unités de vie MECS d'une capacité de 6 places chacune en Vaucluse en 2020 puis en 2021 fait progresser le secteur de l'enfance.
Par ailleurs, la mise en œuvre de la trajectoire 2022-2024 a permis la pérennisation de nombreuses places d'urgence généraliste dans le Rhône et l'Isère. Avant la période Covid-19, ces dispositifs fermaient à la fin de la trêve hivernale.

Enfin, les dispositifs spécifiquement ouverts pour la période Covid-19 (hébergements hôteliers, CHS, CTAI) ont été fortement réduits en 2021. L'activité en lien avec la pandémie a été constituée par les centres de vaccination en Vaucluse.

4.2.1.3 La répartition géographique de l'activité

Le département de la Loire reste le premier territoire d'implantation de nos activités (30 %), suivi par l'Isère et le Vaucluse.

• *Répartition géographique 2020*

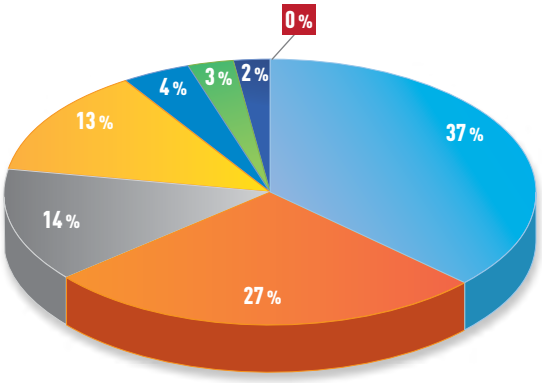

• *Répartition géographique 2021*

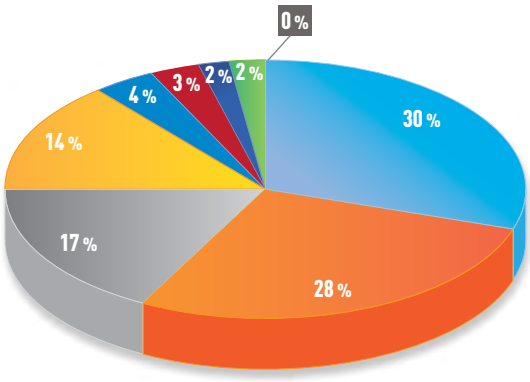

Loire · Haute-Loire · France
Isère · Ardèche · Bouches-du-Rhône
Vaucluse · Rhône · Gard

4.2.1.4 Les données financières 2021*

Les produits d'exploitation progressent globalement de 15 %.

ANALYSE DES PRODUITS	2021	2020	Variation	%
Produits de la tarification	13 602	13 354	248	2 %
Subventions	25 940	20 708	5 232	25 %
Participation des usagers	530	607	77	- 13 %
Autres produits d'exploitation	660	588	72	12 %
Utilisation fonds dédiés	1 592	677	**915**	**135 %**
Total produits d'exploitation	**40 732**	**35 257**	**5 475**	**16 %**
Produits financiers	**1**	**1**	**0**	**23 %**
Produits exceptionnels	**198**	**318**	**120**	**- 38 %**
Total des produits	**40 931**	**35 576**	**5 355**	**15 %**

Dans le même temps, les charges d'exploitation augmentent dans les mêmes proportions.

ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION	2021	2020	Variation
Charges d'exploitation	**40 140**	**34 440**	17 %
Dont charges de personnel	15 868	13 652	16 %
Dont charges externes	19 220	17 047	13 %

(*)Les chiffres communiqués sont exprimés en K€

Les principaux postes de dépenses sont les charges de personnel et les charges liées à l'hébergement des publics que sont les loyers, les charges et les fluides.

	2021	2020
Actif immobilisé net	10 785	7 244
Actif circulant net	17 040	13 840
Total bilan actif	**27 825**	**21 084**

	2021	2020
Fonds associatifs	11 826	9 648
Provisions et fonds dédiés	5 262	4 314
Dettes	10 737	7 122
Total bilan passif	**27 825**	**21 084**

L'actif immobilisé net progresse du fait de l'acquisition d'un bâtiment collectif en Avignon, entièrement financée par emprunt bancaire.

LES FONDS ASSOCIATIFS s'élèvent à **11 826 K€** dont **2 382 K€** de subvention d'investissements et **126 K€** de provisions règlementées.

LES FONDS DÉDIÉS s'élèvent à **3 464 K€** en 2021 contre **3 526 K€** en 2020.

LES DETTES FINANCIÈRES (emprunts) s'élèvent à **5 432 K€** en 2021.

4.2.2 Les enjeux bâtimentaires

Pour faire face à l'accroissement de l'activité, l'association a sans cesse besoin d'étoffer son parc de logements et de bureaux.
À ce jour, l'Entraide Pierre Valdo dispose d'un parc de plus 1 000 logements et de 60 lieux de bureau.

En ces temps de tension forte sur les marchés immobiliers, l'enjeu de captation et de préservation des lieux de vie et d'accueil des personnes suivies ainsi que des lieux d'activité de nos salariés et bénévoles est essentiel.

4.2.2.1 Le patrimoine de l'Entraide Pierre Valdo

En 2021, l'association a eu l'opportunité d'acquérir un immeuble collectif pouvant héberger près de 200 résidents en Vaucluse. Cet immeuble (site « Eisenhower ») était déjà occupé partiellement depuis 2018 ; l'acquisition a permis son occupation intégrale.

Par ailleurs, un important programme de réhabilitation est en cours sur le bâtiment de La-Tour-en-Jarez. Cette réhabilitation permettra de moderniser le bâtiment, d'améliorer sa performance énergétique et de créer 6 places destinées aux personnes à mobilité réduite.
Enfin, pour faire face aux enjeux écologiques et énergétiques qui se dessinent et s'accentuent, des travaux d'isolation et le changement de la centrale de chauffage sont prévus à Saint-Thurin. Les études ont été menées en 2021 et un début des travaux en 2022 est envisagé.

Site Eisenhower à Avignon

4.2.2.2 Le parc locatif

La captation de logement est de plus en plus difficile dans plusieurs départements où l'association se développe. De ce fait, les derniers dispositifs se sont constitués autour du modèle d'hébergement « diffus », c'est-à-dire en logements autonomes non collectifs.
Le parc locatif est désormais constitué de 1 000 adresses qu'il convient d'assurer, d'entretenir et de maintenir à niveau. La gestion des relations avec les bailleurs est essentielle pour continuer à mener à bien nos missions.

4.2.3 La flotte automobile

L'une des conséquences du développement de l'hébergement des publics dans le diffus est le besoin croissant de véhicules afin de permettre aux équipes de l'association de réaliser les visites à domicile. Pour assurer la mobilité en toute sécurité de nos équipes, l'association a fait le choix de s'équiper en véhicules de type citadins, familiaux et utilitaires.

À ce jour, le parc automobile est constitué de plus d'une centaine de véhicules.

L'enjeu majeur qui se dessine à compter de 2022 est le « verdissement » de cette flotte pour satisfaire les évolutions règlementaires en terme de qualité de l'air.

4.2.4 Les approvisionnements

4.2.4.1 La nature des besoins

Compte tenu de son activité croissante, l'association a décidé de centraliser et professionnaliser les fonctions achat et logistique.

Ainsi, après consultations et mises en concurrence des fournisseurs, des mercuriales sont proposées aux équipes de terrain composées d'une gamme harmonisée avec des prix négociés.

La pandémie mondiale de 2021 a fortement désorganisé les chaînes d'approvisionnement. Le fait de travailler de manière privilégiée avec nos fournisseurs et de leur garantir des volumes conséquents a permis d'éviter les ruptures.

4.2.4.2 Le développement de partenariat

Plusieurs partenariats ont été signés en 2021, permettant d'avoir accès à des dons.

Ainsi, une convention a été signée avec l'Agence du Don en Nature.

L'AGENCE DU DON EN NATURE

Cette association récolte auprès de marques nationales des invendus en grande quantité. Ces produits sont mis à disposition des bénéficiaires chaque mardi sur une plateforme de commande internet. Les résidents bénéficient ainsi de produits de grandes marques (couches, petits pots, produits d'hygiène premium) pour lesquels l'association participe à hauteur de 4 % du prix public.

4.3 LA QUALITÉ, L'AUDIT ET LE SYSTÈME D'INFORMATION

Le pôle Qualité Audit et Système d'Information a été créé en janvier 2020 afin de contribuer à l'amélioration continue de l'association.
Les perspectives 2021 annonçaient le lancement de 3 projets : le Modern Work Place (MWP), le logiciel qualité et le logiciel résidents. Les deux premiers projets que nous allons développer en dessous ont été lancés en 2021. Quant au troisième, il fait l'objet d'un groupe de travail dans le cadre du plan d'action 2022-2024.

4.3.1 Le Modern Work Place (MWP)

Le Modern Work Place (MWP) est un environnement de travail numérique sécurisé (Cloud) permettant au collaborateur de travailler en tout lieu et tout moment autorisé. Ses principales caractéristiques sont :

- le travail collaboratif, notamment avec le partage d'informations facilité ;
- la simplicité d'utilisation et l'accessibilité de toutes les applications à tout moment, en tout lieu et depuis n'importe quel terminal (PC, tablette, smartphone) ;
- la flexibilité qui permet d'augmenter le nombre d'utilisateurs sans investir dans des nouveaux matériels ;
- le contrôle de sécurité qui permet de récupérer les fichiers à l'état intact à la suite d'une éventuelle suppression ;
- la non-dépendance des sites distants sur un seul serveur ;
- les mises à jour constantes et automatiques.

En plus des sauvegardes Cloud, une sauvegarde physique a été mise en place sur le même site que la deuxième sauvegarde du serveur.

Pour bénéficier de cet environnement, des licences Microsoft de niveau supérieur sont nécessaires pour chacun des salariés.

Les salariés du service informatique ont été formés à l'administration Microsoft et à l'utilisation de certaines applications Microsoft avant de lancer le projet.

Le service a été accompagné par le prestataire informatique pour les deux premiers sites (Andrézieux-Bouthéon Branly et la Terrasse) afin de déployer l'ensemble des ordinateurs. Ces 2 sites pilotes ont été choisis pour des raisons techniques et pour des raisons de proximité afin de pouvoir intervenir rapidement.

Les déploiements sont suivis par une formation / information effectuée par l'un des deux techniciens informatiques sur l'utilisation de cet environnement, sachant que la messagerie était déjà sur le Cloud depuis fin 2019. L'objectif est que la presque totalité des salariés présents soient formés lors de la mise en place.

Lors du déploiement, les techniciens informatiques installent des raccourcis sur les ordinateurs et les dossiers sont synchronisés sur l'ordinateur afin de faciliter ce passage.

Les sites qui ont basculé sur le MWP sur 2021 sont dans la Loire :

- pôle 3 : 5 sites (Saint-Étienne Colette et Lauriers, Firminy, La Tour-en-Jarez et Villars) ;
- pôle 1 : 6 sites (Saint-Étienne La Terrasse et Petite Marandinière, Saint-Thurin, Saint-Didier-sur-Rochefort, 2 sites sur Andrézieux-Bouthéon).

Le déploiement se poursuivra sur l'année 2022 à un rythme qui dépendra de l'actualité (sanitaire, géopolitique...) pour remplacer à terme le serveur.

4.3.2 Le logiciel qualité

L'association s'est dotée d'un logiciel qualité dénommé Ageval. Cet outil a notamment pour but de faciliter la réalisation des rapports d'évaluations internes et des Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ainsi que le suivi des plans d'actions liés aux DUERP et aux évaluations.

4.3.3 Les évaluations internes

Dans le cadre des obligations relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux relevant de la loi 2002-2, l'association doit conduire les évaluations internes des CHRS, CPH et CADA sur plusieurs départements (Loire, Ardèche, Haute-Loire, Isère). L'amélioration des pratiques a conduit l'Entraide Pierre Valdo à inclure aussi les HUDA dans la démarche.
Outre l'aspect réglementaire, l'évaluation interne permet aux professionnels d'analyser et de réfléchir à leur pratique et ainsi formaliser leur rôle au quotidien. Elle est une démarche participative, collective et associative.

La première étape a consisté à établir un référentiel par activité. Le pôle 1 a travaillé sur ce point sur le premier semestre 2021. Ce référentiel se découpe en plusieurs parties :

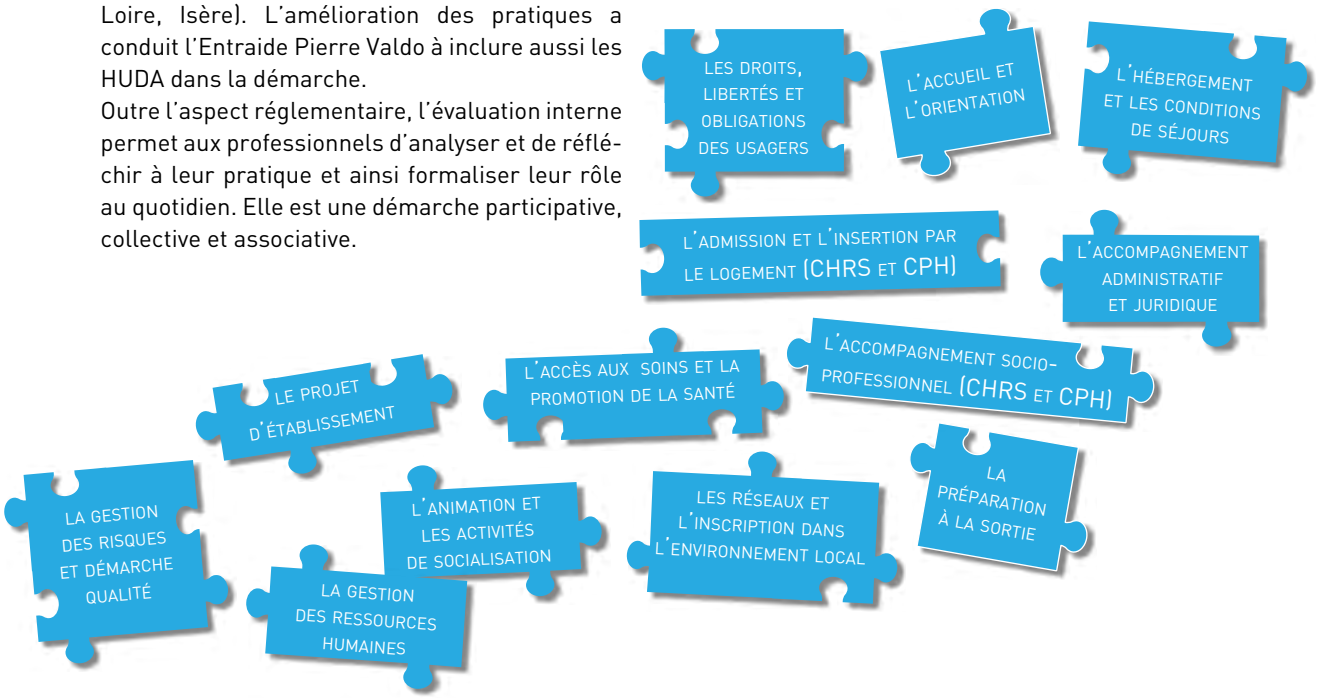

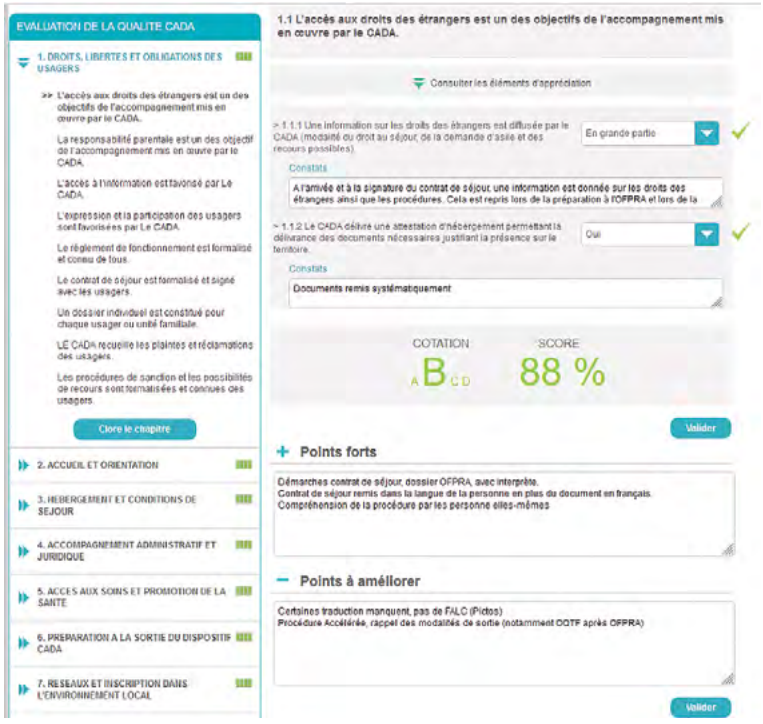

Après l'intégration du référentiel dans le logiciel Ageval, les chefs de service et les directeurs de pôle concernés par l'évaluation ont été formés à l'utilisation de cet outil très intuitif.

Pour chacune des évaluations, un groupe de travail composé d'au minimum du chef de service et d'un salarié non-cadre du site concerné se sont réunis entre 2 et 3 jours à partir de fin septembre 2021. Sur certains sites, l'ensemble du service était présent. Afin d'enrichir cette démarche, ce groupe de travail a été complété par le chef de service et un ou plusieurs salariés d'autres sites de l'association.
Les salariés ont apprécié ces échanges inter-pôles.
Au sein de chaque groupe de travail, les salariés se sont exprimés à partir des points soulevés par le référentiel.

Ces échanges ont permis de répondre aux questions du référentiel, de faire des constats afin de compléter les réponses, de ressortir les points forts et des points faibles. Des propositions d'actions ont également émané de ces groupes afin d'améliorer les points négatifs. Les moyens de preuves ont souvent été intégrés dans un deuxième temps.

Les rencontres qui ont pu être réalisées sur 2021 concernent les activités suivantes :

- pôle 1 (42) : HUDA Andrézieux-Bouthéon, CADA et HUDA Canton de Boën ;
- pôle 2 (43/07) : CPH Haute-Loire et CPH Ardèche ;
- pôle 3 (42) : CADA Colette/FY, CADA la Tour, CPH Loire, HUDA Colette / Lauriers ;
- pôle 6 : CADA Isère, CPH Isère.

Les rencontres des CHRS Loire et Isère, du CPH Rhône et des CADA de la Haute-Loire et de l'Ardèche ont été reportées sur l'année 2022. Les plans d'actions et le rapport seront ensuite finalisés par le chef de service et le directeur de pôle sur l'année 2022.

4.3.4 Les Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le DUERP est un dispositif central en matière de prévention des risques professionnels. Il est le socle de base des politiques de prévention. La loi du 2 août 2021 applicable au 31 mars 2022, sans définir un modèle, vient renforcer le DUERP et le rôle du CSE dans l'évaluation des risques professionnels. Un DUERP doit être réalisé pour chaque site.
Comme pour les évaluations internes, un référentiel a été établi afin d'être intégré dans le logiciel Ageval. Ce référentiel se compose de la liste des risques / sous-risques et de la cotation (fréquence, gravité et maitrise). Il s'agit des risques : psychosociaux ; routiers ; de coactivité ; liés aux agents chimiques et biologiques, à l'environnement de travail, aux rayonnements, à l'activité physique, aux chutes, à la sécurité.
Ce référentiel a été établi en lien avec la médecine du travail et a été présenté au CSE en décembre 2021.

Un groupe de travail va être constitué sur chacun des sites afin de coter les risques, de rechercher les moyens de préventions existants ainsi que les moyens de prévention envisagés.

Il sera constitué selon les disponibilités :

- du directeur de pôle ;
- du (ou des) chef(s) de service du site ;
- d'au moins un salarié de chaque unité de travail ;
- pour les sites qui n'ont qu'une unité de travail :
  - au moins 2 salariés ;
  - au moins 2 intervenants sociaux ;
- si plusieurs activités sur le site :
  - 1 intervenant social de chaque activité (dans la mesure du possible) ;
- d'un salarié du service qualité ;
- d'un membre du CSE qui souhaite participer.

Après avoir défini sur 2021 la méthode de travail ainsi que le référentiel, les groupes de travail vont se réunir sur l'année 2022. Deux sites pilotes ont été choisis afin de tester la méthode sur le terrain et voir les points à améliorer.
En lien avec les DUERP, un travail sur la réalisation de fiche risques a débuté en 2021.

4.3.5 Le parc informatique

Le parc informatique s'accroit au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de salariés.
Comme indiqué l'année dernière, il a été décidé de ne plus acheter d'ordinateur fixe depuis août 2020. Ainsi, aucun ordinateur fixe n'a été acheté en 2021. Toutefois, des ordinateurs fixes ont été réaffectés à certaines activités le nécessitant (MECS par exemple).
La majorité des abonnements des téléphones portables ont un forfait internet à 25G.
Le service informatique continue à effectuer une veille sur l'éligibilité de fibres mais il reste encore de nombreux sites qui ne sont pas éligibles à la fibre grand public. Les départements concernés sont essentiellement le Vaucluse et l'Ardèche.

ACTIVITÉ ET MATÉRIEL DU SERVICE INFORMATIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Ordinateurs en service (fixes, portables, terminaux)	380
Ordinateurs portables achetés en 2021	63
Dont installés en 2021	46
Abonnements téléphoniques smartphones	267
Nouveaux abonnements smartphones en 2021	56
Smartphones achetés en 2021	97
Dont installés en 2021	86
Fibres installées en 2021	9

4.3.6 Les perspectives pour 2022

Les perspectives de l'année 2022 sont de poursuivre la mis en place des projets en cours (MWP, les évaluations et les DUERP) et de mettre en place des opérations de sensibilisation (sécurité informatique, risques professionnels...).

4.4 L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT, LA COMMUNICATION

*Tout au long de l'année 2021, le pôle Innovation, Développement et Communication (IDC) a continué à jouer son **rôle d'appui** auprès de la direction générale et des pôles opérationnels.*

Au sein du siège de l'association, il participe plus généralement à la définition et à la mise en œuvre de la politique globale de l'Entraide Pierre Valdo en matière d'**innovation sociale**, de développement de **nouveaux projets et ressources** ainsi qu'en matière de **communication interne et externe**. Cela inclut aussi le travail mené autour de la **veille juridique** et du **suivi des données** des activités (coordination de la préparation du **rapport associatif** et des **rapports annuels, enquêtes statistiques**, etc.). C'est par ailleurs au sein du pôle IDC qu'est assurée - dans une démarche partenariale - la **coordination des actions de réinstallation des réfugiés** et le pilotage des différents **projets européens**, par exemple SHARE, ou nationaux, par exemple NUM'R.

Fin 2021, l'équipe du pôle IDC a par ailleurs été plus directement force de proposition concernant les réflexions menées par l'association en termes de **prospective 2022-2024**.

4.4.1 La veille informationnelle et juridique et la réponse aux appels à projets

Sur fond de situation Covid-19, le pôle IDC a poursuivi une veille législative et réglementaire, tant sur les aspects sanitaires (protocoles, etc.) que sur les politiques publiques en lien avec les grands secteurs d'activité de l'association (asile, protection de l'enfance, etc.).
Il a également contribué aux réponses à différents appels à projets et à des démarches relatives aux agréments ISFT (Ingénierie sociale, financière et technique) et IML-GLS (Intermédiation locative - Gestion locative sociale) dans les deux régions AURA et PACA.
Comme les années précédentes, le pôle IDC a aussi prêté main forte au démarrage de nouvelles activités ou d'actions inopinées : appui à l'ouverture du grand centre de vaccination en Vaucluse en avril 2021, opération APAGAN fin août 2021, etc.

4.4.2 La communication interne et externe

La communication en 2021, c'est notamment :

- 4 bulletins internes à parution trimestrielle (N°10 à N°13) ;
- 1 carte de vœux ;
- la conception de brochures pour accroître la visibilité de nouvelles activités ;
- des pochettes à rabat pour répondre aux besoins sur les pôles et les services ;
- 1 livret en format poche retraçant les 67 ans d'histoire de l'association La Relève en Isère, jusqu'à la fusion avec l'Entraide Pierre Valdo.

4.4.3 Le rapport d'activité et le suivi des données statistiques

Comme les années précédentes, le rapport d'activité de l'association a été piloté et coordonné par le pôle IDC et sa cellule Recherche & Développement. Ce document a été élaboré grâce à l'effort de l'ensemble des pôles, établissements et services.
L'objectif du rapport d'activité 2020 était de mettre en valeur plus spécialement le travail des équipes, en première ligne dans la situation inédite d'une année bouleversée par l'arrivée impromptue du Covid-19, et les multiples activités développées par l'Entraide Pierre Valdo.
Privilégiant une impression écoresponsable, ce rapport a été diffusé largement en interne et en externe, auprès des pouvoirs publics. Pour la première fois, il a par ailleurs été mis en ligne sur le site internet de l'association où il peut être téléchargé, ce qui donne une meilleure visibilité de l'Entraide Pierre Valdo et de ses activités auprès du grand public et des personnes qui veulent rejoindre les équipes.

En 2021, la cellule R&D du pôle IDC s'est également mobilisée afin de consolider les outils de gestion de données et d'apporter un appui à la préparation des rapports d'activité sectoriels à la réponse à des enquêtes statistiques diligentées par les autorités telles que la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques.

4.4.4 La coordination de la réinstallation et les projets européens

La réinstallation 2020-2021

Dans le contexte de la situation sanitaire qui a bouleversé le calendrier des vols et des arrivées, l'Entraide Pierre Valdo a été reconduite pour l'année 2021 dans sa mission de coordination de la réinstallation sur plusieurs régions. En 2021, les arrivées se sont ainsi maintenues afin de pouvoir accueillir les personnes prévues en 2020-2021 dans le cadre des engagements pris par la France. Pour l'Entraide Pierre Valdo, cela a nécessité de coordonner avec les services déconcentrés de l'État, le Groupement d'intérêt public (GIP) Habitat et l'Organisation internationale des migrations (OIM), les arrivées en AURA (portage du consortium d'opérateurs créé en 2020 avec Viltaïs et le Diaconat Drôme Ardèche) et en PACA (portage de l'action, en partenariat avec la Fondation de Nice, API Provence et la Fondation Édith Seltzer).
De plus, en lien avec le ministère de l'Intérieur (Direction générale des étrangers en France), la cellule coordination du pôle IDC participe à la bonne réalisation du programme permanent de réinstallation UNHCR (dispositif Répi opéré en Haute-Loire).

Les dispositifs de réinstallation sont soutenus par la République française et par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI).

Cofinancé par l'Union européenne

Enfin, la cellule coordination a également assuré le suivi de l'accueil en France de femmes Yézédi et leurs enfants (programme ACZI réalisé depuis 2019 dans le cadre d'une opération nationale financée par le ministère de l'Intérieur et la Direction générale des étrangers en France).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Les projets européens SHARE

Dans le cadre des **projets SHARE** portés par la **Commission Internationale Catholique pour les Migrations (ICMC)** et dont l'objectif est de développer l'intégration des primo-arrivants dans les territoires ruraux notamment par l'engagement citoyen, l'Entraide Pierre Valdo a animé durant l'année 2021 des **réunions de plateformes multi-acteurs**. Cela a concerné les 4 départements d'implantation : **Isère** et **Vaucluse**, mais aussi **Corrèze et Saône-et-Loire** grâce un partenariat étroit avec l'association **Viltaïs**.

Co-funded by the European Union's Asylum Migration and Integration Fund

Quatre **projets pilotes** ont été sélectionnés dans chacun des départements et sont portés par des associations locales.

En Corrèze Le projet **« Un parrain pour demain »** porté **par l'Institut Don Bosco** vise à favoriser l'intégration des jeunes par un système de parrainage avec une personne accompagnant 2 à 4 fois par mois son ou ses filleuls sur un temps culturel ou sportif.

En Isère Un projet porté par **la Ligue de l'enseignement de l'Isère** sur la coordination d'un réseau de collectifs ruraux autour de deux axes, d'une part l'accompagnement des associations et / ou collectifs citoyens et d'habitants à la création ou au renforcement d'ateliers sociolinguistiques, d'autre part des propositions d'activités culturelles et sportives pour les apprenants et accueillants.

En Saône-et-Loire Le projet **« Make-A-Wish »** porté par l'association **Humanity** prévoit de soutenir des projets artistiques et culturels de personnes exilées afin de mettre en valeur un talent ou une compétence et d'impliquer la communauté locale par le biais de partenariat avec des professionnels, des artistes, des artisans....

En Vaucluse Le projet **« Commune ferme »** porté par **Au Maquis** dont l'objectif est de mobiliser autour d'un projet agricole participatif et solidaire à la fois les publics de nouveaux arrivants et les habitants du territoire autour de 3 axes, le temps d'accueil, l'animation de temps de rencontres conviviales et la réappropriation de l'alimentation.

Deux modules de formation ont par ailleurs été proposés en ligne aux acteurs des différentes plateformes SHARE sur l'approche interculturelle dans la gestion des interactions des collectivités locales avec les migrants.
Un module sur la co-création de projet avec les personnes exilées a été proposé en présentiel dans chacun des départements d'implantation du projet.

Nuage de mots réalisé par des participants lors d'une plateforme SHARE

Formation SHARE à Échirolles (38) le 26 novembre 2021

À l'échelle européenne du projet, l'association a aussi participé en 2021 à **deux groupes d'experts** qui se sont réunis en visio afin d'échanger autour des thématiques de :

- **la participation** des migrants et des réfugiés à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions d'orientation et d'intégration sociales, ainsi qu'à la gouvernance, dans les zones rurales ;
- **les approches territoriales** pour organiser l'orientation et l'intégration des nouveaux arrivants dans les zones rurales et les petites communautés ainsi que l'impact de la pandémie de Covid-19.

Quatre diagnostics territoriaux ont également été construits avec les apport des différents acteurs des plateformes.
Dans le cadre du projet SHARE, l'association a enfin contribué aussi à la 21e édition du rapport *L'asile en France* et en Europe diffusé par l'association **Forum Réfugiés-Cosi** qui commémorait plus particulièrement le 70e anniversaire de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Cette publication a été l'occasion de présenter les résultats d'une **enquête en ligne** diffusée par l'Entraide Pierre Valdo en France en 2020 pour **évaluer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les dispositifs d'accueil et d'intégration des réfugiés et des migrants** et de cartographier les bonnes pratiques mises en place dans le contexte de crise sanitaire.

4.4.5 Les autres projets dans le champ de l'innovation

L'ordonnance visuelle

L'Entraide Pierre Valdo promeut et diffuse depuis 2018 l'ordonnance visuelle auprès de professionnels de la santé et de partenaires. Ce support est une traduction visuelle d'une prescription classique pour un traitement médical grâce à des pictogrammes accolés sur un tableau afin de faciliter la compréhension des prescriptions pour les publics allophones et les personnes à besoins spécifiques.

En 2021, grâce à un financement de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, l'association a diffusé près de 1000 exemplaires à titre gratuit et est dans la capacité de faire parvenir des exemplaires, sur demande, aux organismes souhaitant se familiariser avec l'outil. **L'usage de cet outil est strictement réservé aux professionnels de santé (soignants) dans le cadre d'un accompagnement médical.**

L'Entraide Pierre Valdo a animé un atelier sur l'ordonnance visuelle le 28 juin 2021 lors de la journée de sensibilisation « *littératie en santé* » organisée par l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé) Auvergne-Rhône-Alpes. Cet atelier fut l'occasion de présenter l'outil à différents publics et de répertorier les axes d'améliorations possibles.

Par ailleurs, l'association a répondu favorablement à la demande d'une étudiante en médecine générale de l'Université de Poitiers qui souhaite utiliser ce support dans le cadre de la rédaction de sa thèse intitulée *Ressenti des médecins généralistes quant à l'ordonnance visuelle pour des patients qu'ils estiment à faible niveau de littératie*. Une convention de partenariat a été conclue dans ce cadre.

INCLUSION NUMÉRIQUE : LA CONCEPTION ET LA COORDINATION DU PROJET NUM'R

En lien suivi avec la DIAIR qui a soutenu financièrement le projet, le pôle IDC a conçu et assuré, avec les équipes « Intégration » de l'association et les jeunes volontaires du service civique, la coordination du projet NUM'R visant à renforcer l'inclusion numérique des réfugiés au service d'une intégration réussie en France.

4.4.6 Le Pôle IDC en 2022

Pôle d'appui et d'expertise, l'IDC continuera à remplir l'ensemble des missions diversifiées qui lui ont été confiées. En 2022, il s'agira notamment de :

- renforcer la communication interne et externe, avec le recrutement d'un responsable information / communication ;
- proposer en interne des actions d'appui aux équipes et des modules de formation en matière de droit d'asile et de droit des étrangers, via la constitution d'une équipe de juristes ;
- poursuivre la démarche d'amélioration du suivi des données statistiques et des outils de pilotage afférents ;
- continuer et accentuer la coordination des actions d'envergure et des projets structurants (réinstallation, relocalisation, programme AGIR, etc.) ainsi que les activités qui dynamisent la visibilité de l'association à l'échelle nationale et européenne ;
- poursuivre le travail mené autour d'un projet de service propre à l'IDC.

5 LES PERSPECTIVES

Le présent rapport d'activité associatif 2021 montre si besoin était à quel point l'Entraide Pierre Valdo compte de compétences individuelles et collectives, ressources irremplaçables pour la qualité du service rendu aux personnes accompagnées et / ou hébergées par l'association sur ses différents territoires d'implantation.

En dépit de la situation sanitaire, l'association a su tout au long de l'année 2021 maintenir et développer ses différentes activités grâce à l'engagement au quotidien ainsi qu'au professionnalisme de ses équipes.

La confiance renouvelée que nous accordent nos différents partenaires a permis la poursuite des actions dans le plein respect des consignes sanitaires tout en répondant, parfois sur très court préavis, à des besoins nouveaux.

Face à l'augmentation de la demande pour une prise en charge adaptée des personnes hébergées et / ou accompagnés, l'association veillera tout spécialement à renforcer sa capacité à identifier et prendre en charge des vulnérabilités chez les plus fragiles :

- les mineurs ;
- les mineurs non accompagnés ;
- les personnes en situation de handicap ;
- les personnes âgées ;
- les femmes enceintes ;
- les parents isolés accompagnés d'enfants mineurs ;
- les victimes de la traite des êtres humains ;
- les personnes atteintes de maladies graves ;
- les personnes souffrant de troubles mentaux ;
- les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, telles que des mutilations sexuelles féminines.

Dans cette optique, les différentes lignes d'action définies en mai 2021 par le ministère de l'Intérieur, via le *Plan de dix actions pour renforcer la prise en charge des vulnérabilités des demandeurs d'asile et des réfugiés*, offrent un cadre de réflexion particulièrement utile pour travailler toujours mieux autour des points suivants :

- la systématisation des visites médicales proposées ;
- la création d'un réseau de référents vulnérabilité ;
- le développement de la formation au repérage des vulnérabilités ;
- le repérage précoce ;
- une meilleure information sur les violences sexuelles / sexistes et sur les parcours de sortie de la prostitution ;
- le développement de places spécialisés au sein du Dispositif national d'accueil (DNA) ;
- une meilleure information sur le psychotrauma ;
- une présence médicale dans les centres d'hébergement ;
- une garantie de l'accès à la procédure asile pour les MNA ;
- le renforcement de la prise en charge des réfugiés réinstallés.

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle permet de mesurer les enjeux auxquels l'association, ses professionnels et ses bénévoles doivent faire face de manière toujours plus accrue et efficiente.

C'est dans cet objectif d'un meilleur service rendu aux personnes, notamment aux plus vulnérables, que l'Entraide Pierre Valdo est engagée depuis fin 2021 sur un grand effort collectif qui visera à définir et mettre en œuvre un ambitieux **Plan d'action 2022-2024**.

La démarche du Plan d'action 2022-2024

L'Entraide Pierre Valdo de demain

Les incertitudes liées à la crise sanitaire incitent à la prudence quant aux conditions d'exercice prévisibles de nos missions au cours des mois à venir. Comme indiqué plus haut, il est malheureusement déjà acquis que la vulnérabilité des publics accueillis sera toujours plus prégnante. Ces aléas et les enjeux du moment ne doivent pas empêcher l'association de se projeter résolument vers l'avenir et ce, alors même que le développement et le rythme des activités restent à des niveaux soutenus.

Au service du projet associatif et des grandes orientations définies par le conseil d'administration, l'Entraide Pierre Valdo a ainsi décidé de porter avec l'implication de toutes les équipes une dynamique de changement et de modernisation. Cette dynamique, qui vise à donner un nouvel élan à nos activités au quotidien, traduit le souci constant de prendre en considération le travail et les propositions des salarié·e·s et d'apporter, en toutes circonstances, un service de proximité et de qualité aux différents publics hébergés et / ou accompagnés au sein de l'association.

Pour accompagner cette initiative, les réflexions internes et les rencontres organisées fin 2021 entre la direction générale et les équipes ont abouti à la définition des **grandes priorités** qui guideront nos efforts et notre action au cours de trois prochaines années 2022-2023-2024. Ces priorités donnent aujourd'hui lieu à **11 chantiers thématiques** qui sont autant d'axes de travail pour atteindre les objectifs identifiés. Grâce à la constitution d'équipes de projet, ces chantiers sont travaillés par tous ceux et toutes celles qui ont souhaité s'engager plus directement au service de la rédaction d'un **Plan d'action 2022-2024**. Fruit de réflexions partagées et concertées, ce document stratégique sera remis pour validation aux administrateurs de l'association en 2022. Il donnera ensuite le cadre et le cap, tout en permettant d'obtenir des résultats tangibles et concrets.

La démarche sera dès lors intrinsèquement collective, participative, transversale. Elle devra également être efficiente afin de pouvoir produire, collectivement et individuellement, un impact et des effets mesurables dans le quotidien de l'environnement professionnel et partenarial de chacun·e.

« La différence entre un jardin et un désert, ce n'est pas l'eau c'est l'homme »
dit un proverbe touareg.

Faisons nôtre cette citation qui peut être aisément transposée à notre projet collectif.

Les chantiers détaillés ci-après ont été identifiés fin 2021 au travers des échanges avec les équipes du siège et des pôles opérationnels. Leur définition a aussi bénéficié des réflexions et propositions de l'équipe du pôle IDC qui restera très impliquée dans l'évolution enclenchée pour renforcer l'association mais aussi mieux fédérer et outiller les personnels d'encadrement, les professionnels et les bénévoles sur les différents territoires.

Les travaux qui seront menés dans ce cadre s'accompagneront de travaux spécifiques dans deux domaines qui ont été identifiés par la direction générale comme étant prioritaires afin d'améliorer dès 2022 la qualité de vie et le bien-être au travail : la gestion des ressources humaines d'une part et la sécurité des personnes et des biens d'autre part.

Cinq objectifs stratégiques et onze chantiers prioritaires

Objectif stratégique n° I ▶ Améliorer les conditions de travail et de sécurité dans l'exercice des missions réalisées par les salariés de l'association.

1 • L'association dispose d'une politique RH permettant de dynamiser son attractivité et de fidéliser ses salariés.

2 • L'association renforce la sécurité des personnes et des biens et elle promeut le « bien habiter » dans les hébergements mis à disposition des résidents.

Objectif stratégique n° II ▶ Mieux fédérer et impliquer tous les acteurs de l'association.

3 • L'association dispose d'un projet associatif rénové et accessible pour que les acteurs se l'approprient.

4 • L'association développe une stratégie de communication interne / externe et se dote des moyens nécessaires pour la mettre en œuvre.

Objectif stratégique n° III ▶ Améliorer la qualité de prise en charge des publics.

5 • L'association renforce les capacités individuelles et collectives pour améliorer les conditions d'accompagnement des publics enfants, jeunes et adultes dans l'association.

6 • L'association promeut la transversalité métier en renforçant les échanges et les bonnes pratiques entre territoires, services et projets.

7 • L'association garantit un socle commun de prestations à l'endroit des bénéficiaires de son action dans une perspective d'harmonisation des pratiques et d'égalité de traitement.

Objectif stratégique n° IV ▶ Développer des projets permettant de moderniser les pratiques et de diversifier les ressources.

8 • L'inclusion numérique devient une priorité pour l'association.

9 • L'association développe des projets innovants qui appuient la diversification de ses ressources et son rayonnement.

Objectif stratégique n° V ▶ Structurer un workflow efficace et transversal.

10 • Le siège de l'association se développe en transversalité et en efficience.

11 • L'association se dote d'outils pour améliorer son pilotage et son reporting.

GLOSSAIRE

- ADA ▶ Allocation pour Demandeur d'Asile
- AdN ▶ Accueil De Nuit
- AGIL 30 ▶ Accompagnement des réfugiés vers le logement dans le département du Gard (programme développé par l'Entraide Pierre Valdo dans le Gard)
- AGIR 84 ▶ Accompagnement Global pour l'Intégration des Réfugiés (programme développé par l'Entraide Pierre Valdo en Vaucluse)
- AGIR ▶ Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire (programme national qui se mettra en place à partir de 2022)
- AHI ▶ Accueil Hébergement Insertion
- AILE ▶ Autonomie Insertion Logement Emploi
- AJ ▶ Aide Juridictionnelle
- ALAE ▶ Accueil de Loisirs Associé à l'École
- ALSH ▶ Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- APAGAN ▶ opération nationale d'évacuation des ressortissants afghans de l'aéroport de Kaboul (été 2021)
- APS ▶ Autorisation Provisoire de Séjour
- ARA / AURA ▶ Auvergne-Rhône-Alpes
- ARS ▶ Agence Régionale de Santé
- ARUP ▶ Appartements Relais
- ASE ▶ Aide Sociale à l'Enfance
- ASLL ▶ Accompagnement Social Lié au Logement
- BALD ▶ Bureau d'Attribution au Logement des publics Défavorisés
- BPI ▶ Bénéficiaire de la Protection Internationale
- CADA ▶ Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- CAES ▶ Centre d'Accueil et d'Examen des Situations
- CAO ▶ Centre d'Accueil et d'Orientation
- CASF ▶ Code de l'Action Sociale et des Familles
- CDDI ▶ Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- CEE ▶ Contrat d'Engagement Éducatif
- CESEDA ▶ Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile
- CFA ▶ Centre de Formation des Apprentis
- CHRS ▶ Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CHS ▶ Centre d'Hébergement Spécialisé
- CHU ▶ Centre d'Hébergement d'Urgence / Centre Hospitalier Universitaire
- CIP ▶ Conseiller en Insertion Professionnelle
- CIR ▶ Contrat d'Intégration Républicaine
- CJM ▶ Contrat Jeune Majeur
- CLI ▶ Commission Locale d'Insertion
- CLT ▶ Commission Logement Territorialisée
- CMP ▶ Centre Médico-Psychologique
- CNDA ▶ Cour Nationale du Droit d'Asile
- CNIL ▶ Commission Nationale Informatique et Liberté
- CORRA ▶ Coordination Réfugiés Auvergne-Rhône-Alpes
- CPAM ▶ Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CPH ▶ Centre Provisoire d'Hébergement
- CPOM ▶ Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- CSE ▶ Comité Social et Économique
- CTAI ▶ Cellule Territoriale d'Appui à l'Isolement
- DDETS ▶ Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (ex- DDCS)
- DDETSPP ▶ Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations (ex-DDCSPP)
- DGEF ▶ Direction Générale des Étrangers en France (ministère de l'Intérieur)
- DIAIR ▶ Direction Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés
- DIHAL ▶ Direction Interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement
- DMI ▶ Direction des Migrations et de l'Intégration (préfecture du Rhône)
- DNA ▶ Dispositif National d'Accueil
- DOHS ▶ Dispositif d'Orientation et d'Hébergement Spécifique
- DREETS ▶ Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- DUERP ▶ Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

- EMLPP ▶ Équipe Mobile de Liaison Psychiatrie Précarité
- EMS ▶ Équipe Mobile Sanitaire
- ESMS / ESSMS ▶ Établissement et Service Social et Médico-Social
- FAMI ▶ Fonds Asile Migration Intégration (Union européenne)
- FLE ▶ Français Langue Étrangère
- FVV / TEH ▶ Femmes Victimes de Violences / Traite des Êtres Humains
- GIP Habitat ▶ Groupement d'Intérêt Public Habitat
- GCV ▶ Grand Centre de Vaccination (Covid-19)
- GUDA ▶ Guichet Unique des Demandeurs d'Asile
- HU ▶ Hébergement d'Urgence
- HUDA ▶ Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
- ICMC ▶ International Catholic Migration Commission
- IML ▶ Intermédiation Locative
- IRP ▶ Instances Représentatives du Personnel
- ISFT ▶ Ingénierie Sociale, Financière et Technique
- MAAH ▶ Mise À l'Abri Hivernal
- MASP ▶ Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé
- MDPH ▶ Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
- MECS ▶ Maison d'Enfants à Caractère Social
- MNA ▶ Mineur Non Accompagné
- MSAP ▶ Maisons de Services Au Public
- MVS ▶ Maison de la Veille Sociale (Rhône)
- MWP ▶ Modern WorkPlace
- NUM'R ▶ projet d'inclusion numérique développé par l'Entraide Pierre Valdo pour les réfugiés
- OFII ▶ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- OFPRA ▶ Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
- OIM ▶ Organisation Internationale des Migrations
- PACA ▶ Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- PALDI ▶ Plan Départemental pour le Logement des plus Défavorisés (Isère)
- PASS ▶ Permanence d'Accès Aux Soins
- PDALHPD ▶ Plan Départemental pour l'Accueil, le Logement et l'Hébergement des Plus Démunis
- PEdT ▶ Projet Educatif Territorial (Ville de Lyon)
- PIC ▶ Plan d'Investissement dans les Compétences (ministère du Travail)
- PMI ▶ Protection Maternelle et Infantile
- PRD ▶ Pôle Régional Dublin
- PUMa ▶ Protection Universelle Maladie
- RéPI ▶ Réinstallation des Protections Internationales
- RSA ▶ Revenu de Solidarité Active
- SDIS ▶ Service Départemental d'Incendie et de Secours
- SHARE ▶ réseau / projet européen mené autour de la réinstallation (piloté par ICMC Europe)
- SHARE SIRA ▶ projet SHARE « Développer l'intégration sociale des nouveaux arrivants dans les zones rurales en Europe »
- SHARE TI ▶ projet SHARE « Territoires Inclusifs »
- SIAO ▶ Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
- SGAR ▶ Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
- SNADAR ▶ Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'intégration des Réfugiés
- SPADA ▶ Structure du Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile
- SRADAR ▶ Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés
- TISF ▶ Technicien de l'Intervention Social et Familiale
- ULIS ▶ Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
- UNHCR ▶ Haut-Commissariat aux Réfugiés (Nations Unies)
- VSC ▶ Volontariat Service Civique

Entraide Pierre Valdo

Entraide Pierre Valdo

Siège de l'association
CS 70046 – 42009 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 02
04 77 30 32 95
siege@epvaldo.org

www.entraide-pierrevaldo.org